

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA GRANDE MONOGRAPHIE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	France. Ministère de l'intérieur (1796-1830). Bureau des arts et manufactures
Auteur(s)	France. Ministère de l'intérieur (1796-1830). Bureau des arts et manufactures
Titre	Procès-verbaux du Bureau consultatif des arts et manufactures
Nombre de volumes	3
Cote	CNAM-ARCH 10/363, 10/487
Sujet(s)	France. Ministère de l'intérieur (1791-1830). Bureau des arts et manufactures
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?10_363_10_487
LISTE DES VOLUMES	
	Procès verbaux des séances du Bureau Consultatif des Arts et Manufactures et du Bureau Consultatif des Arts et du Commerce. 2e Registre. an six [6 floréal an 6 (25 avril 1798)-16 prairial an 9 (5 juin 1801)]
	Procès-verbaux des séances de la section du Conseil Général d'Agriculture, Arts et Commerce et procès-verbaux du ministère de l'Intérieur. 4 messidor an IX-4 germinal an XI [23 juin 1801-25 mars 1803] et Seances du Conservatoire des Arts et Métiers. 4 messidor an XI-26 ventôse an XIII [23 juin 1803-17 mars 1805]
X	Procès-verbaux des séances du Bureau de Consultation des Arts et Manufactures et Conseil Général d'Agriculture, Arts et Commerce [6 brumaire an 10 (18 octobre 1801)-4 germinal an 11 (25 mars 1803)]

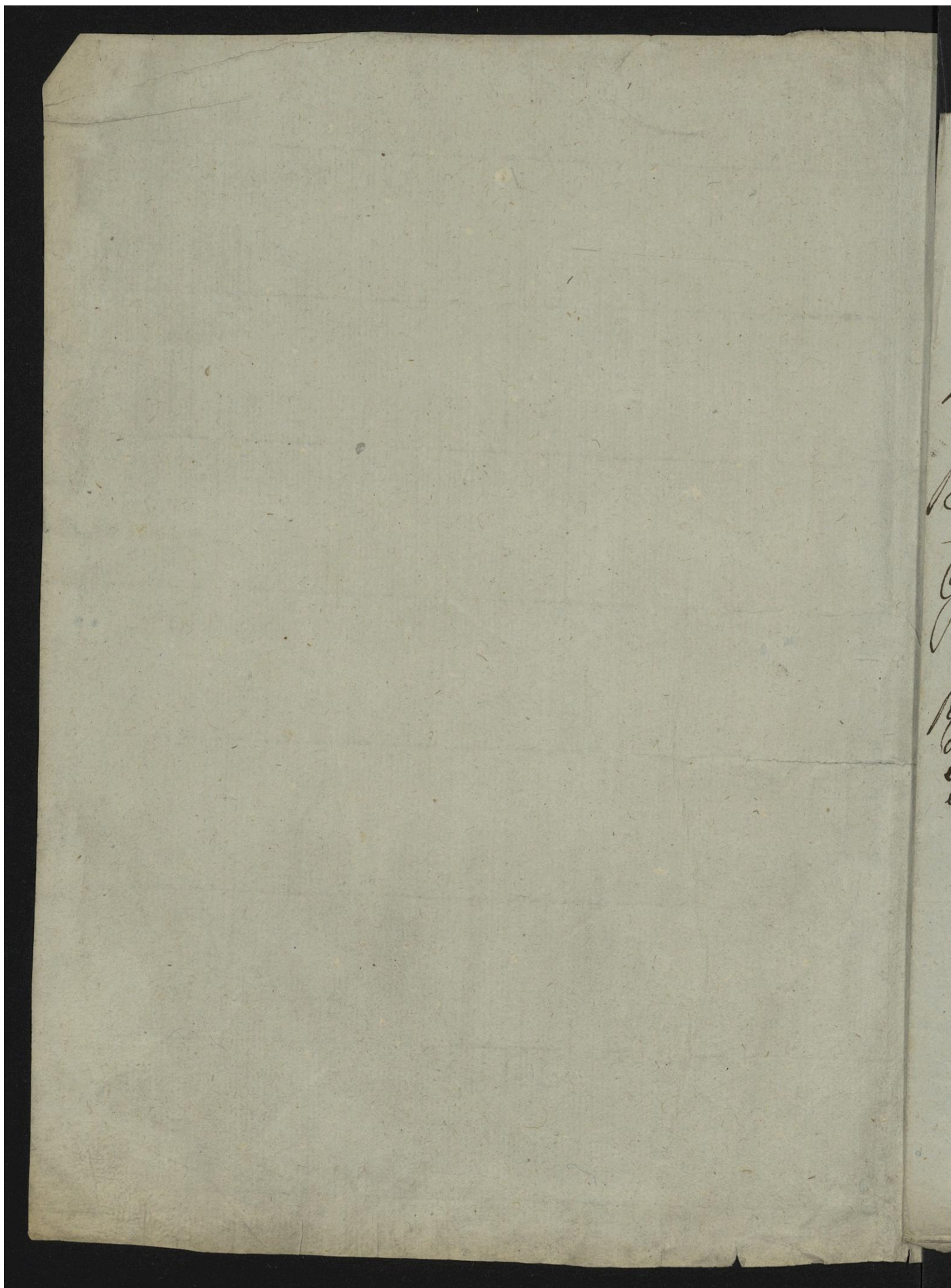
NOTICE DU VOLUME	
Auteur(s) volume	France. Ministère de l'intérieur (1796-1830). Bureau des arts et manufactures
Titre	Procès-verbaux du Bureau consultatif des arts et manufactures
Volume	Procès-verbaux des séances du Bureau de Consultation des Arts et Manufactures et Conseil Général d'Agriculture, Arts et Commerce
Adresse	[s.l.] : [s.n.], [1801-1803]
Collation	1 liasse (213 f.) ; 25 cm
Nombre de vues	422
Cote	CNAM-ARCH 10/363
Sujet(s)	France. Ministère de l'intérieur (1796-1830). Bureau des arts et manufactures Inventions
Thématique(s)	Histoire du Cnam Trésors & unica

Typologie	Manuscrit
Note	Pour faciliter la lecture, les accents ont été restitués et les abréviations développées. L'ordre chronologique a été restauré.
Langue	Français
La langue de reconnaissance de l'OCR	Francais
Date de mise en ligne	14/04/2023
Date de génération du PDF	22/10/2024
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?10_363

91ⁿ 363

10

STUDE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES



10 363

Séance Du 6. Brumaire
an 90

2

Président Secrétaire

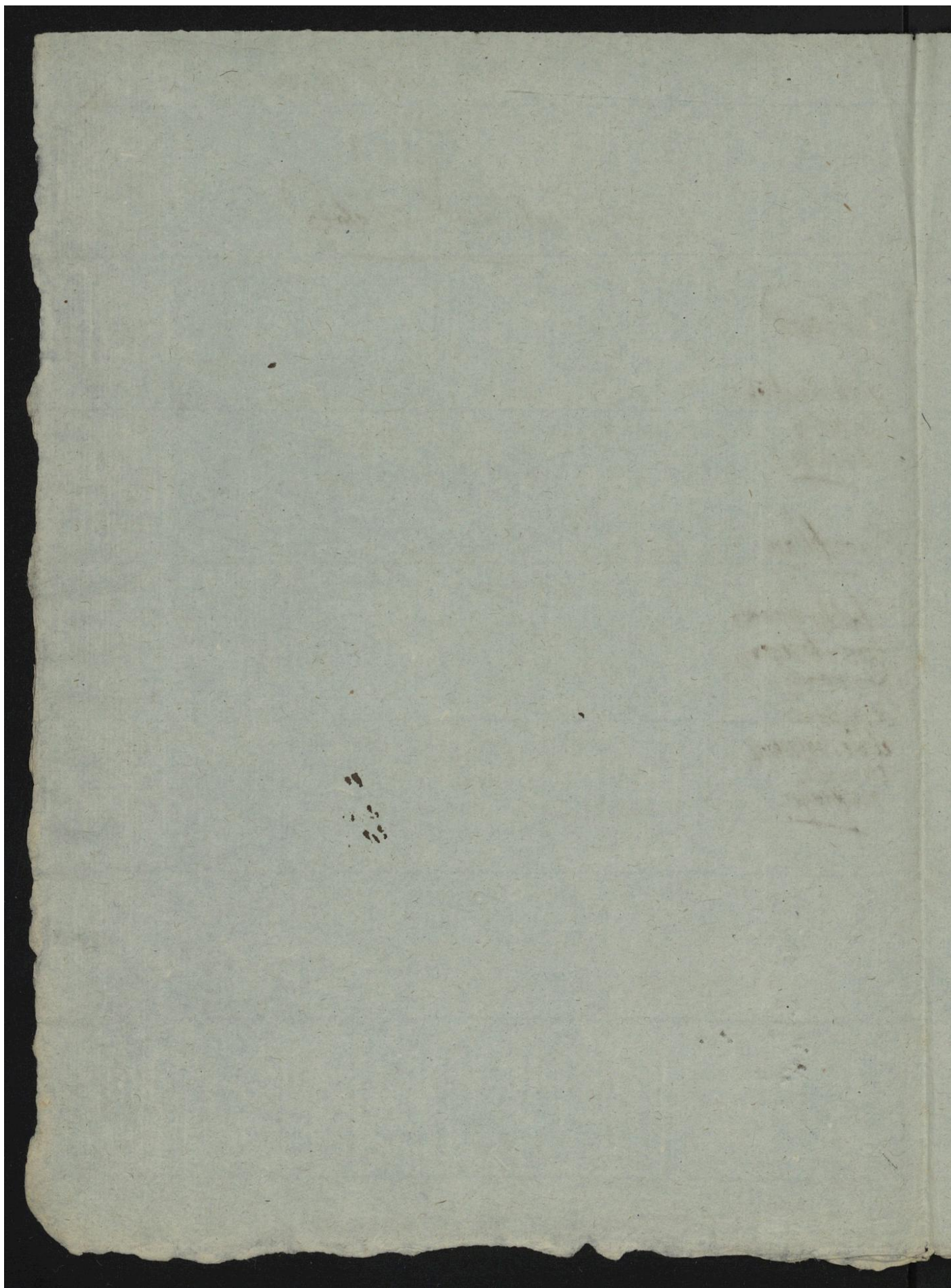
Du Devant

fabrication
exclusion
des notes

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Granttham

Stalhs ouments
pour les
des notes,
des notes
et des vignettes
encore
nouveau

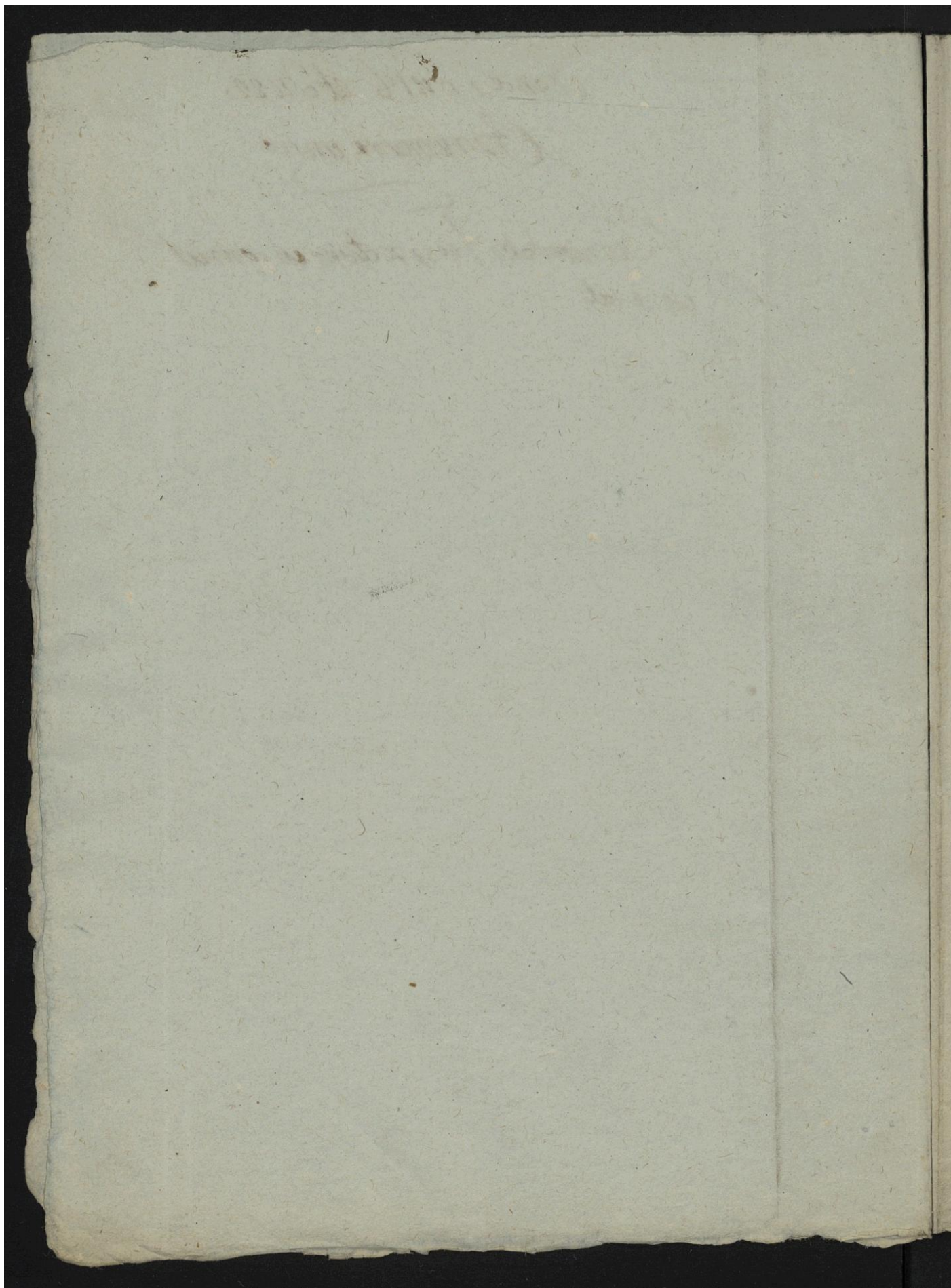


Séances Jui 16. et Ju 22.

3

Bourgeoisie unie

Réunion des trois sections en conseil
général



110 363

Jeane du 26 Brumaire
an 10

4

Grand Bail de la Seigneurie

De Bourne

Proclamation
contre
l'introduction
des payans
anglais.

Aucotte
machines
à filer le coton.

Vincent L.
Laurant

Memoire
sur les
manufactures
de chin
rapport avec
le commerce
et l'Espagne.

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Martin
et a Korman

Thom d
Gibson

George Perce George et Duplat tous deux
et Duplat griseurs sollicitent un brevet de
Grenoble 15 ans pour la découverte de procédés
après lesquels ils impriment la musique
à la presse typographique.

B. Duv

Vu le mémoire descriptif de nouveaux procédés
pour imprimer à la presse typographique
et également les feuilles de dessin réductibles
à l'objet de leur demande
la section des arts trouve que le petit brevet
est rempli le vu de la loi et qu'il convient
qu'ils soient soit leur être accordé

Le préfet
du département
de la Seine

Du Gar et la fonctionnaire de St Denis

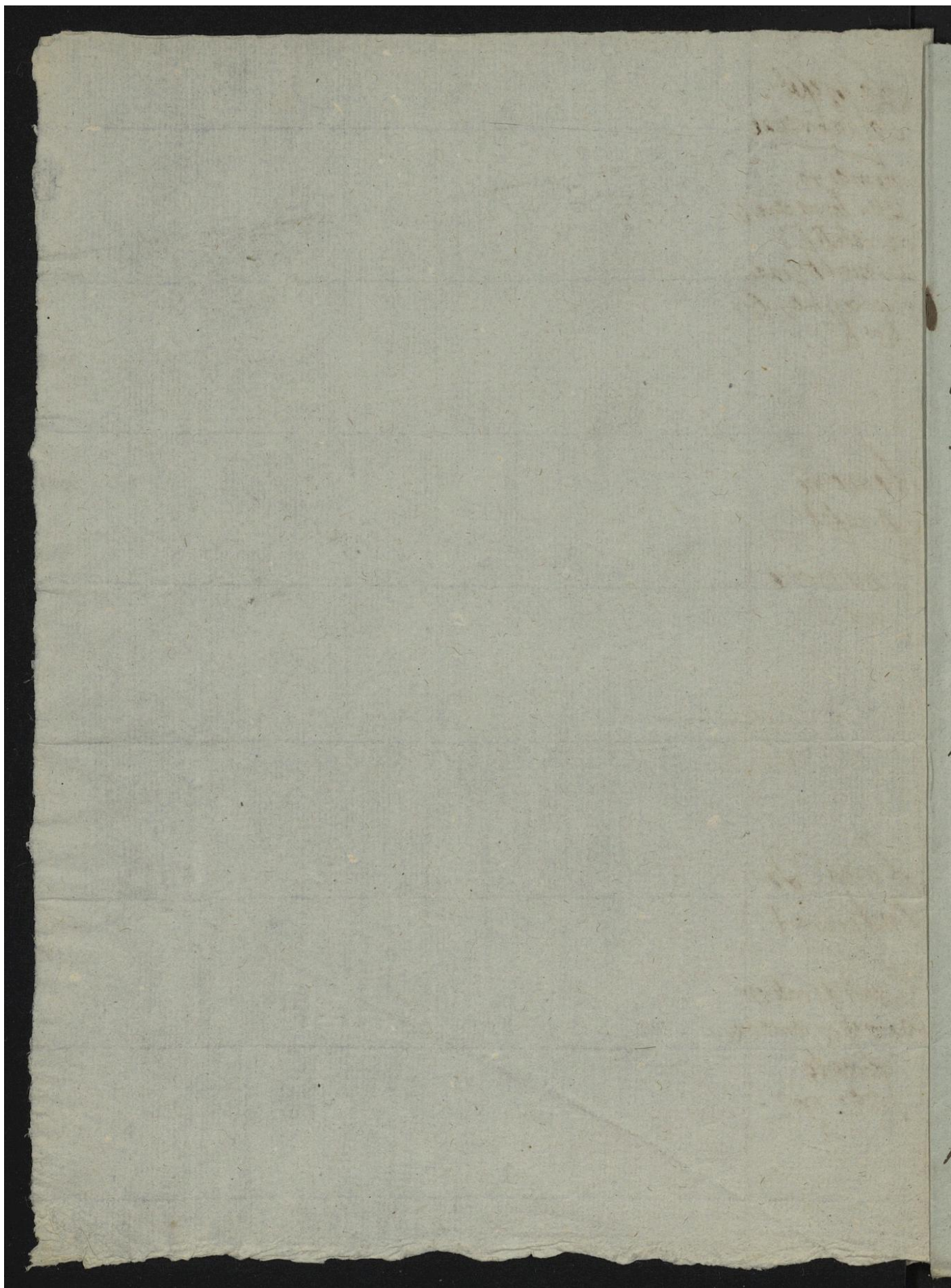
de nombreux
propositions
de la Seine
de la Seine
de la Seine

Le p^{re}fet
de la prison
memoire
sur la necessite
de retenir
les maîtres
jurés des
C^o C^o

Le même
p^{re}fet
memoire
sur

Le mi. de
l'interieur

Pratification
Recevez encaisse
g^o memoire
no. 902.



6

machines
et les latines; limes &c

Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

hausmann

Evancage
Orange Van-
di-nople.

Le cit. hausmann adresse au
mi. observations sur le langage
d'un d'un procédé simple et
combiné pour obtenir de la plus
grande beauté et solidité la couleur
comme nous la dénomination de
rouge d'ulvan ou d'andri-nople.

Les fabricants
d'armes de
1820
armes

Les fabricants d'armes de la ville de Nîmes
replacent contre la permission accordée
au cit. Gossuin d'établir dans cette ville une
manufacture d'armes. exclusive
de la section pour le

Lisoe

Le cit. Lisoe artiste mécanicien rappelle différents
ouvrages qu'il a exécutés pour le jour et pour la nuit
de l'automate. mais il ne peut pas dire qu'il ne
de l'academie de l'academie, dont il n'a pas été payé. il prie le

3.

me de venir à amorce en lui donnant
un compte de ce qui lui est dû
sa réaction n'a été dans la mémoire et les papiers

9

John Bernard Leric. John Bernard et Compagnie négociants
d'Alsace Lorraine ont le plaisir de vous adresser
un compte de ce qui leur est dû
pour les services qu'ils vous ont rendus
et de vous remercier de la confiance que vous leur avez eue
et de vous prier de leur en faire part à leur retour
ce n'est pas encore le cas

Reise

Page encaisse
pour l'auto
matte qui
joue du
clavier

de l'P. huitre mécanique rappelle différentes machines
et notamment une machine encaisse qui exécute pour composer
l'automate qui joue du clavier donne par la fluidité de la
cylindrée de la machine de la machine. Devenir
au plutôt à son cours en lui faisant donner un compte
qu'il lui est dû par les papiers. pour les services qu'il
il n'y a pas encore été page.

10

line

1/0

La réaction
de l'Etat et de la ville qui soit en état
pour les services qu'il leur a rendus
à la publication de la mémoire et de la
le cas qu'il y a eu que la mémoire soit
un compte qui soit redonné des papiers
de la machine avec invitation de la
à lui de les donner dans leur journal

8

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Voire
Page en cuir
pour l'auto-
mate qui
joue du
clavier

de P. seize mécanicien rappelle différentes machines
et notamment une qui envoie y il a exécuté pour composer
l'automate qui joue du clavier. donne par la suite à la
cylindre de la machine de la machine. il peut le mi. de son
du plutôt à son cours en lui faisant donner un coup
pour ce qui lui est de par les yeux. pour ce qui est de
il n'a pas encore été pour.

1/0

Maximilien
de la république et d'avoir qu'il soit écrit par
un homme pour lequel on demande s'il n'est
à la publication de son mémoire et d'un
lequel qu'il y consente que le mémoire soit
un ouvrage plus redacteur des archives
de l'histoire avec invitation de la
Mairie de Paris dans son journal

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

3.

me de venir d'aujourd'hui en luy donnant
un compte de ce qui lui est dû
de rétribution de son service et de sa pitié

9

John Bernart Lercit. John Bernart et Compagnie negociants
annoncent qu'ils ont obtenu de la part de
d'ordres de la part de la ville de
Fammarie ^{en l'année} de la part de la ville de
ment de la part de la ville de
Fammarie et de la part de la ville de
ce n'en existait pas de

franc
machine
pour la
fabrication
de la machine
line

Bonnet fon-
de
Dev. Jon
Bouffesent
de celui
anglais

par

Le préfet de
l'Am
mienne
to le quine

Biard
Pour l'économie

Le préfet
Gustave
Remington
ment pour
les filatures
de coton
à P. Miro.

10
60
Séance extraordinaire
du 26. Juin 1910

10 363

Président leait. Desperande

Reçu par
de la haute
d'acne

conversion
d'acne
par le moyen
d'acne
d'acne

Reçu par
de la pomme

ob, 23 actions
m, 23 actions
de blanchiments
de m, 23 actions
m, 23 actions
m, 23 actions
m, 23 actions
m, 23 actions

le Morand

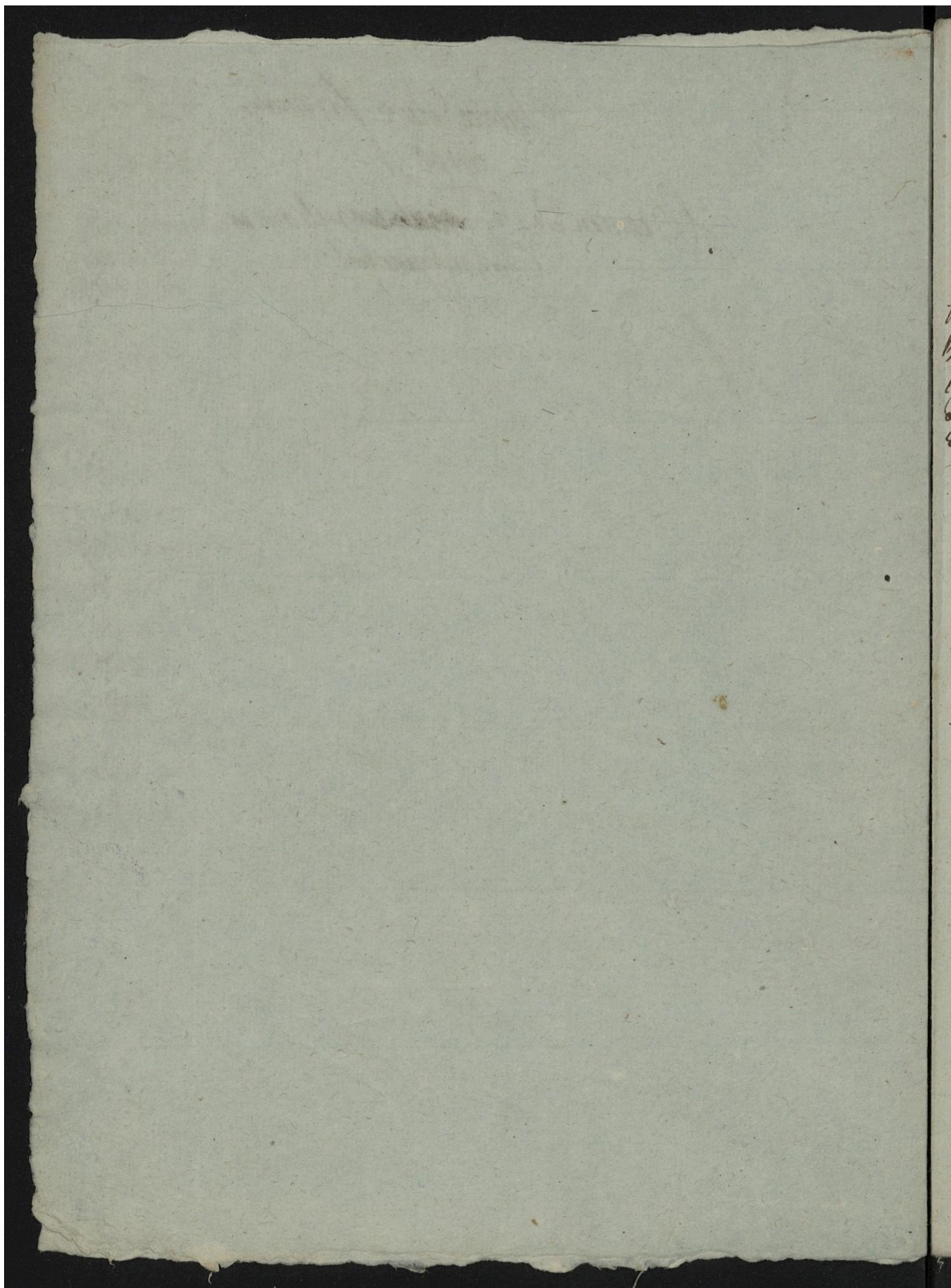
Quelques
les p, 23 actions
et les p, 23 actions
m, 23 actions
m, 23 actions

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Fontenelle
Echantillon
Dept la me
pro sonard
D'un certain
sublimeau

Comi.
Sommel
ci' le roman
De la section
Des arts
Une redmi-
gottle de
Drops
misse l'noable
ci' le cin

Séance du 2^e primaire
 an 10
 Réunion des 3 ~~comités~~ sections en
 Conseil général.



10

363

Cane du Li. primitive
an 10

B2

President Lecit. Tignon (Lecit)

joly

proportion
nement de
la lampe à
double courant
d'air

B-22. 2m.

Lecit joly sollicite un brevet de 5 ans commencent

la lampe à double courant d'air

dans les bureaux de ministère

un modèle de lampe à double courant d'air

du perfectionnement qu'il a découvert et dont il a obtenu

brevet de 5 ans

brevet de 5 ans

B-22. 2m.

Lecit joly
ouvrage
m. t. p. t.
manuel de
la machine

Lecit joly

Lecit joly

Lecit joly

Lecit joly
Lecit joly
Lecit joly
Lecit jolypart. g. g.
Ducif. Dervallée
melecit. DesarmesMUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Guinet
moyen
d'absorber
le fluide
électrique
qui compose
la matière
du tonnerre

Séance du 6. mai 1890

Duval
Gandelabres

Grand P. Lecit. Sapien. Bernier

Delcastro
D. P. mes
Procédé
pour rendre
l'eau de la
mer potable

D. P.
le jour
Demande
d'une somme
de 225 000
pour continuer
la collection
des cartes
météor.

Conton délit. Souton ex-directeur de la monnaie de
Paris fait hommage au mi. d'un ouvrage ^{imprimé} dont
il est l'auteur et qui a pour titre exposition
de la doctrine monétaire
Remise au carton de monnaie qui ne
présente rien de neuf.

person
machine
nouvelle

10 363

14
Séance Du 11^{er} primaire an 10

Président Pleci P. Montgolfier

Le préfet
de la Seine
à l'Assemblée

Demande
d'un modèle
de machine
à filer le
coton

Le mi. De la Seine. De la guerre m'invite celui de la guerre
que l'on a d'ordonner une commission composée
d'alliage nommé de dormites et d'artistes en métallurgie
pour la fonte des canons pour chercher un alliage qui se durisse
pour la perfection des canons d'une grande
durité la plus de ténacité possible

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

L'envoyé du conseil des mines on en
présentera le ci^t Pabonville premier
inspecteur général de l'artillerie qui
desire connaître les commissaires de
le mi. aura droit pour ce corps
avec eux

Admire

Faulte et
Fauces

Leveuse

Clémence

Envois d'un
e d'antillon
prospect,
Vaisseau
D'incertitude.

15
Séance du 6 Primaire
an 10

Président Louis Montgolfier

Caution
Observations
sur l'usage
national
commercial
des moyens
de la nation

Décret
projet de
finances
l'encourage-
ment des
manufactures

Le mi. des finances renvoie à celui de
l'int. un projet de finance pour
l'encouragement des manufactures
et l'encouragement de la mendicité
et l'encouragement de la République

La section a examiné le mémoire du
cit. Décret; elle y a trouvé des intentions
philanthropiques mais aucune idée neuve ou
praticable sur l'éducation elle ne croit
pas qu'on puisse attendre de résultats
utiles.

Le p^{re}mier
D^u D^u D^u

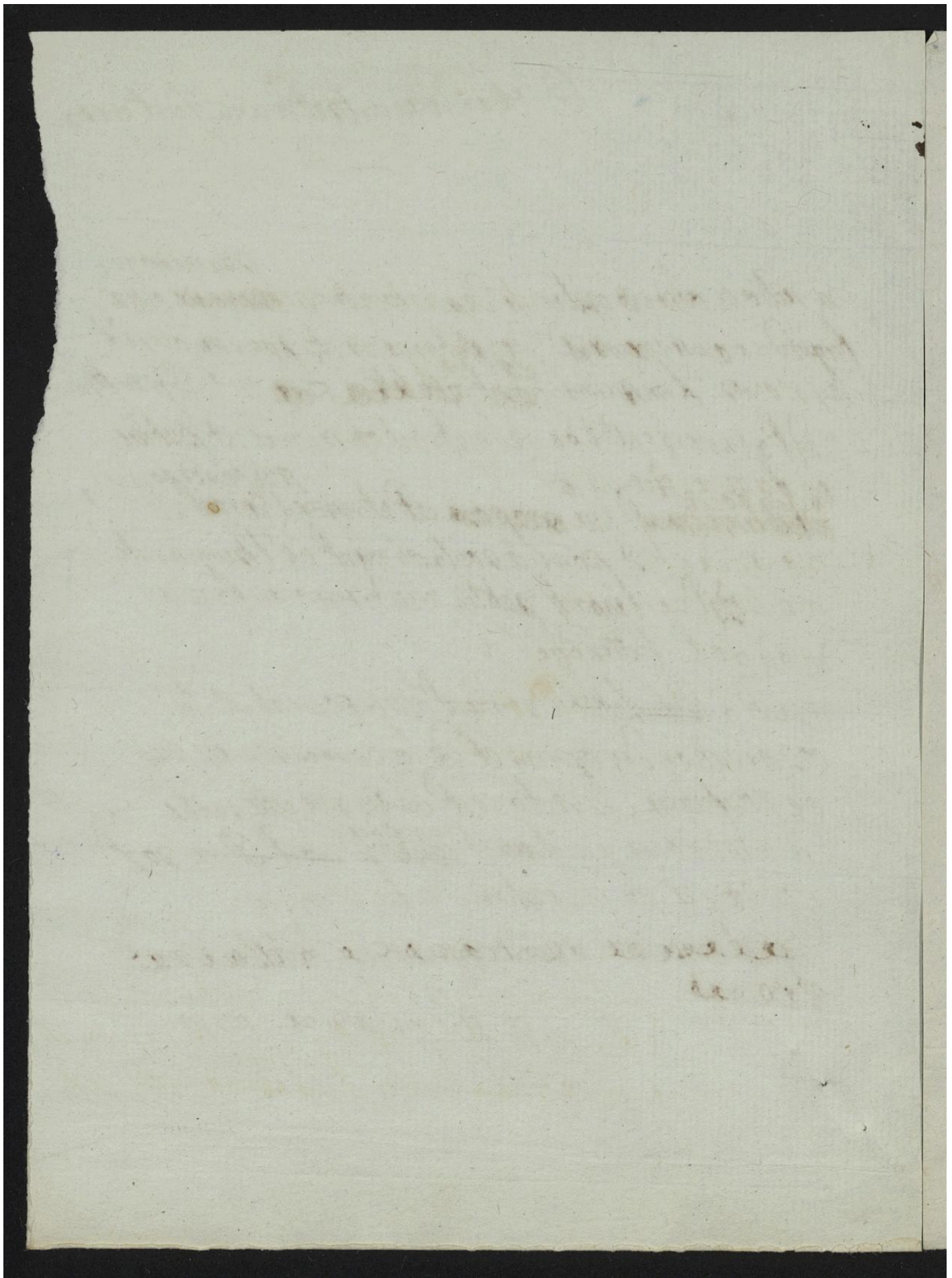
Harlogeri
de Bre
nancon

La nation de Paris qui existe depuis longtemps, pourvue d'une
provident d'enseignement de tous les manuels pour secourir
les masses. L'imprimeur ^{qui n'est pas} de la ville de Paris
n'est pas une répétition de l'instruction reçue et publiée
en France, mais qui est
établissant que ~~propre~~ et étranger, pour se former,
monde plus, sous le soulagement de l'humanité
mais ce n'est pas le public qui ne se trouve en France
mon doit l'atténuer.

opposé à l'altération et au blanchissement qui a pour objet la
conservation des marins et de la cargaison en cas
de naufrage, la section est d'avis que cette partie
du mémoire ou il est ^{annoncé} ~~parlé~~ doit être
renvoyée au ministre de la marine.

*Dauphin's name' a quile can mean both a seal
a shark*

de 16. primaire n° 10.



10

363

17

partie en Memoire jointe
renvoyée au Ministre de la
Mairie.

Il est d'avis que l'imprimé
joint au Memoire sera
moyennant de suivre l'individu
dans l'état de son
apparence. Soit adressé
au Conseil de santé, pour
être examiné par lui, et pour
être fait ensuite un rapport
au Ministre.

fait en France le 8 Brumaire
an 10

J. Montgolfier

Dans l'imprimé qui est joint on a trouvé que
la traduction et la répétition des moyens employés
en France et déjà publiés à une époque antérieure.

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Section des Art. Sci. et. f. Grands et
certs et manufactures dans le même qui transmet
propos au Ministre de l'Int
relativement à la formation en
France d'une suite de seurs
pour les voyer. La section
s'entend de l'épave de l'usine
publique, plutôt qu'au Gouverne-
ment à en créer de semblables
institutions ^{aucune il existe ici depuis longtemps}
^{un établissement public pour les voyer}
Les autres idées contenues
dans ce Mémoire ont pour objet
la conservation de la vie de
Marine & de la Cargaison de
Navires en Cas de Naufrage
en de Tempête. L'établisse-
ment qui propose ce jour
modèle celui qui existe à
Bambourgh dans le
Northumberland en Angleterre
La Section Croix de l'Orne

110 363

Secma Durt pr m. anco

Président leat. montepi

Smith

Extrait d'extra-
ct d'une manu-
script de 1881,
les procès
complets

John Ford
me caniques
de file la
luine et
le coton

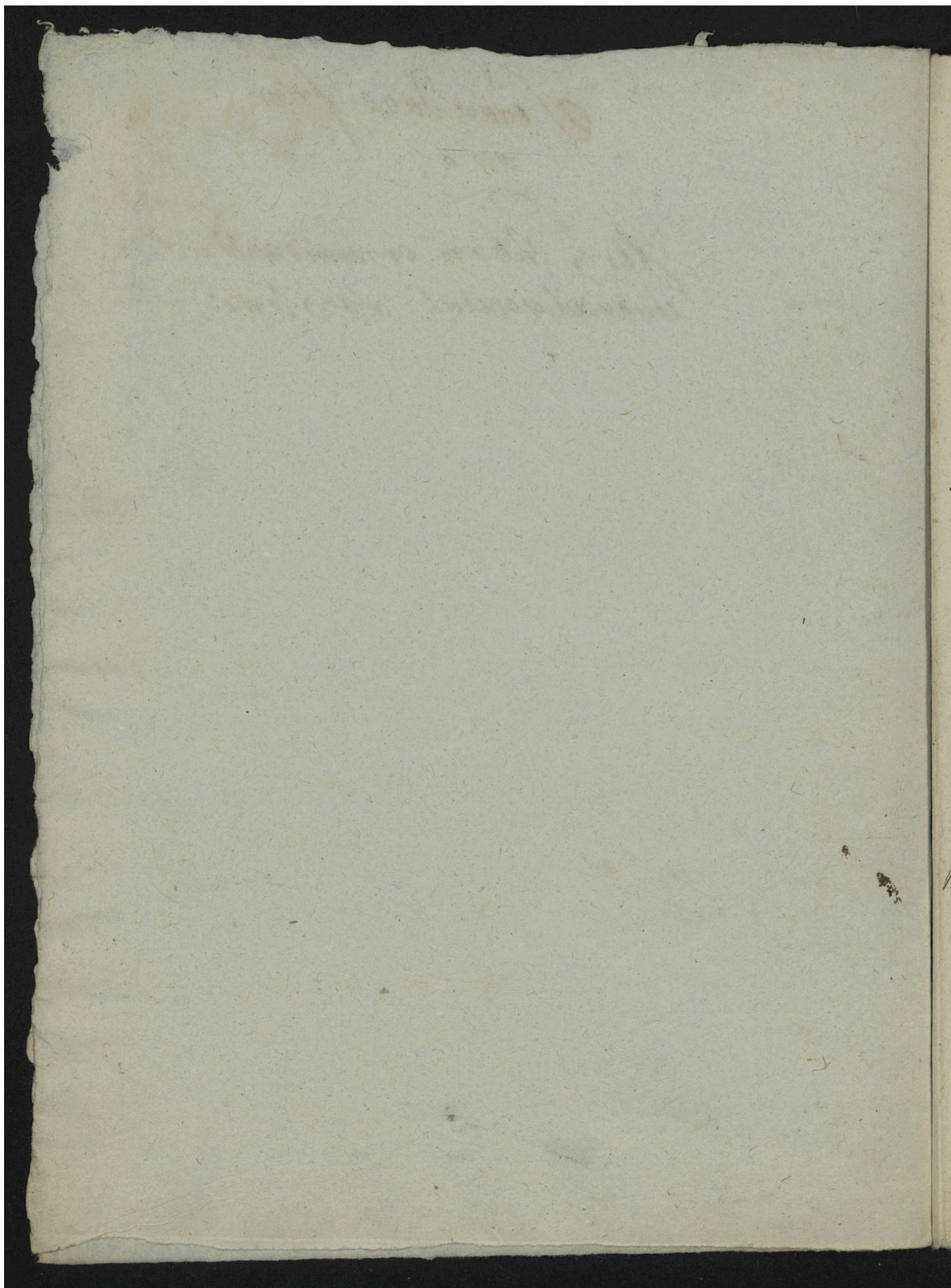
Seville
nouvelle voiture

INSTITUT
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Armel
Non d'un
Dictionnaire
d'orthographe

19
Séance Jure. prim.
an 10.

Les 3 sections se réunissent
en conseil général des 3 com.



10 363

20
Séance du 21. frim. an 10.

Président Barth. Bardet

Lequel
de l'association
n° 627
Fonction
~ ~ ~

Siq
Demande
d'autorisation
pour visiter
les ateliers
de blanchiment

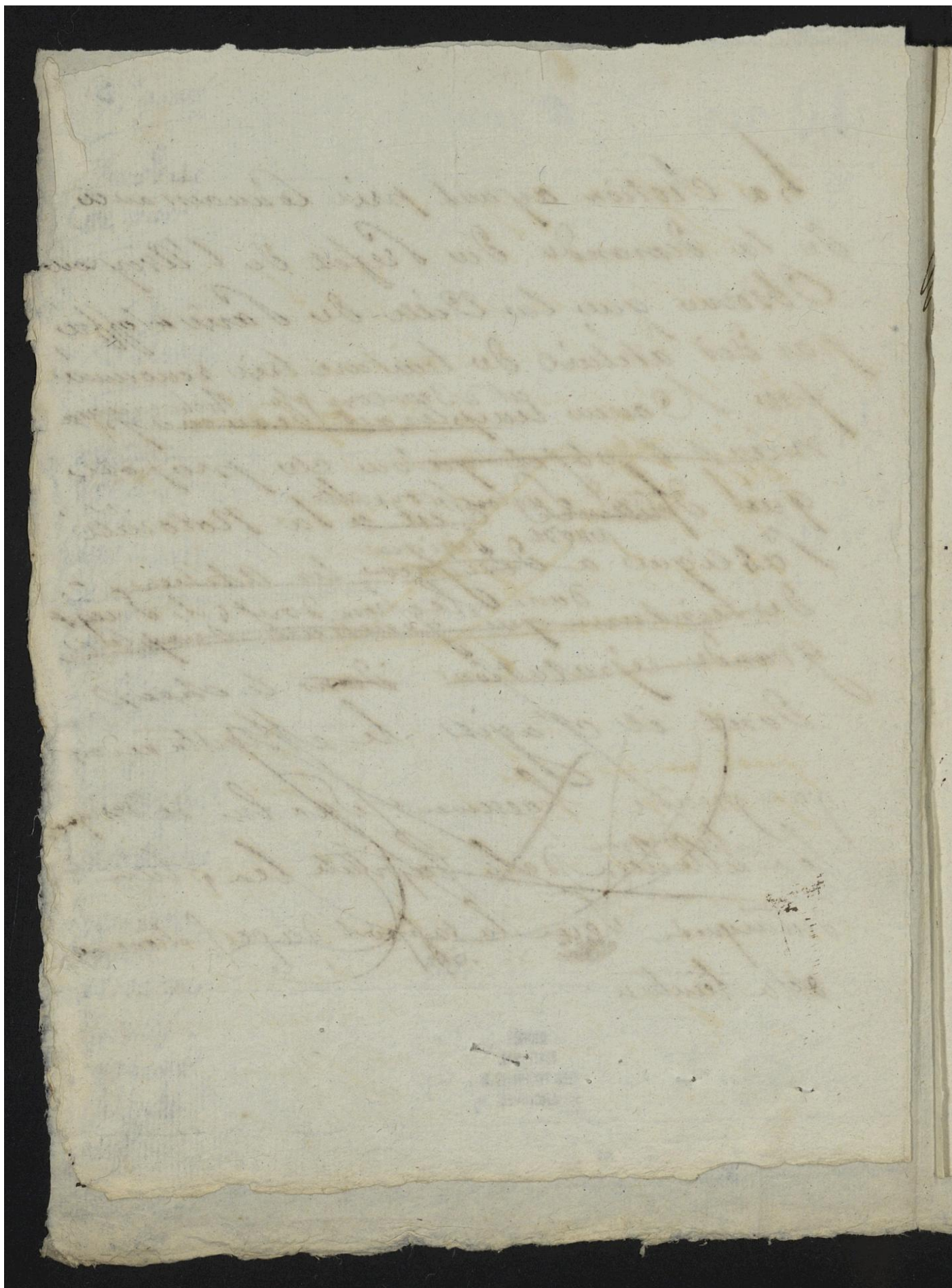
MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Si gourd
deu de vie
de mare

Barney
nouvel
appareil
d'illumina-
tion de
l'œil et de la
vue
Barney
mit

de poudre
de la poudre
Sousi d'air
rapport
d'oreille
conception
de blanchi-
ment

La Section ayant pris connaissance
 de la demande du Préfet de l'Arroyon
 observe que la Ville de Paris n'offre
 pas des ateliers de teinture très renommés
 que. Nouvel ^{est beaucoup plus} ~~simple et~~ ^{riches en} ~~beau~~ ^{matériaux}
 mieux l'objet qu'on se propose
 qu'il ~~est~~ ^{est} ~~la~~ ^{la} ~~notoriété~~
 Publique a ^{pour} ~~designer~~ ^{diriger} les Ateliers
 de teinture ^{donc} ~~qui~~ ^{Section} ~~ont~~ ^{dont} ~~il~~ ^{il} ~~s'agit~~ ^{s'agit}
 grande réputation ~~donc~~ ^{le} ~~choix~~
 dont il s'agit. Le ~~ministre~~ ^{ministre} ~~ne~~ ^{ne} ~~doit~~
 pas prendre légèrement ~~par~~ ^{par} ~~lui~~ ^{lui} ~~de~~ ^{de} ~~designer~~
 les ~~ateliers~~ ^{ateliers} ~~de~~ ^{de} ~~la~~ ^{de} ~~capitale~~ ^{capitale} ~~les~~ ^{les} ~~plus~~
 distingués ~~pour~~ ^{pour} ~~la~~ ^{la} ~~savoir~~ ^{savoir} ~~du~~ ^{du} ~~perfectionnement~~ ^{perfectionnement}
 de la teinture.



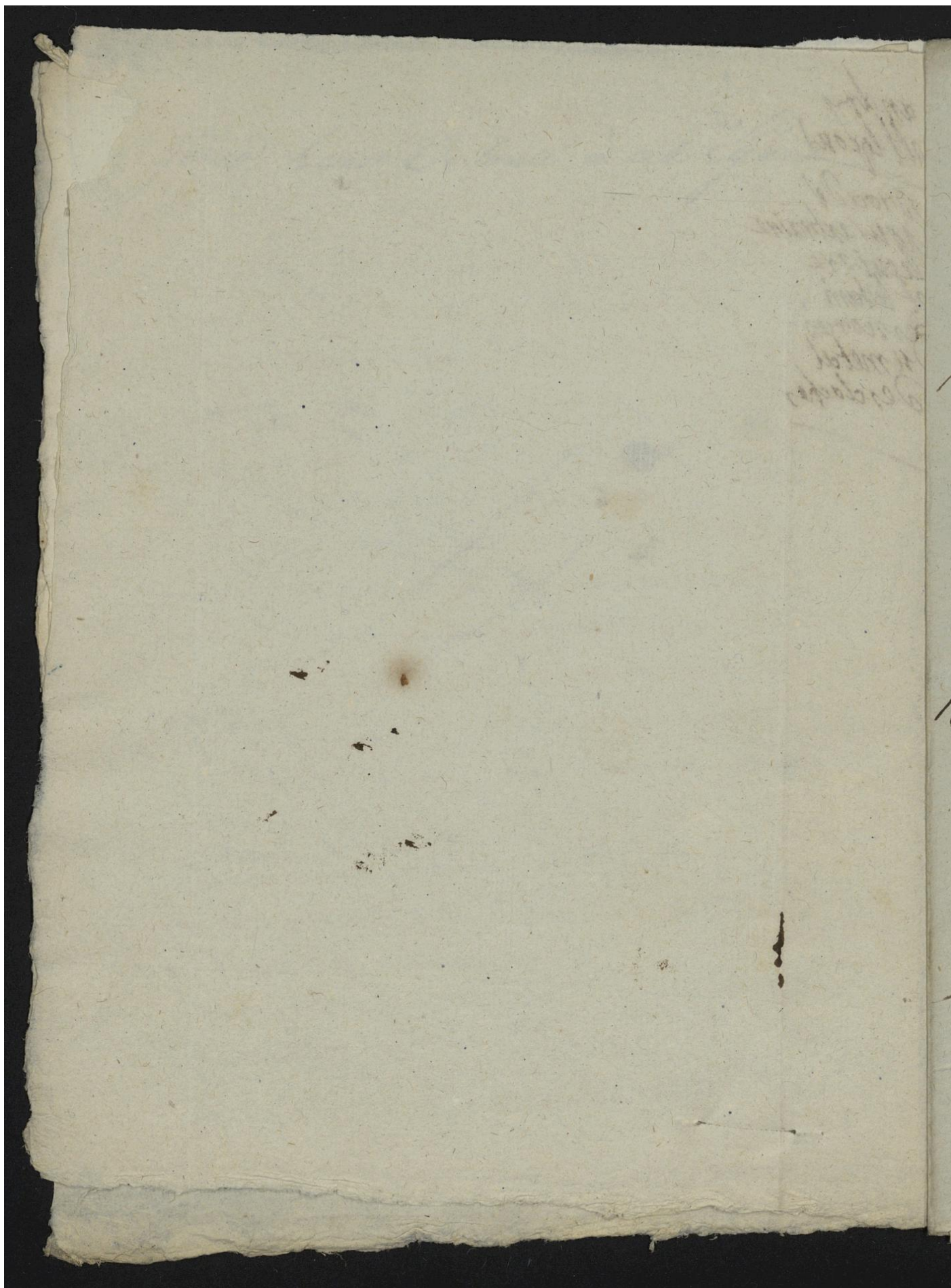
La section ayant pris lecture de la
lettre du C. Moreau, pense que
le Ministre ne peut ni ne doit lui
accorder l'ordre ni l'autorisation qu'il
réclame pour le C. ~~lepré~~. Chaque
Manufacturier est son maître ~~et~~
~~doit avoir~~ dans ses ateliers et de
choisir pour ses Ouvriers, qui bon
lui semble. Le Gouvernement
ne saurait ~~se permettre~~ de gêner sa
volonté à cet égard.

C'est aux manufacturiers ^{eux mêmes} ~~qui~~
qu'il ~~le~~ ^{leur} ~~doit~~ qu'il ~~doit~~ s'adresser
pour l'obtenir, parce qu'ils ont
seul le droit d'ouvrier ^{leur maître} aux étrangers
l'entrée de leurs ateliers, & de
l'admettre au nombre de leurs Ouvriers
les sujets qui leur conviennent.
Le Gouvernement ne saurait
interposer son autorité pour

général leau De l'onté à cet égard.

andry
et logon

proced
pour extraire
le cuivre
et l'etain
des scorres
du metal
des cloches



Seance du 26. prim.
cinio.)

24

10. 363

Président le C^{te}. Bardet

Barnes
américain

proposition
d'affaires
en France
des hommes
anglais

se reporter
à la notice

memoire
sur la fabri-
que des
cailloux
de ce Dept.

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Sorave
legrand

Demarche
pendante
d'obtenu
communica-
tion du brio.
qu'on obtenu
l'escrit. l'age
et petes

Grandes
du l'ajout
des

Chandeliers
deser d'
coulisse
Droit!
Couty

Girard
observation
sur les man-
des l'ages de
la l'age
et sur les mis-
pectus

10. 363

25

Le Gouvernement n'accorde des secours
pécuniaires aux Artistes ni même à leur
avance, qu'après qu'ils ont fait
connaître le procédé de fabrication dont
ils font usage, et que cet procédé
ont été jugé avantageux et utile
à l'Etat. L'usurier ne peut donc obtenir
les 500^{fr}. qu'il réclame puisqu'il
ne par remplir cette condition essentielle.

On verra la fiction ne prévaloir
pas bien de l'établissement qu'il se
proposait de former. Les cendres de foyers
qui pourroient seule lui fournir la
potasse sont d'un prix trop élevé à
Paris pour qu'il soit possible d'en
retirer un alkali avec avantage.
d'ailleurs dans les blancheries, dans
les blanchisseries, dans les raffineries
de salpêtre on se consomme fort peu
la potasse. On emploie avec le même
succès les résidus de cendres. Les frais
considérables qu'entraîne l'extraction
de l'alkali feroient donc en pure
perte. en effet il n'y a qu'à les payer

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

ou les cendres ne peuvent pas s'employer
pour le sel ou en moins à une distance
peu considérable, qu'il conviendrait de retirer
la potasse. L'objet principal de cette
opération est d'éviter le paiement de transport.
Enfin le C^{te} Lurpiu se propose
d'employer avec succès dans sa manufacture
les cendres provenant des établissements
publics. Mais en général on n'y consomme
que du bois blanc qui ne donne pas
de potasse, celle-ci venant ne
pourrait ^{être} et ne devrait être livrée au
C^{te} Lurpiu, et alors il y aurait de
la perte au lieu de bénéfice à en retirer
la potasse comme nous l'avons prouvé
tout à l'heure. Si on lui abandonnait
gratuitement il se garderait bien
de s'en employer à ses opérations pas ce
qu'il trouverait trop d'avantage à se rendre
dans son état naturel.

Lequel
de l'espaul

Envoi d'un

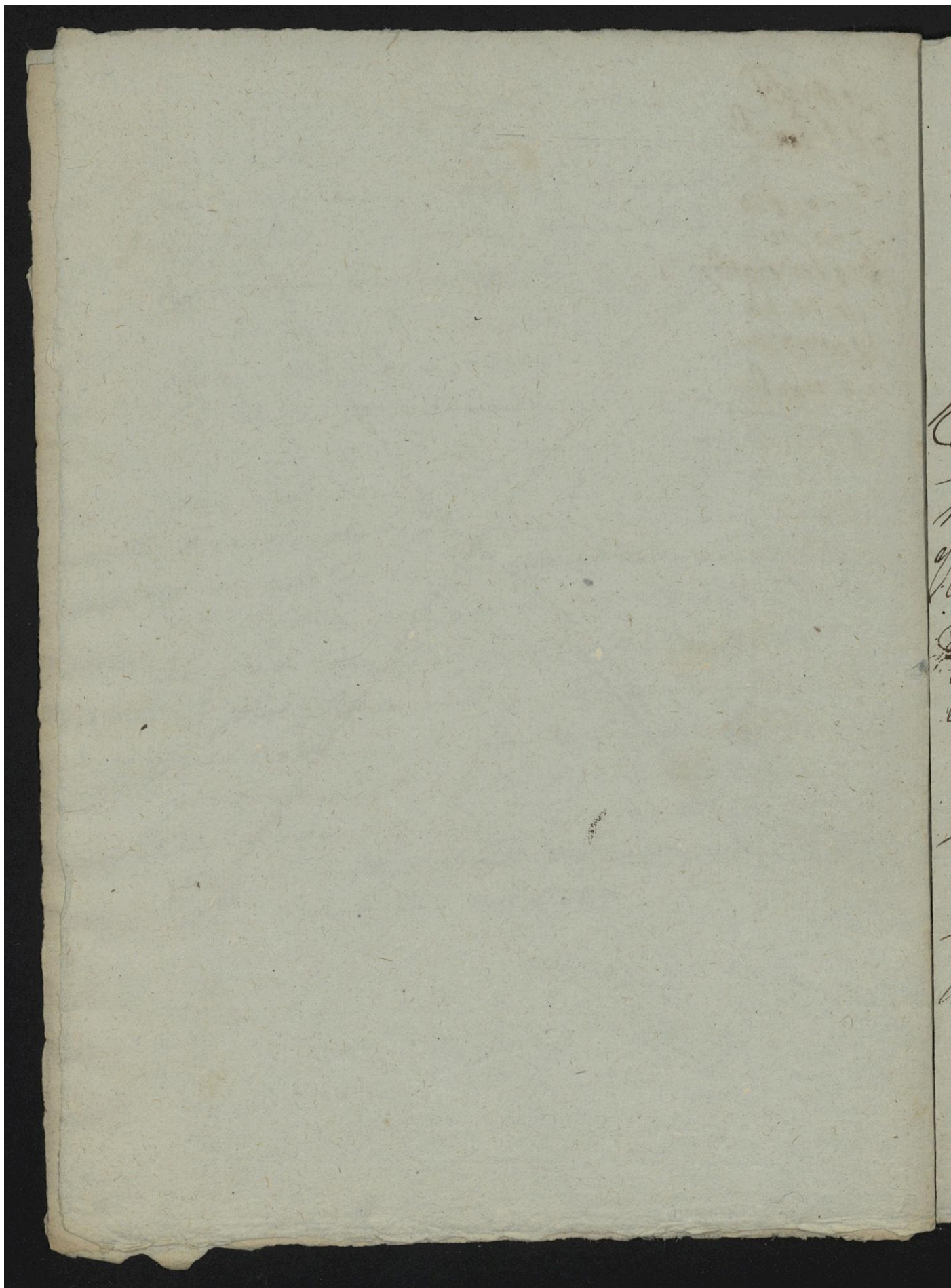
meuble

de l'espaul

en l'air de

la commune

de grand



1^{re} page

Ceance du 28.
prim. an 10

22

10 363

Président. Bardet

Proposé
C. Bardet

notes sur
quelques
obligements
à forme
de ce de
et on les améliora-
tiens de faire
à ceux qui
en ont fait dans
ce de

Engels
Quincaillerie

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Jacques-
Joffe

Demande
de deux
brevets
gratuits

Leuillet

Demande
de fonds
pour une
nouvelle
fabrique
d'armes d'
Leu.

28
Séance Du 2. nivose
an 10.

Reunion des 3. sections en
conseil general.

Séance Du 4. nivose, an 10.

Considérant le cit. effluve

Durroche
Fourbes
pyritiques
Recommande mines communiques
les observations ducit Durroche
enclut des points et pendants de ce
ce à dire sur l'emploi commun
de fourbes pyritiques de ce de p.
la section pense que observations
qui rendent renforcees a la section
d'agriculture. le conseil des mines de se
premier de cet envoi.

Fursem
patente

Les registres
D'opélines

Diverses
à l'usage d'outils
et d'acier
enroulés
le 1^{er} d'acier

Jacques Schmid
Fautx
à l'usage d'outils
d'acier

Quatrième

Dijonval

Machines

d'acier

cardes

fil de laine

10 363

Clame Dubuisson

29

Président P. P. Molard

Robert
Pleignier

Tellmerique

Ac. cit. Robert Pleignier
contre le jugement porté par la
me. ap. que d. qu'il se d. il n'est
La section se réunit à nouveau le
24. 11. 1919.

Girard
Charrier

Les
P. P. P.
Le lafon-
D. de de
A. Comilky

Projet
sur l'emploi
de la matière
des cloches

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Neveu

Saline
De Bawers

Scana Jus: minore
amig.

32

President, Leit. Maland

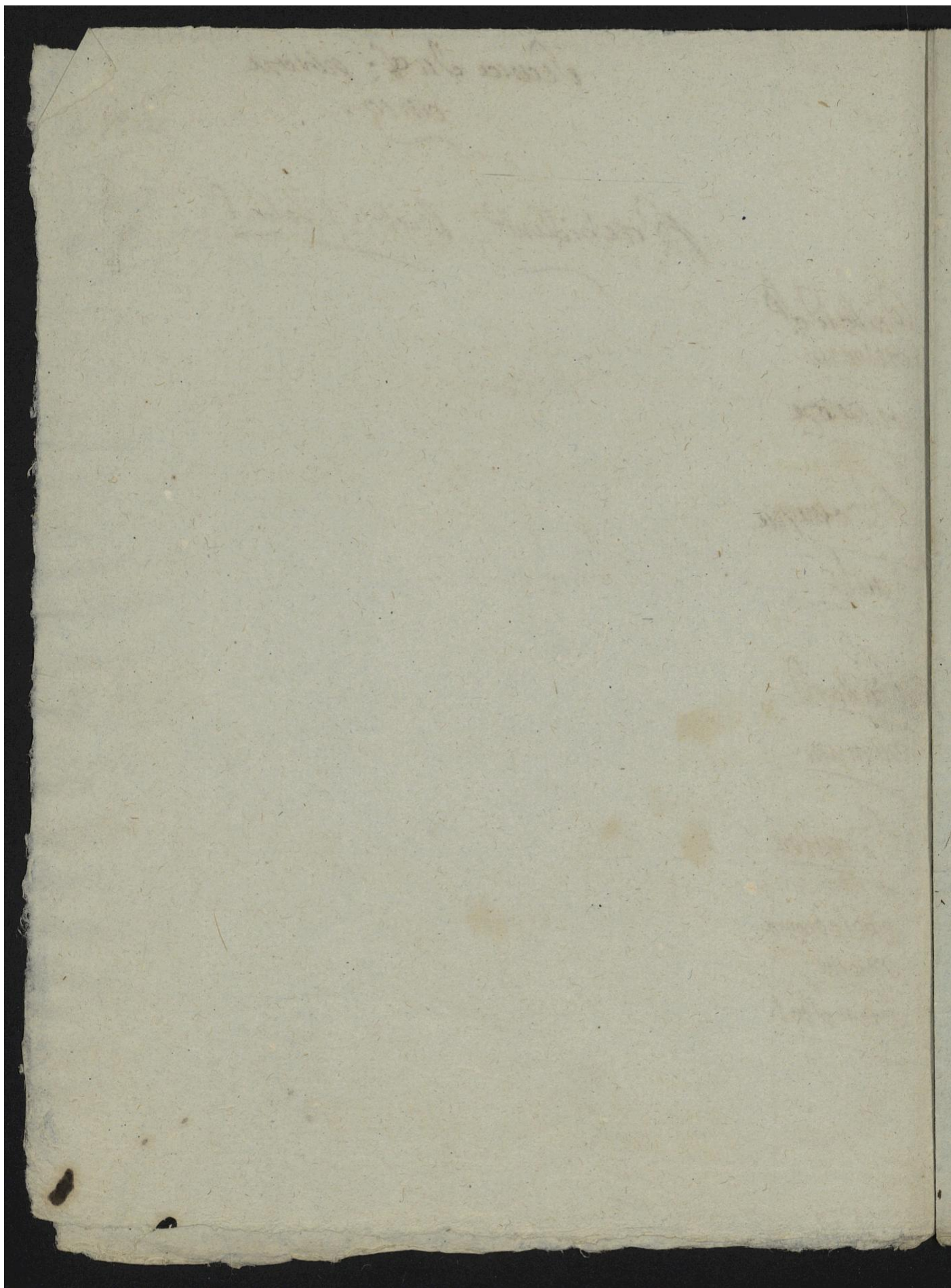
Caillard & P
de l'ann
compete

Bosmeque
Paula

Caillard
minium

Bosmeque

poetecono-
mique.
Les. Lm.



10.363

Seance du 25. nivose an 8-10

31

Reunion des 3. sections
encombrement

Seance du 4. nivose an 10

President M. P. Deshayes

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Crochet

Pipes

Coim

Revue
des arts

Le Cit. Crochet fabricant de pipes a Paris
sollicite des secours pecuniaires qui lui facilitent
les moyens de donner de l'activite a son etablisse-
ment 60

Le Cit. Coim mecanicien ~~de~~ ^{nouvelles} d'armement
nites en delivrement de la perte d'une
manufacture ~~de~~ ^{qu'il} avait etablie pres
la tour du temple et qui pour objet d'utilite
publique fut detruite en 1792
La section des arts apres examen de toutes les pieces
presentees parait d'acquiesce a la demande ~~de~~ ^{de}
celui qui avait de la peine a se faire entendre au sein
d'une assemblée d'hommes d'Etat et nites qui se d'ame
et se voit au sein d'un motif qui puisse ~~de~~ ^{de}
non prise de ce motif par la section des arts et manufactures

otto le préfet de Lot et Garonne d'enire con-
Chambray montre le procédé employé à Konis-
berg pour le cit. Otto pour le
peignage des chambray

La section ne connaît pas le procédé
employé à Konisberg pour le peignage
cette communication a pu être faite au
mi. de la marine ou à celui des relations
extérieures. c'est auprès de ces mi. qu'il
convient de s'en informer.
il sera bon aussi de connaître la section
d'agriculture.

Le cœur

Schelle
à incendie

Reçu par
m. Goussier
machine
à enfoncer
les vis

Demande à présenter le modèle d'une
machine propre à enfoncer les vis
le même jour au cit. Lacaze sera
admis pour le même objet à examiner
les deux machines pour en être com-
parées.

Remise de la lettre du pétitionnaire
au cit. Goussier machine à enfoncer les vis
à la division des travaux publics

10 363

Section des arts et manufactures

La section anglaise que le jury nomme par le mt.
 pour examiner les produits de l'industrie nationale exposés
 au Mans, a été composée de sept membres complémentaires de l'an
 De ceux appartenant à l'agriculture, j'en fais mention
 Des produits que le cit. Crochet avait exposés au Mans

Dans les derniers jours de l'année, l'attention qu'ils lui
 ont portée a été beaucoup inférieure à ceux du même
 genre déjà connus.

D'ailleurs cette section d'industrie n'est pas d'une haute
 importance pour que le gouvernement l'encourage par
 des avances pecuniaires.

Scipion Desher

Lequin
Boupe

Le ci P. Lequin Soumet Pa' l'examen un e chan-
tillon d'éboupe ductile et filable à la mécanique
après avoir été cardée. Filent plus fin plus uni
et plus long que le fil ordinaire. Lequel s'essievent
par d'habileté se

La section propose aussi de nommer pour com-
missaires à l'effet d'examiner l'éboupe dont
il s'agit les ci P. Lissuel, et Molard et
Bardet.

Dumazac
dilatation de
la laine

Boque
Carrure

10 363

Anna Dub. n. 10. 10. 10.

34

Le Président de la République

achet

modèle
de sams
papiers
si pats
es pade
bateaux

Chartes

leu
economique

Boucault Leclerc Boucault Charpentier Simon
~~des sams de sams et pats~~ offre de

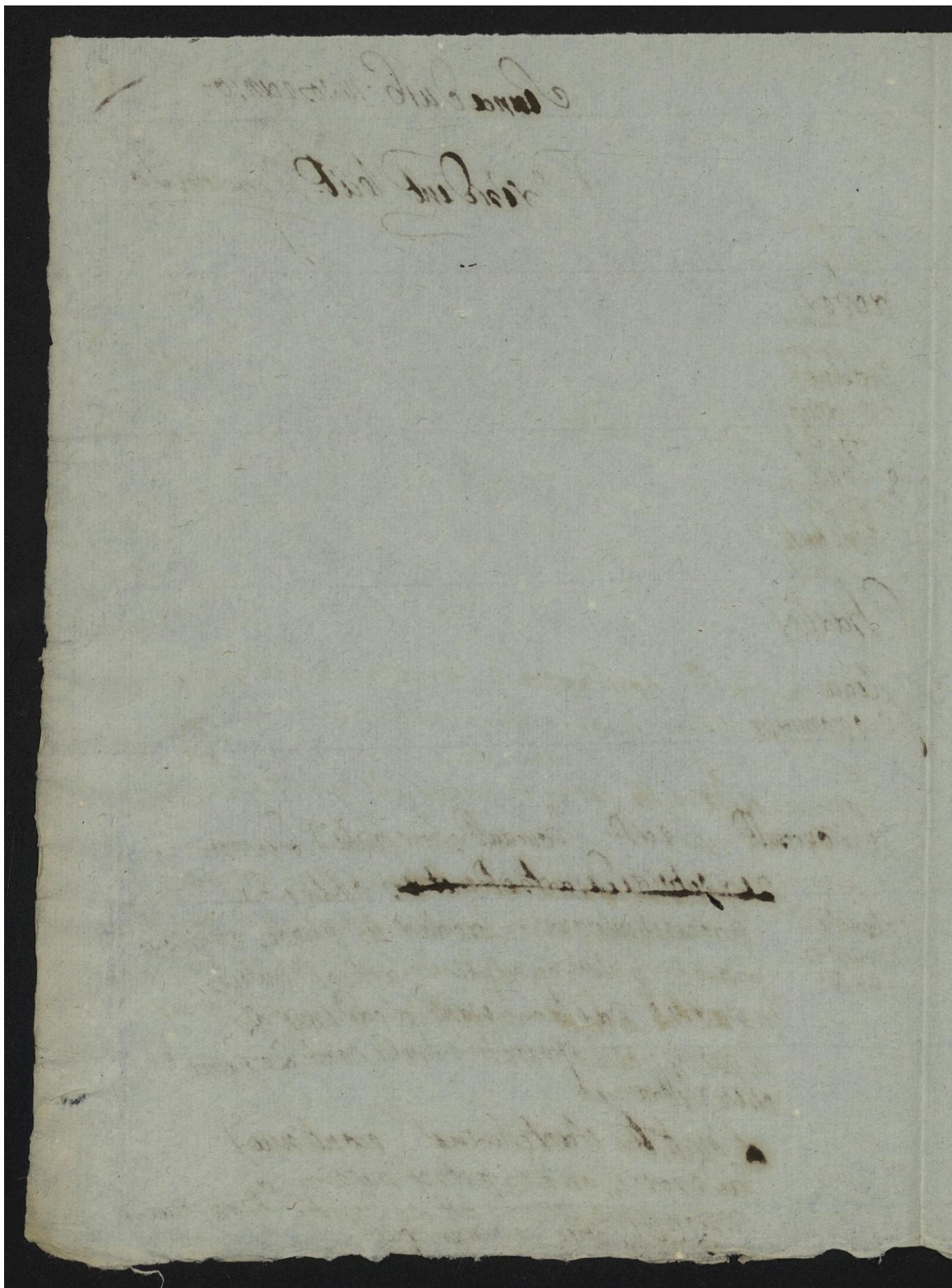
plans
encuivre
cylindres

procureur au pouvoir local les plans encuivre
pour la collection on offre de sams et pats
publies par la cydevant a cadence de
papiers cette offre est toute pats de pats
chez les sams

Leclerc Charpentier Simon

la description des pats et pats la
section pats que la lettre de Boucault
est lui offre communiquée.

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES



France du 18. Mars 1808

an 18.

Président Licit. Doyen

Arat
Cottin

Demande
de brevet
pour
procédé
pour
blanchir
ment
des
filles
de
lin

Leveur péc. Honorable de l'arche à n'ant, prie
Machin le mi. de faire ex aminer une machine inventée
pour presser le sucre. Leveur péc. Honorable de l'arche à n'ant. De
exprimer cette ville pour exprimer le jus des cannes
à sucre

Des cannes à sucre il sera rendu que la machine peut nommer
de rompre les cannes pour le examen de la machine
dont il a été dit qu'on lui en aura fait
un modèle complet ou un
dessin de détail.

Si card
nouvelle
construction
pour

amphoux

propre
Chymique

deux
de tout
les uns

Quelque
et le dire

Combus-
tibles

Séance du 22. Mars
1910

36

10 363

Le Syndicat des mineurs de la
compagnie (général)

Séance du 24. Mars 1910

Président le cit. Scipion Perrier

M. Perrier Secrétaire du Syndicat actuellement à St. Malo
projet sollicite un passeport et des secours pour se rendre
à Paris pour faire connaître ses idées à la presse
et pour les faire adopter par les amis qui le peuvent
les secours
M. Perrier
les secours

Quand aura-t-il le cit. Curmandau de suite desirerait obtenir
demi-uncrue de platine pour repeter
Demande des personnes importantes sur la recom-
position de l'Etat
de l'Etat

La Section pour quel comité que le mi. autorise
le conseil des mines ou le directeur le directeur
de l'école polytechnique à donner au cit. P. Curmandau
des instruments de platine dont il a besoin
pour que les personnes se passent dans
leur laboratoire et pour leur surveillance

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Sad et

cur impet
meab p d
leah

Corat. Div.

Cypod
Preces

Tab ngle
De cume
Oratore.

10 363

~~Seine du 24 mai~~
an 10

~~Seine du 24 mai~~

Bougeot
monorip
projet
d'une ma-
chine destinée
au passage
des rivières
les moins
convenables

écrit. Bougeot monorip propose d'employer
une machine de soustraction pour
faciliter le passage des petits rivières
l'auteur ayant prévu les principales
objections qu'on pourrait faire contre son
projet. La section ne voit pas de son
présenté sans le projet de cette machine.
elle sera examinée et la description devra
être envoyée aux comités de l'état chargé
des travaux d'arpentage.

à l'air de la rivière
machine
projet
d'après les
les bateaux

Roux
machine
projet
d'après les
la qu'on a

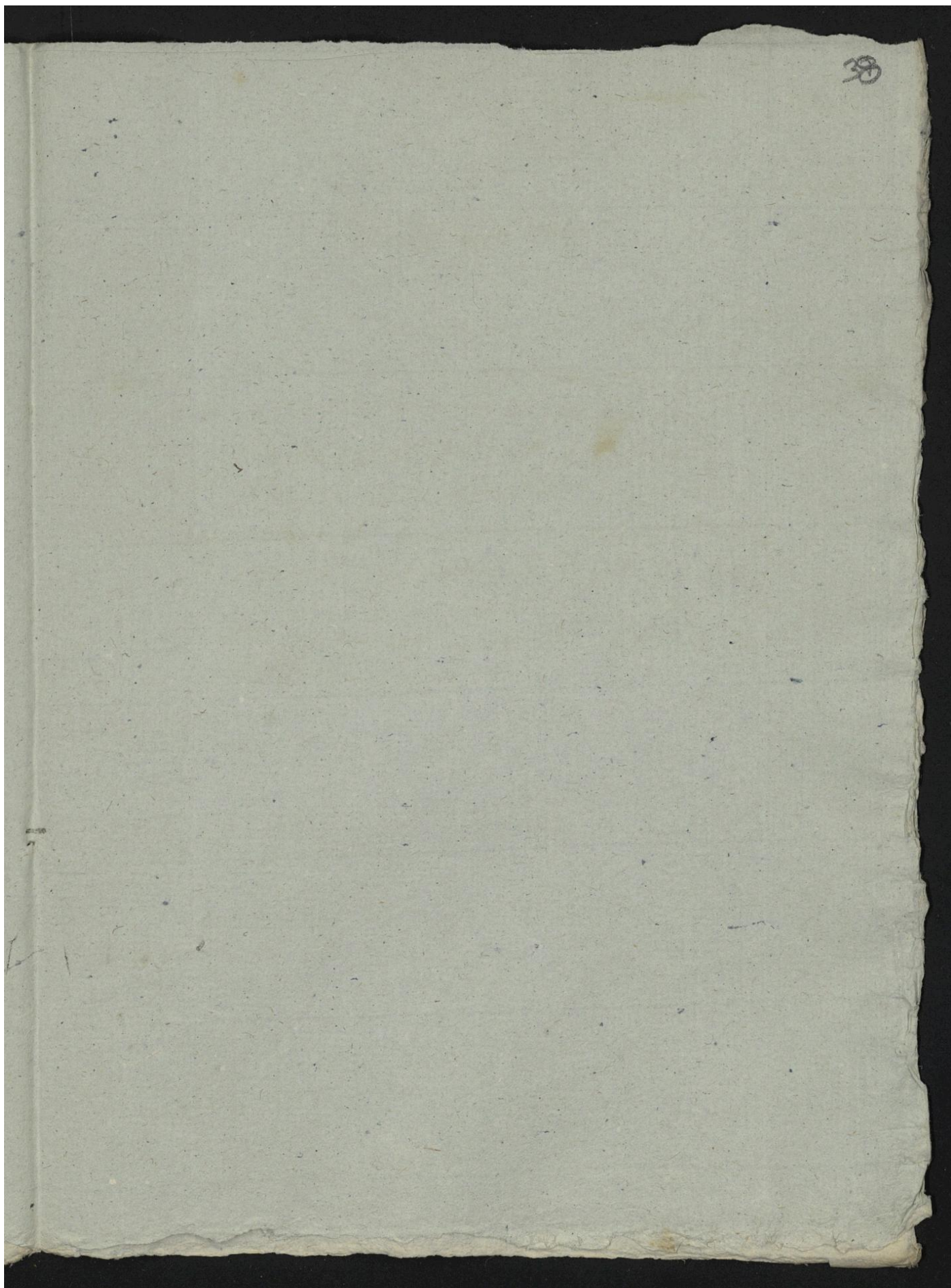
MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

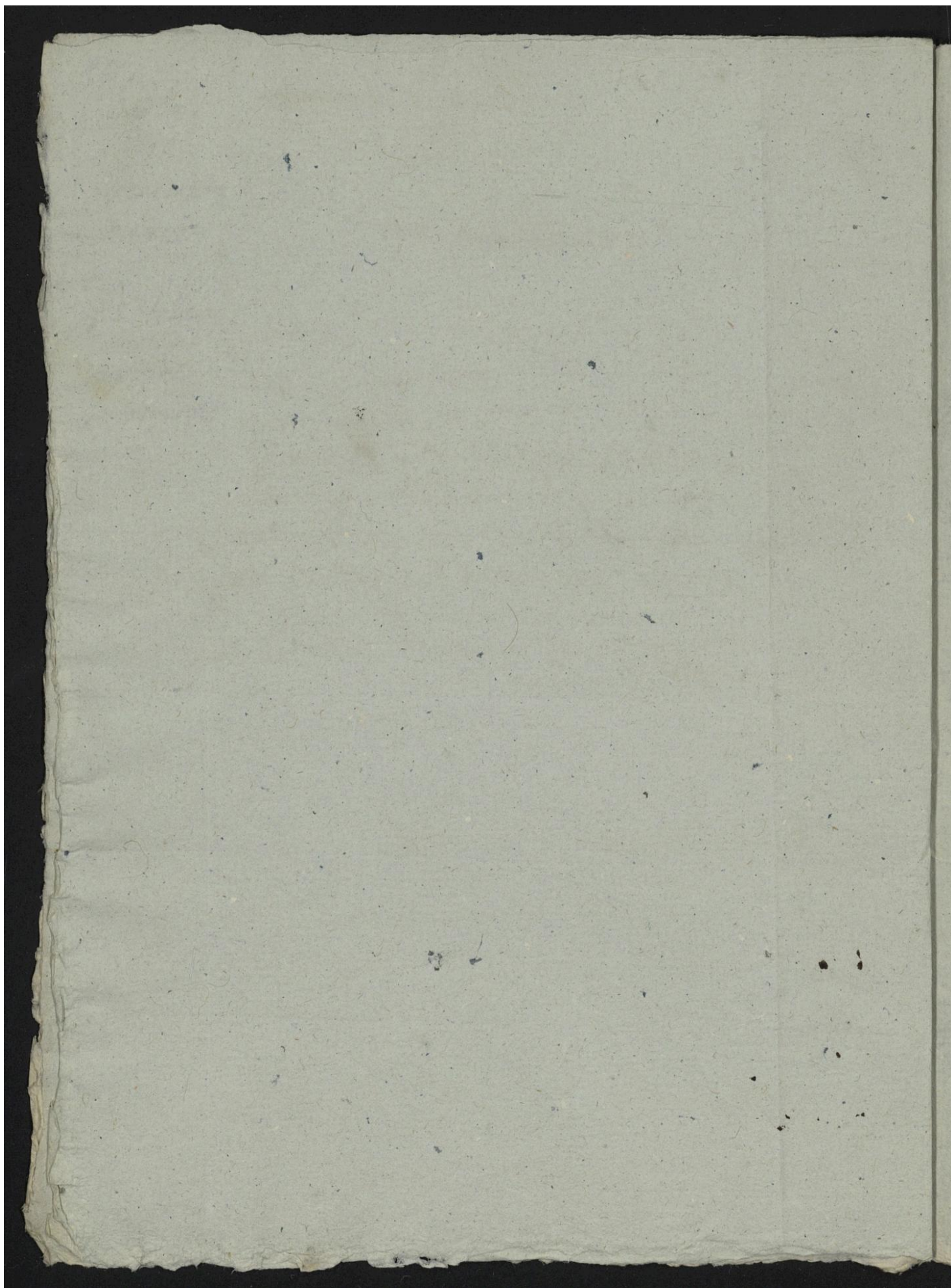
Chartier

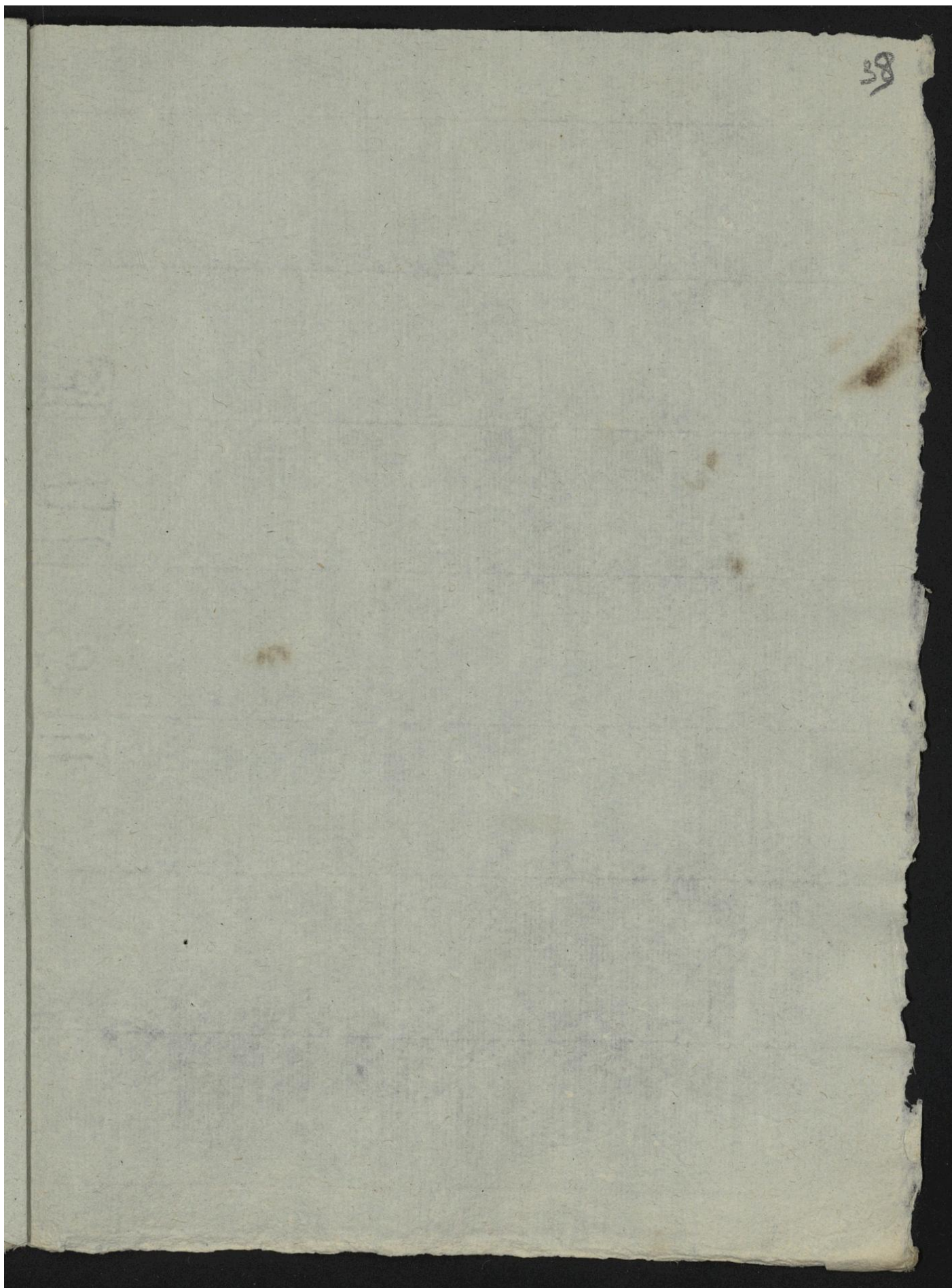
Alexandre
mignie

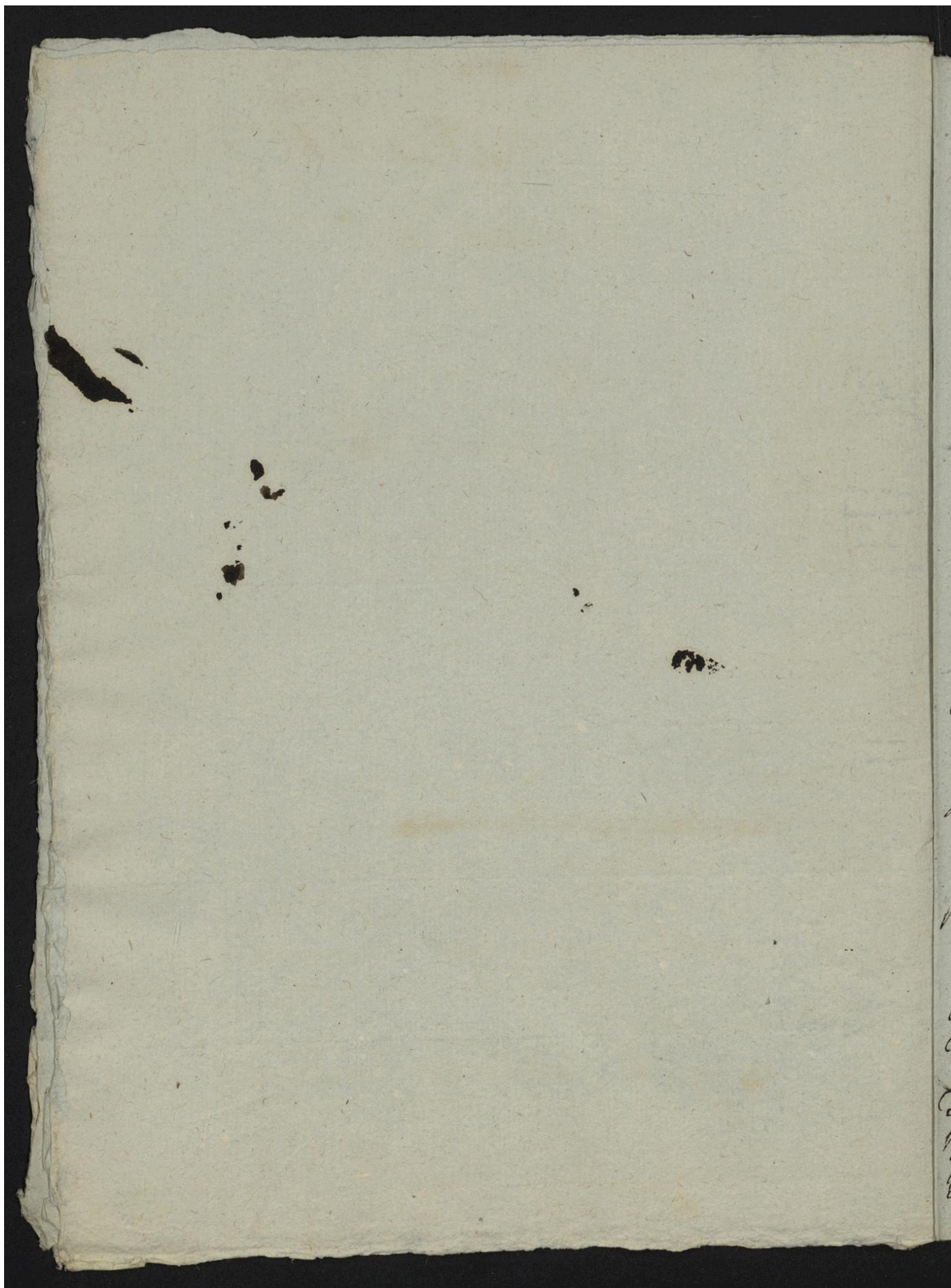
De Filles

machine
hydraulique









10 363

Deane Dub. Moore

am 10

President Secit. Lapon-Parri

facture

Demande en
indemnités
pour plusieurs
machines de
soufflerie

Relaire et
Guesoult
pompes à feu

Le préfet du
général
dechantillon
de rap

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Schleib et
orth

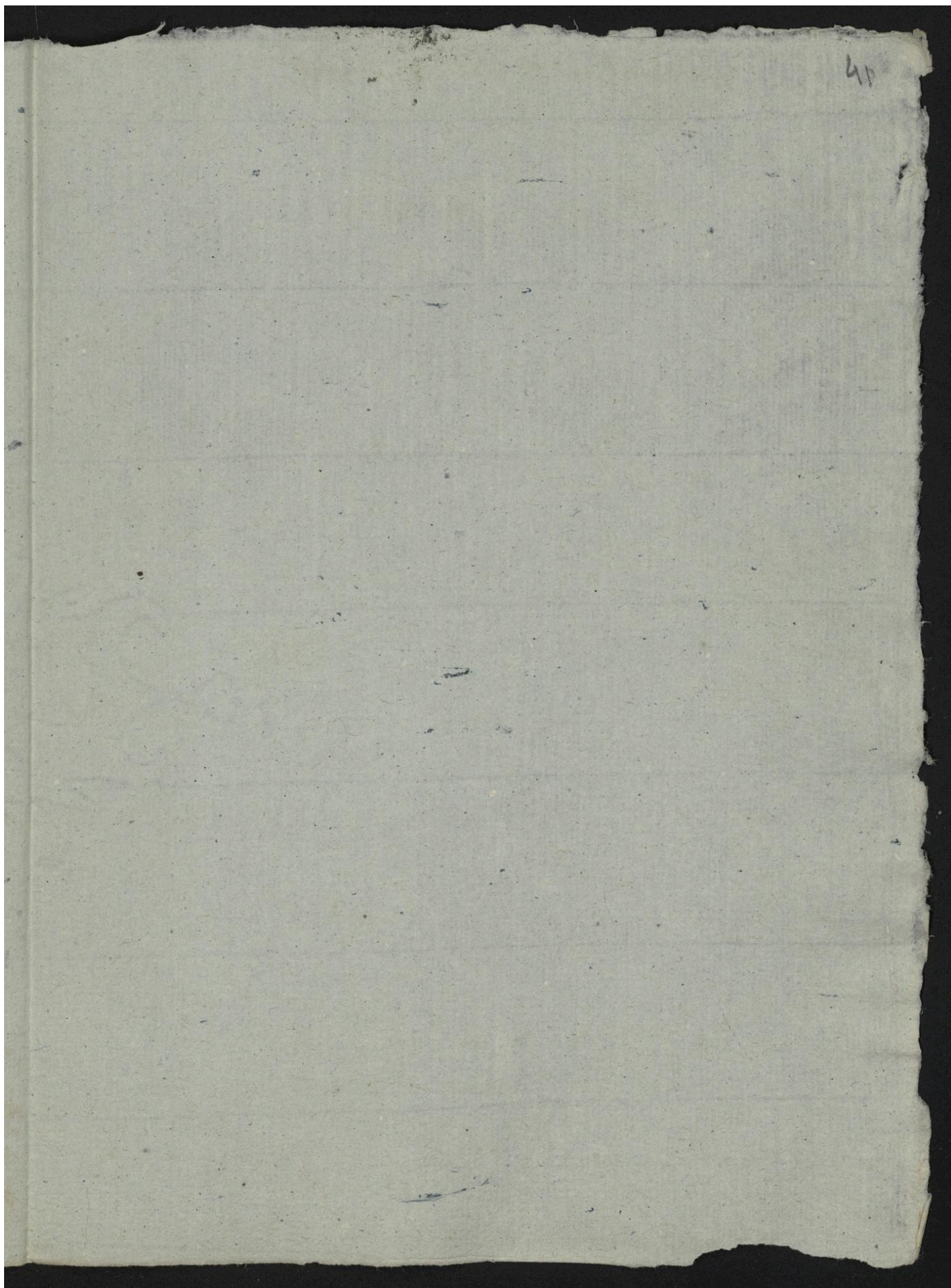
Demande
d'incorporation
pour les trois
qui dans l'im-
pact de la
de poutre de
d'appréhension

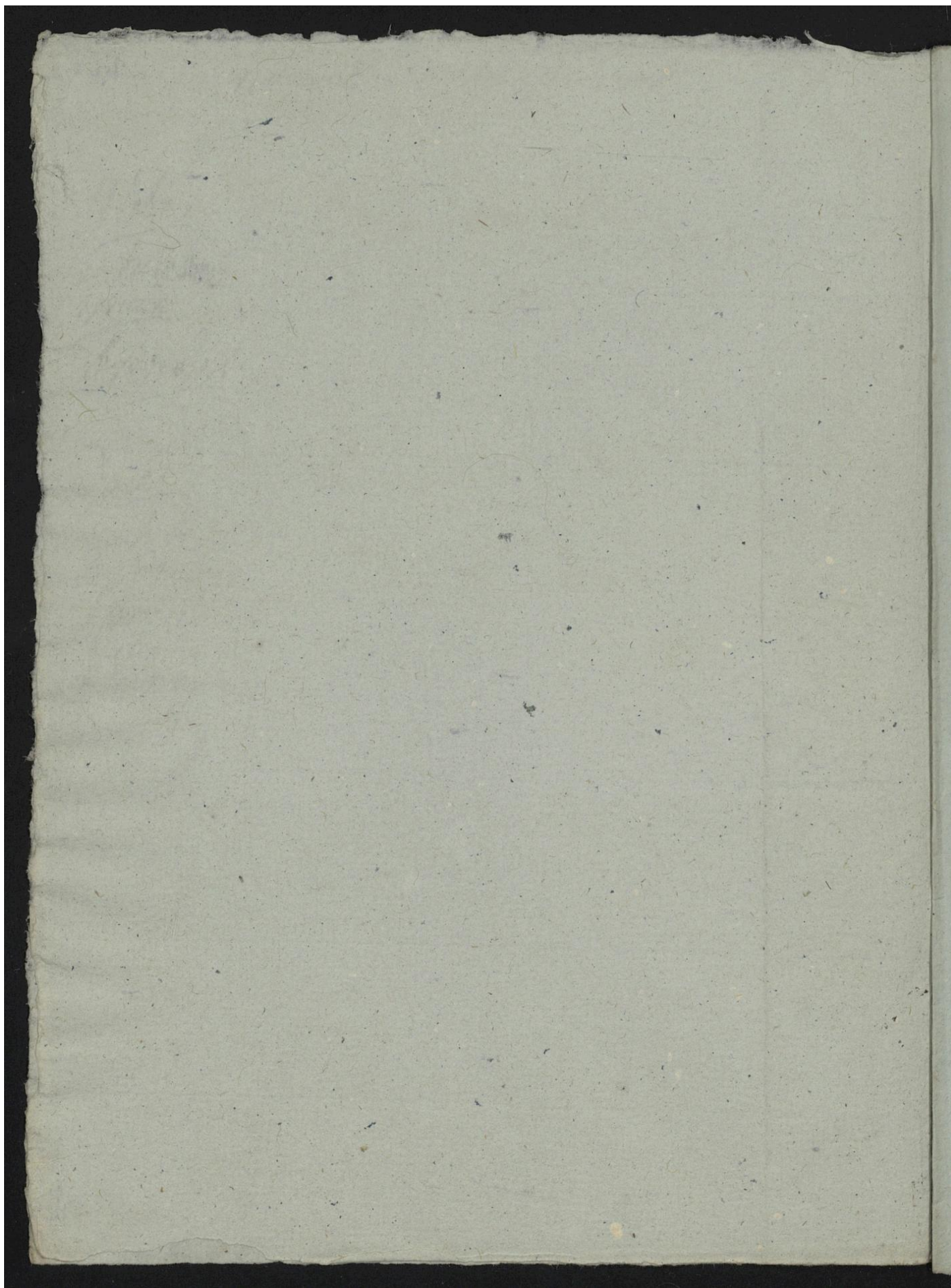
Secit. Schleib et orth demandent la
permission de faire rentrer dans leur
manufacture diverses etappes qui sont
actuellement en dépôt pour des nouvelles
carrées établies sur le plan de poutre
renuon à la France de la rive gauche de ce fleuve
Renvoyé à la section de commerce qui elle

et d'application concerne spécialement

Heber
voiture sans
essieux
Pres-Inv.

Duce
machine
hydraulique
pour presser
les semences
pour le chauffage





10 363

Seine Inf. inf. inf.
-cmio)

42

Président l'écrit. L'apologie

Brette
modèle
de ponts à
bascule

Semi. de la
cylindre
pour la citation
des armes
de guerre
à l'usage.

Gardant
cartons
propres
à l'usage
et en l'acte.

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Dider
pigeons
des ponts
et chaussées
Diderot de
la Corne

armes, aïen

Les d'ming
Artaud de
la bligie
ment du
Cours ob

Fols et
cris tuer
étrangers

Dupan
peinture
Dyposse
laine

10.

La section des arts n'ayant point les données
nécessaires pour émettre son avis sur ^{cette} ~~une~~
~~question~~ ^{projet} ~~question~~ l'examen d'ailleurs ne paraît
pas entrer dans ses attributions, elle en
propose le renvoi au conseil d'Etat
chargé des ponts et Chaussées.

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Remi de la
guerre
poudrière
Bonne

Remi de la guerre transmet à celui de
l'int. un mémoire par lequel les militaires
du corps de la guerre d'ordonne
combattant de par le de navigation et
de plottage, pour le de la guerre d'ordonne
guerre, et de la guerre d'ordonne de son collègue
et de la guerre d'ordonne qui prouve que la poudre

Remi de la guerre transmet à celui de l'int.
un mémoire par lequel les militaires
du corps de la guerre d'ordonne de combattre
la guerre d'ordonne et de la guerre d'ordonne
de la guerre d'ordonne et de la guerre d'ordonne
entre autres, de la guerre d'ordonne de la guerre

de la guerre

per administration
de la guerre
de la guerre
de la guerre

maison de
de la guerre
de la guerre
de la guerre

Alexandre
me camden
à partir
monnaie
télégraphe.

10. 363

45
Léona du 2^e plan

Les sections de réunion
en conseil

Léona du 2^e plan

Président le cit. Montgolfier

Ensemble
de quin-
cenaire
collège

Leur pétition est envoyée par le préfet
au conseil départemental

Carion de la
mémoire
la méthode
de la méthode
les tris avec
la méthode
triple origine
comparée à
la méthode

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Le camp, Le camp
Pere-françois

Baye-Francoise
Nouveau-Edoix

adroit
nouvelle
methode
de grave
et d'imprimerie
Frere-Impos.

N^o 383

10 363

~~Section des arts et manufactures~~

Amavet

procédé pour empêcher la chute des voitures dans les descentes de la vallée.
Proc. d'inv.

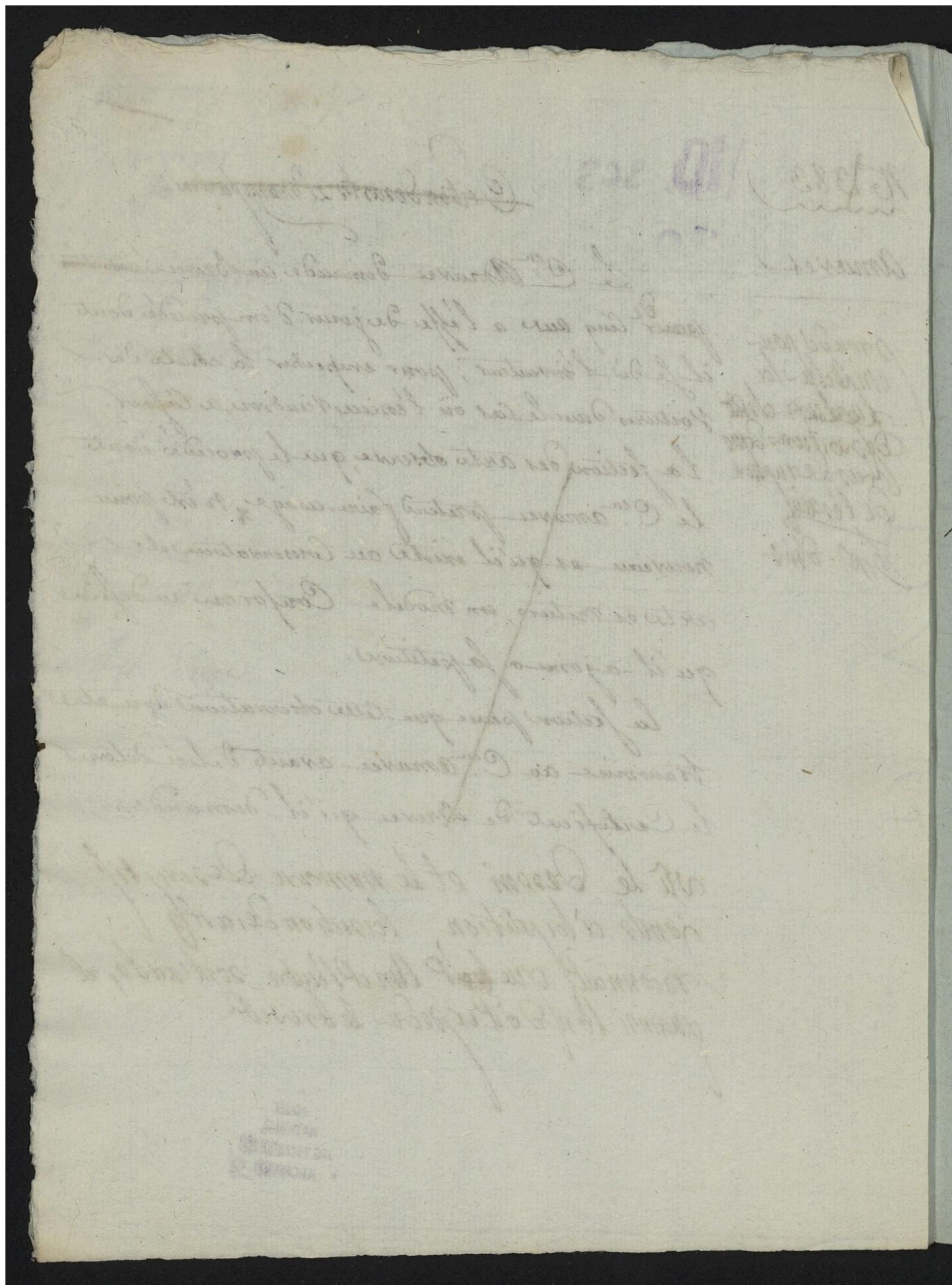
Le C^{te} Amavet demande un brevet d'invention pour cinq ans à l'effet de jouir d'un procédé dont il se dit l'inventeur, pour empêcher la chute des voitures dans le cas où l'essieu viendrait à casser.

La section des arts observe, que le procédé dont le C^{te} Amavet prétend faire usage, n'est point nouveau et qu'il existe au Conservatoire des arts et métiers, un modèle conforme au dessin qu'il a joint à sa pétition.

La section pense que cette observation doit être transmise au C^{te} Amavet avant d'aller délivrer le Certificat de Brevet qu'il demande.

Vu le Dessin et le mémoire descriptif joints à la pétition, la section des arts reconnaît que les deux sont en contradiction, et qu'ainsi l'on doit expédier le brevet.

MUSEE NATIONAL DES TECHNIQUES ARCHIVES



48

angst

De l'argent

Those in Debt, &c.

~~Madame de Solville un nouvel examen
de P. Delubet. Doreux, d'un: une question de son
encre indélébile qui n'est pas une copie, qui
est la et d'un bémol, mais d'un bémol, d'un bémol
de main, d'un bémol, d'un bémol, d'un bémol
d'un bémol, d'un bémol, d'un bémol, d'un bémol~~

Locit. Delune pharmacien sollicite un nouvel
examen de son œuvre intitulée dont il envoie
un échantillon qui est d'il faut le croire, a résisté
aux chaleurs de la terre pour ces raisons
l'inspection des arts ne peut que se rélever et ses procédés
avis sur la prétendue découverte Locit. Delune
et notamment à ceux du 22. principal du 8 et du
12. m. ang.

Trouin

Echantillon
de l'huile blanche
qui s'est
un nouveau
procédé!

Houlland

poix et mesure
balancier

Jacques
tablette

Spécial

manufacture
de papier
en papier
de papier

1789

1790

1791

1792

1793

1794

1795

1796

1797

1798

1799

acte de la France du 4 ventose

an 10

49

le cit. Digelemet

Bouffon

machine à
écrire les lettres

le cit. Bouffon ^{ingénieur} a soumis à l'examen un modèle
d'une machine à écrire les lettres dont il a été fait
que les lettres. et pour l'exécution un grand

l'exécution n'a trouvé dans cette machine aucun des
avantages sur celles décrites par le cit. Lantier
elle a vu au contraire l'inconvénient d'être très
embarrassée dans son jeu et de consommer une
très grande force. Elle ne peut donc pas que
les lettres. et pour l'exécution un grand

Demande
payement de
la loi
d'intérêt
direction au
les soies étrangères

les propriétaires, banquiers et manufacturiers demandent
l'abolition du droit d'introduction sur les
soies étrangères. à fin que la même de cette commune
puisse être introduite en concurrence avec celle
de l'étranger et de servir pour la partie des
soies étrangères de l'étranger

1. De la commune de 16 p. 5.
2. l'abolition du droit d'introduction sur les
soies étrangères. à fin que la même de cette commune
puisse être introduite en concurrence avec celle
de l'étranger et de servir pour la partie des
soies étrangères de l'étranger

la section ne peut s'y opposer et demande
qu'elle ne soit pas considérée comme
une simple imitation de celle de commerce
pour la seconde, elle est une imitation
celle même section ne peut s'y opposer pour
pourvoir à la satisfaction.

Sanderme
maître
de l'établissement
d'utilité
publique

10 363

Seance Du 6. ventose
an 10.

50

Sorob

Présidentiel. Degeando

projet
d'établisse-
ment dans
la commune
de Paris d'un
bureau pour
l'enregistrement
des titres &c

La mort de
le sage

magasin de
ailes horizon-
tales

Séance du 4. Ventose an 10

Président Locit. Demandé

Horry
procédé pour la
fabrication

Dublex
celaire
anglais

Couvet d'avis.

David

de notation

Locit. David sollicite un second examen de
son procédé tendant à diriger une machine
aérienne de son invention.
La section des arts se réunit à l'unanimité le 4.
brumaire an 9.

5
Séance du 12. ventose an 10.

Les 3. sections se réunissent chez le
mi. en conseil général.

Dimanche 12. ventose an 10

Président Tréb. Saffion-perrin

Perrin Jean
Fautet et cie

Textu

Garance

Le cit. le cultivateur enverra deux échantillons
de lui de papier, quelque personne pour entendre
se, de rapport sur la culture de la Garance.

La 3. section de arts pense que le mi. doit visiter
ce cit. à communiquer par écrit ses obser-
vations sur la culture de la Garance et sur les
cultures nouvelles qu'il dit en avoir obtenues,
misant l'importance qu'elle présente soit
on pourra se décider ensuite à nommer
un commissaire de chaque section du conseil
général pour recueillir de sa propre bouche
les nouvelles renseignements.

Jeane du 16. ventose an 10
Président de ci P. Lignon-jour

Robert

Blandinquet
Desjardins
fils de Jean

Carleq

à ci P. Lignon
Dufrenoy

10. 363

Séance du 6. pluviôse
an 10.

52

Président Lecit. Montgolfier

Besson Lecit. Besson expose de encouragement
machine à incendie. Recueillir, qui lui facilitent l'exécution d'une
machine qui a imaginé pour éteindre les flammes
par le moyen des et les effets
La machine de l'artifice se compose d'un
cylindre en fer et recouvert par un couvercle
de bois placé au milieu. Besson donne la
construction.

Boulton Lecit. Lambert Boulanger à Paris donne
Lambert de nouveaux renseignements sur la construction proposée
d'un four économique dont il a déjà présenté
le projet.
Lecit. n'offrant aucun résultat d'expériences
et la théorie n'indiquant point que ces expériences
pourraient réussir, la section ne peut pas le voir
fixer l'attention du Ministère.

Ledit général
des décrets
F. B. G.

Séance Du: 2. plusiose ans.

Les 3 sections se réunissent en
comité général.

Séance Du: 4. plus. ans 10.

Président P. Bardet.

Michaux
et procureur.

photographie
catadioptrique
brev. D. N. 1.

Deuxième
poêle
économique
Fret-Dini.

Seance du 16. pluviose
an 18

Président de cit. Garsdel

montuillat
julienne
projet us
d'un vers-
ment de
fonds
en comman-
dite par actions
dans l'indus-
trie de
la papeterie
de julienne
dix octobres

Bertrand

planches
à imprimer

Le cit. Bertrand prie le mi. de nommer des
commissaires pour examiner un projet relatif
à la formation des planches à imprimer
La section des cit. propose d'admi. pour com-
missaires, les cit. Esfontaffier et Esfontaffier.
Remonter à la séance du 18

Armabernière
papeterie

du 16.

10 363

Canada et pluviose
an 10

54

Président le cit. Molard

Le Directeur
général des
Domaines de
la République

Echantillon
d'air

Le préfet de
la Haute-Garonne
renseignements
sur les manu-
fact. de l'air

Duquel
construction
de navire
d'après
d'après
nouveau
projet

Le cit. Ducrot adresse au mi. le programme
d'une souscription pour une nouvelle construction
de navire d'après les procédés de l'air le mi. De la
recommande sa répétition de son projet par une lettre
présentant l'engagement de la société d'encouragement
à souscrire. Cette souscription lui serait d'autant plus
précieuse qu'elle lui procurerait la signature de
mi. Ducrot de cette société.
Le cit. Ducrot n'ayant pas trouvé dans le mémoire
du projet l'indication de la somme nécessaire pour
la construction d'un navire sur les avantages de cette

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

cette nouvelle construction ne suit
aucun des principes sur les demandes de la
c. Elle pense au surplus que cette affaire
concerne le mi. de la marine.

Seana Duzet plur. an. 10.

55

Président de la P. Molard

Guilleminot de la P. Guilleminot Donne connaissance du
moyen qu'il a imaginé pour arriver à la solution
de la question de la détermination de la matière
qui se trouve dans les rochers.
Le procédé qu'il indique est à la fois simple et
précis. Il consiste à prendre un échantillon
de la roche et à le soumettre à une analyse
chimique. Les résultats de cette analyse
permettent de déterminer la nature de la
matière qui se trouve dans la roche.
Il est à noter que ce procédé est très simple
et peut être appliqué à toute roche.
Il est donc très utile pour la détermination
de la nature des roches.

Colin
roude

de la P. Colin Demande au m. pour le Duc de
neveu du feu pape Pie C. l'instruction relative
à la fabrication de la poudre extrême du sel marin.
La section est d'avis qu'il soit répondu à cette
question par le m. qui a proposé le procédé
relatif à la fabrication de la poudre extrême
du sel marin. Cette instruction est relative
au public. Elle se trouve décrite dans les
vol. 1 et 2 de l'Annuaire de chimie, ainsi que dans

Les deux registres de Bellin, et
celle peut indiquer ce que les per-
sonnes ont pu que ce genre peut
avoir obtenu dans quelques établis-
sements particuliers, mais pas encore
généralisés.

Belletrou

machine
pour écrire
le feu

Belloc

machine
hydraulique

10 363

Sanadurf. pluriose 56
m10

jacquemont
et benard

indication
contre les
contractions
des dents
de leurs ouvrages

Bonnard

dentelles, façon
am. 1845. S

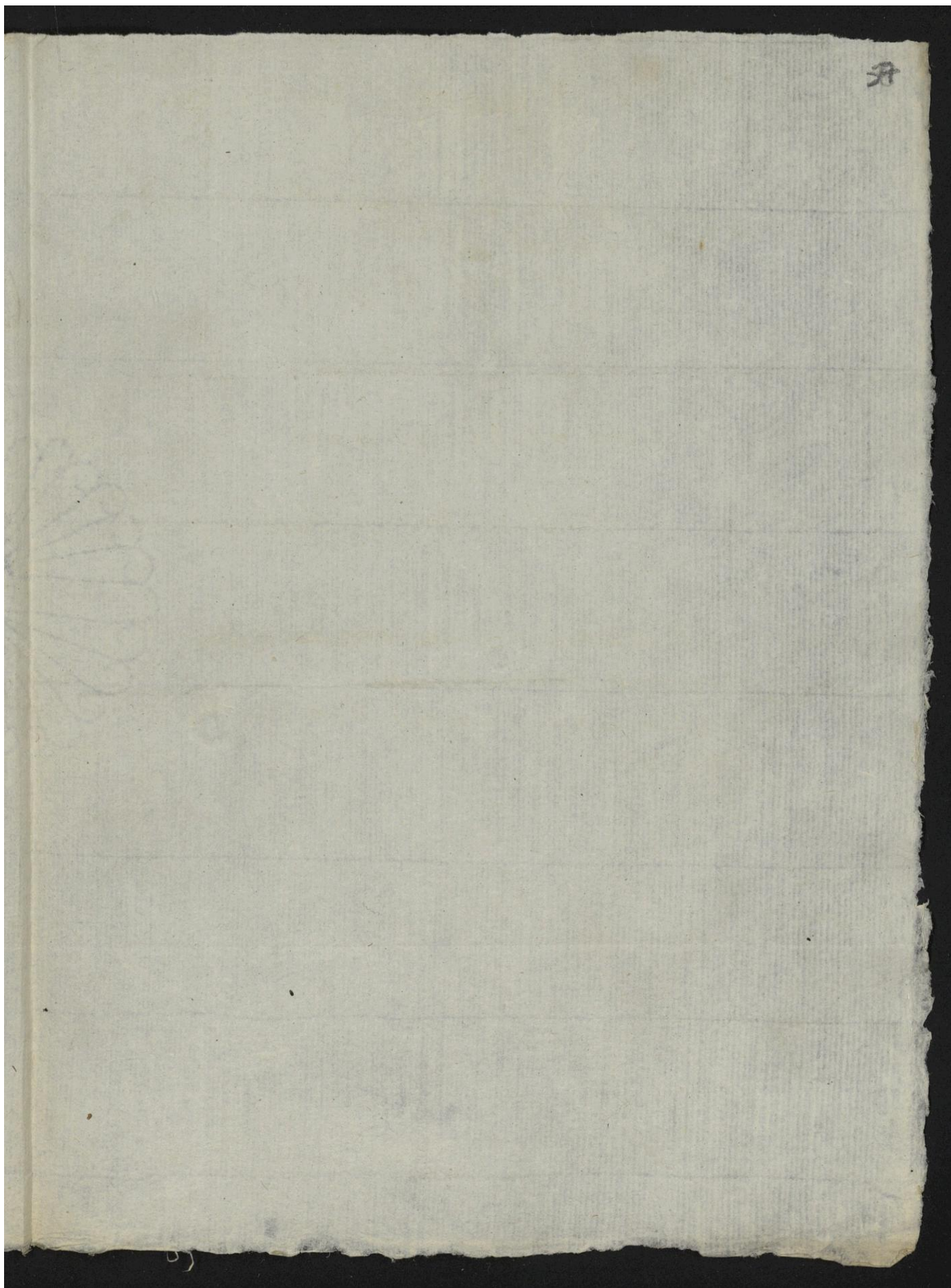
Séance du 22. Mars. an 10
Les 3 sections se réunissent en conseil
général.

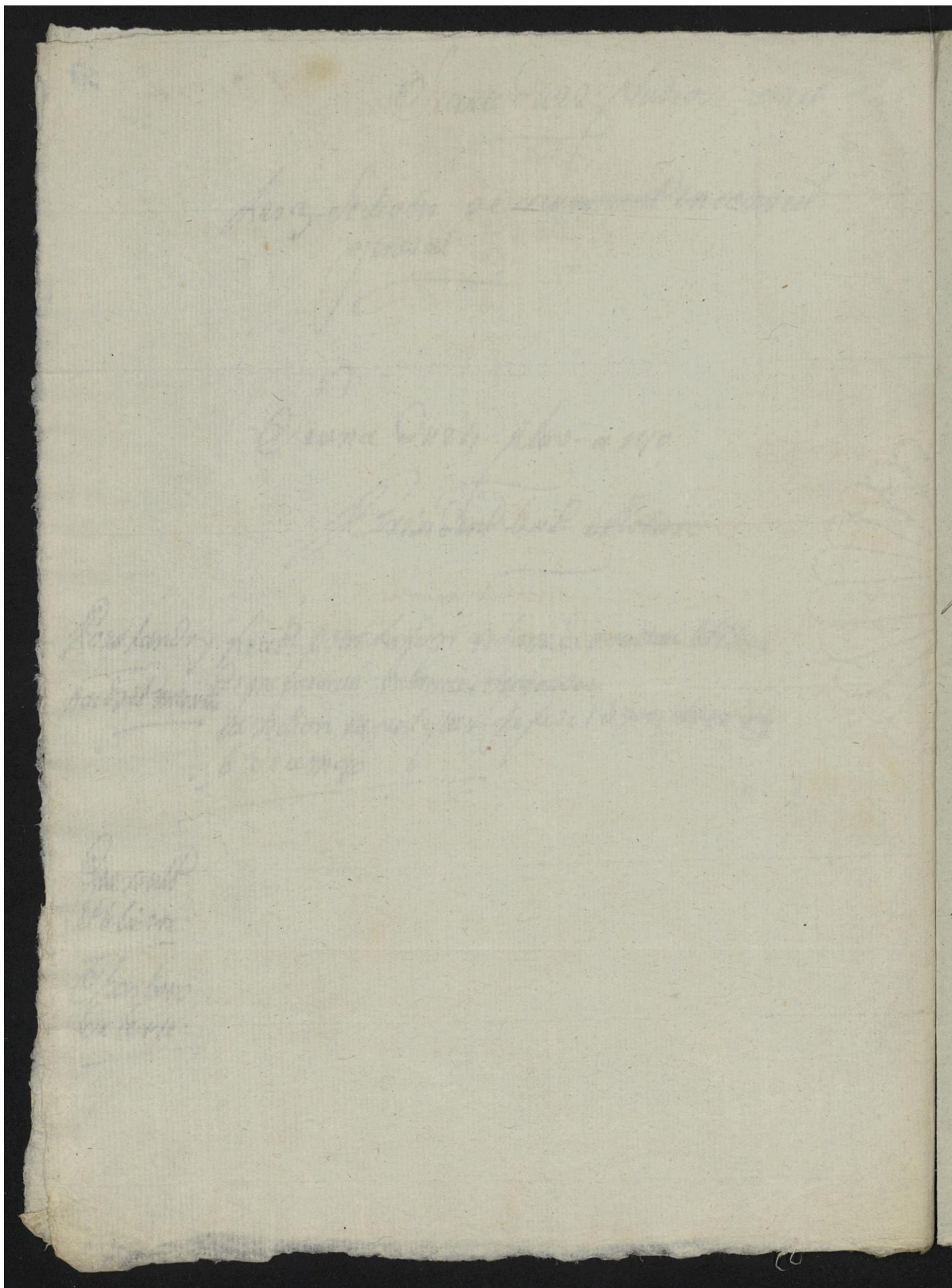
Séance du 24. Mars. an 10
Président le cit. Molard

Rouslandry le cit. pour Landry se donne de nouveau le titre
de négociant balancier d'organs.
La section ne peut que se fier à son avis du
6 de ce mois

Guérault
et la barre.

Charbons
de terre.





France du 15 ventose an 10

10

363

Extrait de l'act. de l'ion. parrie

Simonet
alombies

Simonet
maire de
peu
memoire
sur le poque
principelle
des arts de
manufactures
et du commerce
en France.

Seance du 24 ventose
an 10

Union Des trois sections en conseil
general

Seance du 24 ventose an 10

Sir etent loci P. Montgolfier

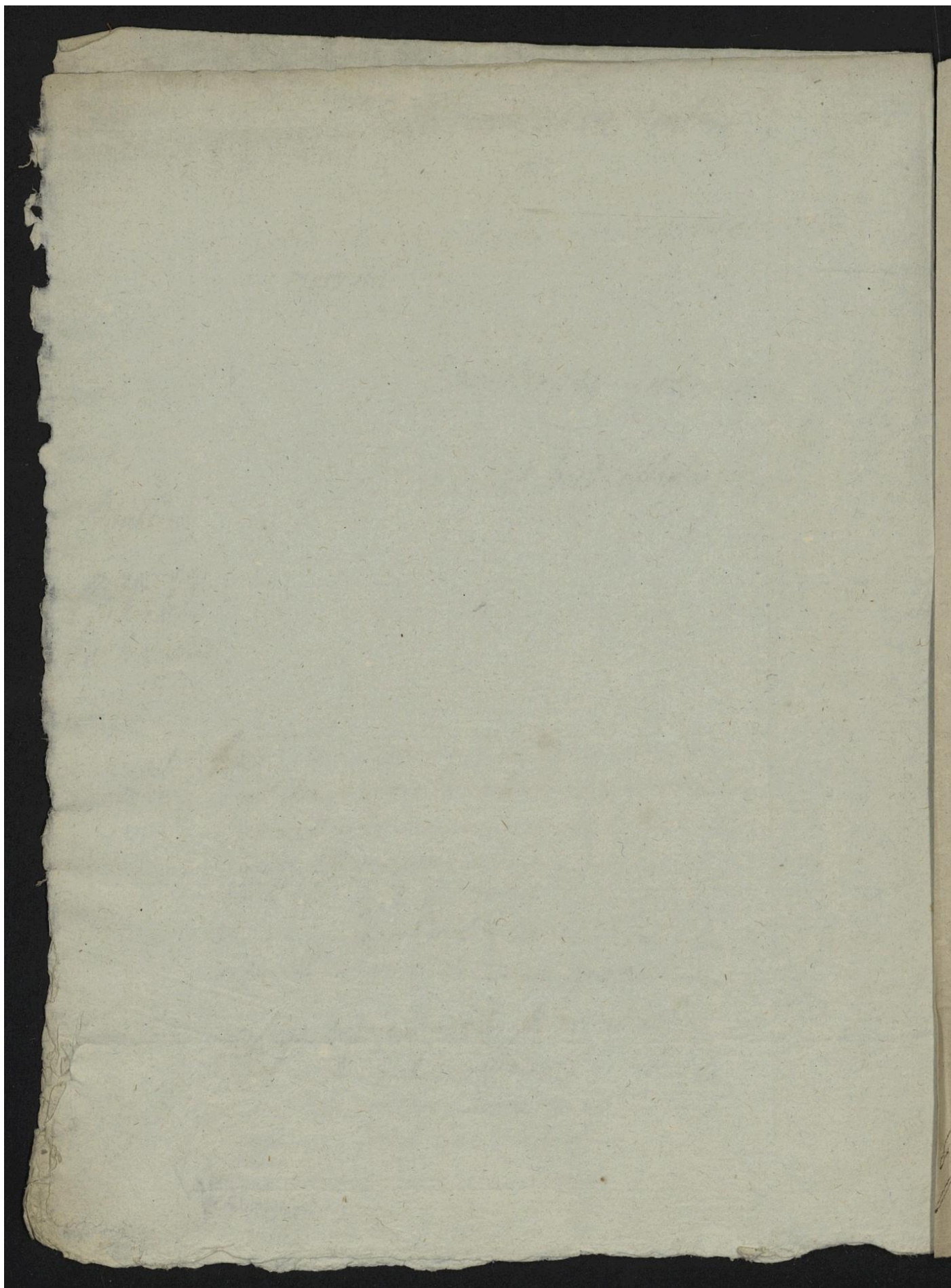
Boul. Den
machines
à feu de terre
et le chambre

Rampal
Javous

Le cit. Rampal annonce l'envoi d'un memoire dans
lequel il propose de combattre une petition de
divers fabricants de savon d'marseille tendant à ce
qu'on mette en question les droits d'unedite
du 5. Ebre 1868 et un appel du conseil de Paris
de 1760 qui dependente de se voir dans la
fabrication d'un savon d'aucune grece de blaise &c
de se voir de ce que la fabrication du
savon n'ait pas par la sante de cit. la
section pense qu'on doit faire aux fabricants
la plus grande liberte de sur le point et
l'emploi des matieres qu'ils destinent à sa
preparation.

59

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES



10 363

60
Séances Du 26 ventôse
et Du 2 germinal an 10

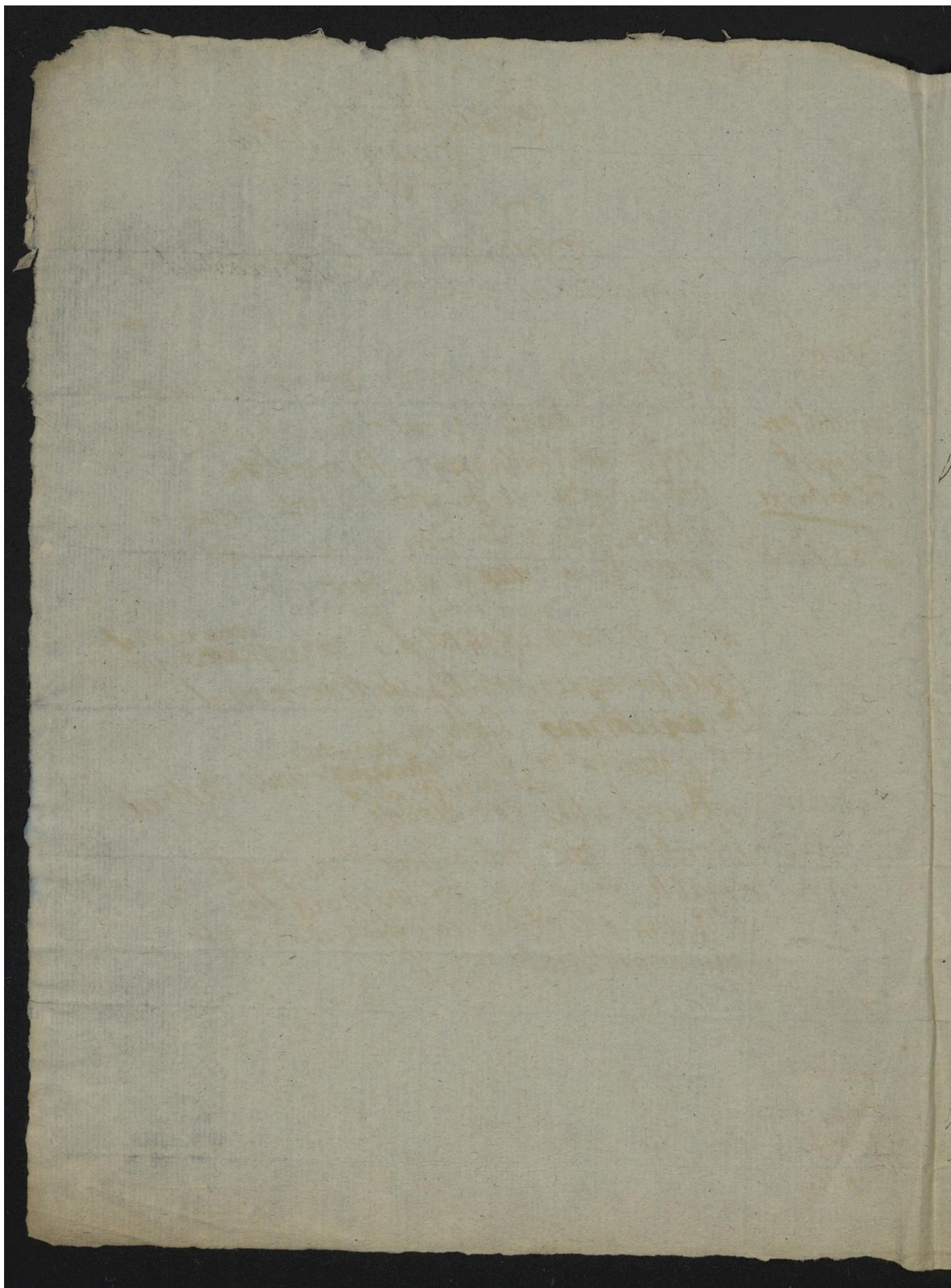
Des trois sections se réunissent en conseil
général.

Séance Du 4 Germinal
an 10

Reguin
Examen
Schœtlihon
Détonnes et
Ce fil

Dimanche
après le dîner
parent.

ANJEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES



61

10

Les cit. Grand phares, saluans d'instruments
de musique d'aris desient et un tambour
On entent aussi des peccions de l'improvisation
pour l'accompagnement de la danse et de la musique
pendant les dances. Les peccions auxquelles il y a
et jointe de nouvelles peccions d'ornemens.

[illegible]

Grandes
proches
source
monnaie
du carton

des fabri-
cants de
quinquaine
de Halber

maison
des
fabriques
de l'Épône

Genève
Duminy

Drapes
capitaines
superfins

10. 363

62
Séance du 6. Germinal
an 10

Président *Philippe Barbet*

Barbet

Barbance
à vis horizon-
tale de *Barbet*
Barbet

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Clément
Sténographie

Arcomil
de commerce
de Carcassonne

Remarque
mentaire
de fabrication
des châteaux
à la confection
et sur le produit des mines du dept. de l'Aude.

Cette aux
moral
économique.
proportion
écrite
aux enfants

Cardinal

nouveau
jeu de
bagues
Pres. Int.

Séances du 8 et 12.

Réunion des 3 Sections en
conseil général.

63
Séance du 14 Germinal
an 12
Président P. Molard

paschnacht
armes à feu

Falck
et ses

nouvelle
invention
pour la
écriture.

arnold
brune

fil de fer
fil de coton

Dubouché

machine
propre
de l'Etat
de l'Etat
de l'Etat
de l'Etat
de l'Etat

Franchon

de l'Etat
de l'Etat

Jacques
Schmidt

de l'Etat
de l'Etat

10 363

Summe de 16 exemplaires
an 10.

64

Commissaire de la P. et de la M. I

Valon

proade pour
la fondation
de la P. et de la M. I
le P. et de la M. I
le P. et de la M. I
en 1810

Ver. 2ms.

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Story

proade pour
la P. et de la M. I
de la P. et de la M. I
anglais

Ver. 2ms.

De Villiers

machine
hydraulique

Courty
Mamelles
Sept 14
poulvise

Ger-odumet

mechanisme
pour timbre
sec

Cuisoy

modele
pour remonte
des bateaux

Paladisine
Anch

opside
coton

Belpray
telelogre

o diorine
 horizon
 inventionel
 terre. Juv. Juv.

o diorine
 H. rock p. p. p.
 fuel.
 terre. Juv.
 semi. Delag. 1000
 1000
 1000

Séance Du 16 Germinal
an 10

Les 3 Sections se réunissent
en conseil général.

66

Navelm

Camminologie

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Journal
péres et fils
métrique
d'acrobates
figes de poud
de dentelles
en soie

Pres. Univ.

subvert
machine
no use
machine

Duce.
machine
hydraulique

Classe des 2^e et 3^e ordres
du 1^{er} 2^e

Les 2^e sections de remises en
compte initial.

Classe des 2^e et 3^e ordres du 1^{er} 2^e

Enregistrement des 2^e et 3^e ordres

Quatre-vingt
deuxième

Donnée
deux machines

Dermarès
machines
pour
curelle
ponts

Loc. 1^{re} Dermarès machine mécanique
Surnet d'évaluation machine qui
a imaginé pour les ponts
Surnet d'évaluation des ponts
et chaussées.

Cyriel
exécuteur
propre
à la garde
de la machine

Rec. 1^{re} Cyriel. 2^e et 3^e ordres. Enregistrement
et 2^e et 3^e ordres. Domaine national du bureau
et Nicolas Trammel d'ami. Je n'en ai pas

Détails sur les auteurs, les
 d'après le de la source et par
 l'usage l'inventeur
 l'écrit. Qui ne s'est pas connu dans sa
 les mœurs de la vie de ces principes
 et pose dans elle qu'il a reçu du mi-
 et sa réponse ne contenant aucun fait
 nouveau, lisez et on de arts ne s'en
 s'en doit proposer un mi- se connes
 aucune suite à cette correspondance

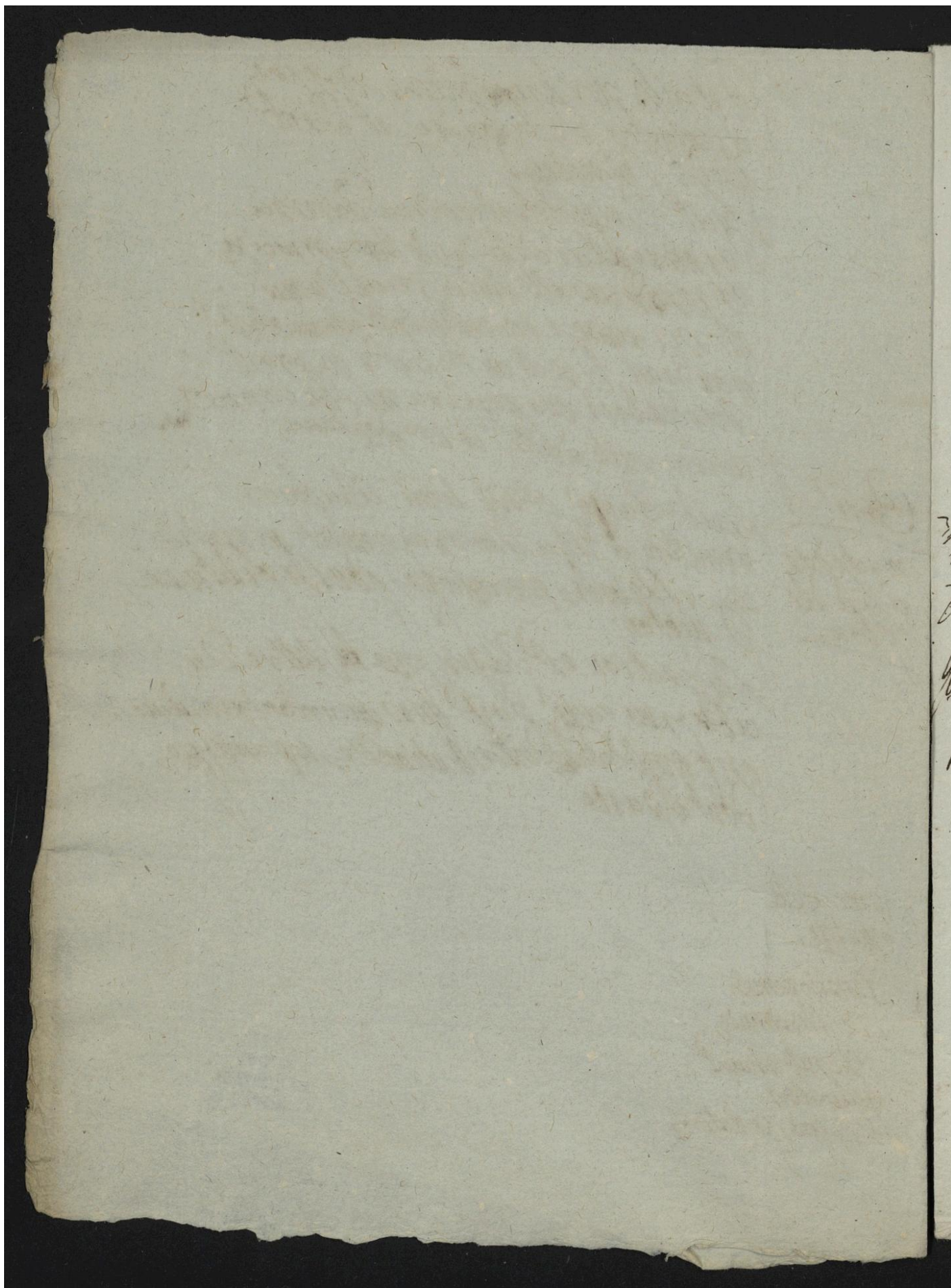
Care
machines
à fuser le
coton

Recit. Parap. civile lemi. à l'usage
 ormettre à l'ère d'émancipation un modèle
 de différentes mécaniques pour la culture
 d'aceton.

La section ex D^{ns}is que la lettre du
cité y en cause 2017 mis au carton p^{er} le
m^{re} m^{re} de la distribution des m^{re} caniques
dont il parle

Semi. Dela
pneure

Remise de
sur les papiers
de la succession
des biens
des armes portatives



10.363

Séance du ven. 17. Floreal
amc.

66

Les trois sections se réunissent en conseil
général.

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Séance du Sam. 22. Floreal amc
Président le Cit. Bardet

Genode
Henri
rouch
café
pharmaco
chymique
Desait. De nothé Henrion et Rouch
Demandent un brevet de 5 années pour l'inven
tion d'une cafetière pharmacochymique
vu le mémoire descriptif de cette machine
amc. que le modèle de la section des arts, n'est
que l'un et l'autre sont connus suffisamment
l'objet en est simple les retards des ont simpli
les formalités, d'oules, par la loi et qu'ainsi, on
doit leur décerner le brevet qu'ils sollicitent

Clarke
nouveau
procédé
pour la fabrication
du papier
Clarke
certificat
de perfection
nement
Le Cit. Clarke requiert un certificat de perfectionnement
de son procédé pour les papiers à lui été fabriqués
dans son usine à la section des arts le 26. Floreal amc.
la section des arts a pris connaissance de la description
que Clarke a transmise au mi pour obtenir
un certificat de perfectionnement relativement
à l'emploi du mi de coton et de soie

quelle entend assigner au mode de fabrication
pour le quel elle a pris un brevet d'invention en
l'an 6. des mil boissans.

La section des arts, après avoir pris connaissance
de la description de l'invention, et de l'assurément
de l'utilité et qu'il y a lieu d'accorder le brevet d'invention
qu'on demande.

Cardinet
nouveau
de bagues
l'an 6. des mil.

Le Cit. Cardinet, expose, conformément à l'ordonnance qui
lui a été faite par le roi. les plans et coupe des rouleaux
qu'il emploie dans le nouveau jeu de bagues
pour lequel il sollicite un brevet.

Après les nouveaux dessins transmis.

par le pétitionnaire la section pour que la
description de cette machine peut être suffisamment
entendue et qu'il y a lieu d'accorder le brevet
qu'on redemande.

Buelle
nouvelle
mécanique
de harpe
l'an 6. des mil.

Le Cit. Buelle desirant obtenir un brevet
de l'année pour une nouvelle mécanique
de harpe dont il se déclare l'inventeur.

La section des arts, après avoir vu les dessins et
entendu le mémoire explicatif du Cit.
Buelle estime que les deux pièces mentionnées
sont de détail mécanique, pour pouvoir connaître
la nouvelle mécanique de harpe et en conséquence
qu'il y a lieu d'accorder le brevet d'invention
qu'on demande.

63
Séances Du ven 21. flor.
et du lundi 27. florod'an 10

Commence des 3. sections en conseil
général

Séance Du mardi 28. flor.
an 10

Président le cit. Bardet.

Macmen

nouvelle
maquette
volante

A l'issue par son préfet du pair de Calais

Demande de
reconnaitre en
pavement des

arabes au
cours des rues parmi lesquels se trouvent d'habiles artistes

Séance du 14^{di} 30^{Nov}

Les 3 sections réunies
En conseil général.

10 363

Chambre du Grand Palais

70

Ernest Degesand

Arçon

armes et
mécanique

Heibel

modèle de
appareil avec
lequel un
seul homme
peut labourer
la terre.

Semur

Rubans
de laine et
fil, façon
d'Allemagne

Le préfet
de l'Inde

Le préfet de l'Inde

mi un mémoire sur le
de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

de l'Inde

prime

pour

l'encouragement

de l'industrie

nationale

semi des
relations
extérieures

l'industrie
de l'industrie
pour l'industrie

71
Séance du vendredi
8. floréal l'an
viii de républicain.

Les 3. Sections se réunissent en conseil général.

Séance du mardi re. prochain.
Président Nat. Lapierre - Secré.

Le préfet du
chef

municipal
police com-
mune
contrôle
des
affaires
de la commune
d'Aubigny

Rignol
Echantillon
de rouge-brun.

Prepared
of size of
size.

Expenses
sur les livres
de M. P. Schmitt
et autres.

Barre

conversion
de personnes
jeunes
enocies
sauvez

Rebecca m.

Acclamations
continued
concessionaire
des mines
d'Alun.

La section pense que le mi-^{se} en place n'a droit de se mêler en rien
des réclamations que lui fait. L'administration a cru devoir de former
contre les concessionnaires, des mines d'Alun de la savane commune
de St George & de la prière, les tribunaux qu'il doit pourvoir
le paiement de ce qui lui est dû.
C'est sur plus comme ce doit être mené les travaux sur les mines
du conseil des mines, la section pense que cette lettre
doit lui être renvoyée.

10. 363

Le même jour, la section Desarts
se réunie en conseil général
aux autres sections

Séance du 14 prairial an 10

Président Loc. P. Barre

Historiel

Loc. P. de Philo. s'occupera d'appliquer de
ses sections ne manquera d'ajouter aux poésies
et proseaux services de son inscription

poésies
et proseaux
services
de son inscription
de perfection
travaux

Canterac
Dandiran

proade'
monnaie
pour le grand
et petit la
casse

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

John
Lampe à
Double
courant
d'air

certificat
de pers-
onnellement

Le général
Goussier
pour
quelques
fabricants
de draps
d'Alsace

James Boaz
telegraphe.
&c.

Déplie

interieur
 / égalisation
 du port de
 chef, d'at-
 tache et d'ou-
 vers des manufac-
 tures, de voyage
 d'yon.

Société
 d'agriculture
 et arts de
 Boulogne
 sur mer
 mortier
 im-primable
 et reçu

de l'Esprit
 de l'arsine
 Symbole d'usage
 d'écriture
 attachée à
 nos labours.

Le même jour, réunion des 3 sections
en conseil général

10 363

24
Séance du lundi
18. prochain
Président de la séance
Berthier

Procedé
de
moules
pour le con-
servatoire
et demande
en indemnité

Compagnie
de l'arche

Demande
d'un modèle
de machine à
file de coton

Campmas

Demande
en indemnité

ANALYSE
NATIONALE
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Offices

morsem
pour imprimer
la musique
et le plein-
chant avec
descriptions
mobiles.

Séances du mar. 19 et du
Lundi 27. provincial
an 10.

Réunion des 3. sections en
conseil général.

Plan de l'Etat. 30 p. 10.
an 10.

75

Reverend P. de Montgolfier

Reverend

Demande en
prolongation
du délai pour
la construction des
machines à vapeur
à filer de

Reverend

machines
à filer de laine

Reverend

Demande
d'un permis
et d'une
machine propre
à filer de laine

Reverend P. de Montgolfier
pour le mi-de la pratique d'impression et
d'une machine propre à filer de laine.

La section pense qu'il convient d'accuser
la réception et de fournir cette demande
à toutes celles déjà parvenues au mi.
pour être examinées au moment ou il y aura
de la distribution des machines.

Lesant
à la Socin
quatre aux
manufactures

et du jour
Séance du lundi 2. Mars 1808

Réunion des sections en
conseil général.

10 363

46
Séance du vend. 6.
messidor an 10

Président Léon Bardel

Demandes
de l'institut
d'élaboration
populaire

Demandes
coordonnées
pour les écoles

Séance du lundi 9.
an 10

Les sections se réunissent en
conseil général.

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Séance du 10.
10 - mercredi 10

Président M. P. Bardet

Debroy
au net

proposés
proposés
proposés
proposés
proposés
proposés

proposés
proposés
proposés
proposés
proposés
proposés

proposés
proposés
proposés
proposés
proposés
proposés

27
Samedi 12. mes.
1870.

Président. M. P. M. P.

Propriété
de M. P. M. P.

Propriété
relative
à la ville et
à la commune
de Paris

armement

Forces

Jaguel

Forces
de la ville
de Paris

Forces
de la ville
de Paris

Hamilly

Nandad
prostitution
pour les
manufac.

Remaire
De remaire

manoir
qui le remaire
à ciertes de remaire

Bajot Des
Armes

Vendue

Le cit. Bajot Des armes Demande
d'être autorisé à repeter en grand les
expériences ~~de~~ ses procédés propres
si perfectionnés l'art de la guerre
et à remplacer l'usage du bois avec
le charbon de terre pour les usages
même les plus délicats. Il observe que
ces essais coûtent tout au plus ^{moins} six cent francs
et peut-être moins.

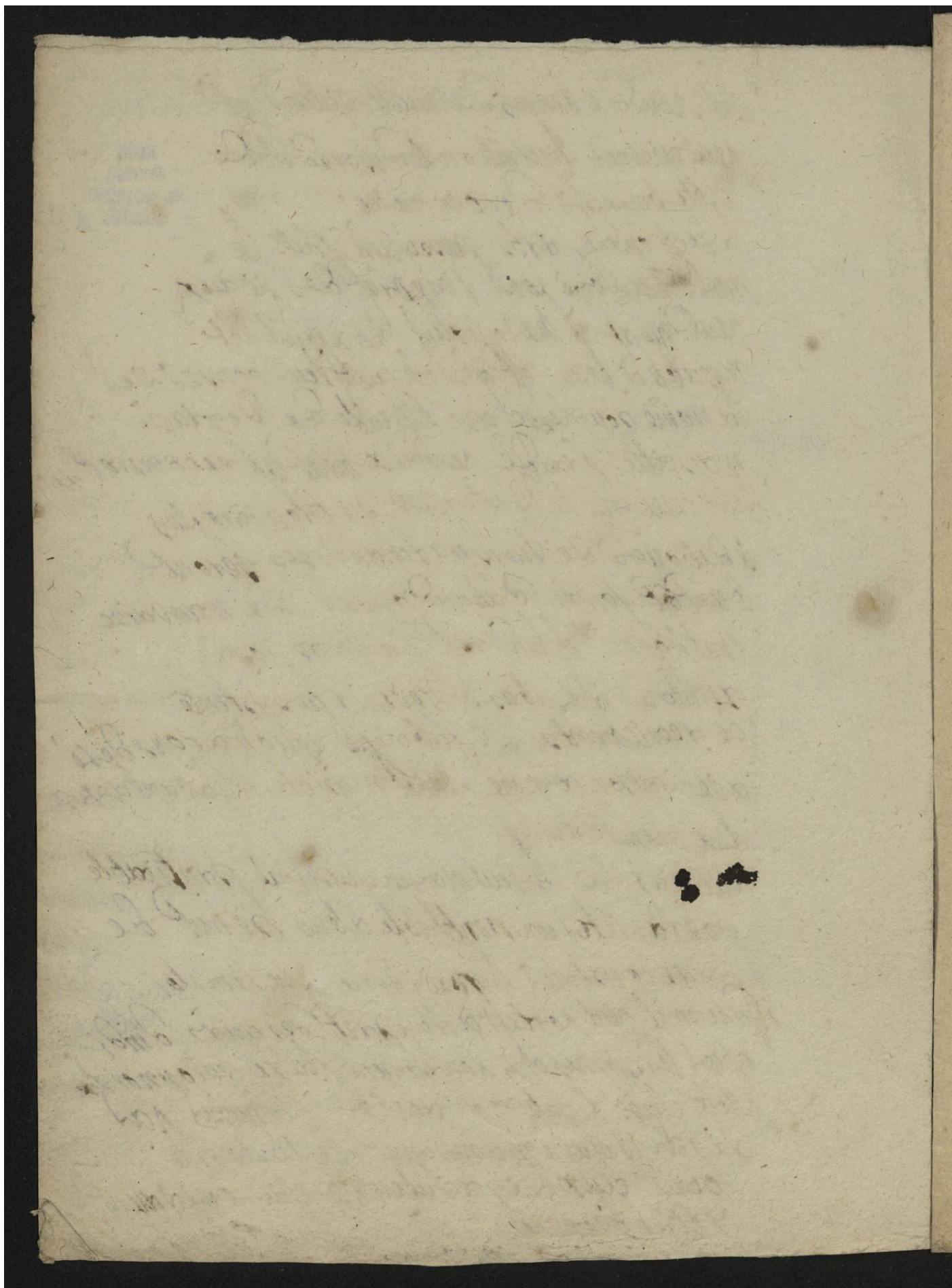
Le cit. est connu trop avantageusement
pour que le mi ne s'empresse pas à lui
accorder l'autorisation qu'il reclame
une dépense de 600 fr. qui peut pourvoir
à ses besoins de matériel. Le cit. ne doit pas
arrêter le mi. et il convient de
procéder au cit. Bajot Des armes
toutes les facilités qui sont nécessaires
à son succès de son expérience.

Le maire de
vitte

Fannerie

Le maire de vitte se plaint de ce que
les tanneurs de sa commune emploient pour
l'appât des ours du miel au lieu de
le sucre, ce qui lui cause le regret

en peu de temps de nulle valeur et
peut amener l'acheteur à se désoler de
cette fraude de commerce.
La section des arts pour son effet le
mieux employé pour l'usage des peaux
peut qu'il y ait de la qualité en ce qu'il est
mieux à l'usage et qu'il ne peut leur donner de
la même souplesse que l'huile de d'égas.
mais cette fraude peut se reconnaître
et ceux qui la pratiquent ne trouvant plus
de débouché de leurs marchandises seront
bientôt forcés d'abandonner une mauvaise
méthode. il faudrait d'ailleurs pour
remédier à ces abus et prévenir par système
de réglemens de fabrication qu'on a considéré
avec raison comme plutôt nuisible qu'avantageux
aux manufactures.
du sur plus le seul moyen qui serait praticable
pour arrêter un semblable abus serait de
pouvoir constater le préjudice que l'emploi
du miel peut porter à l'usage des durs d'ind-
iques les signes qui pourraient faire reconnaître
cette falsification on a vu de prémisses par
des avis qui manifestent de l'autorité
locale ceux de producteurs qui pourraient
y être trompés.



80

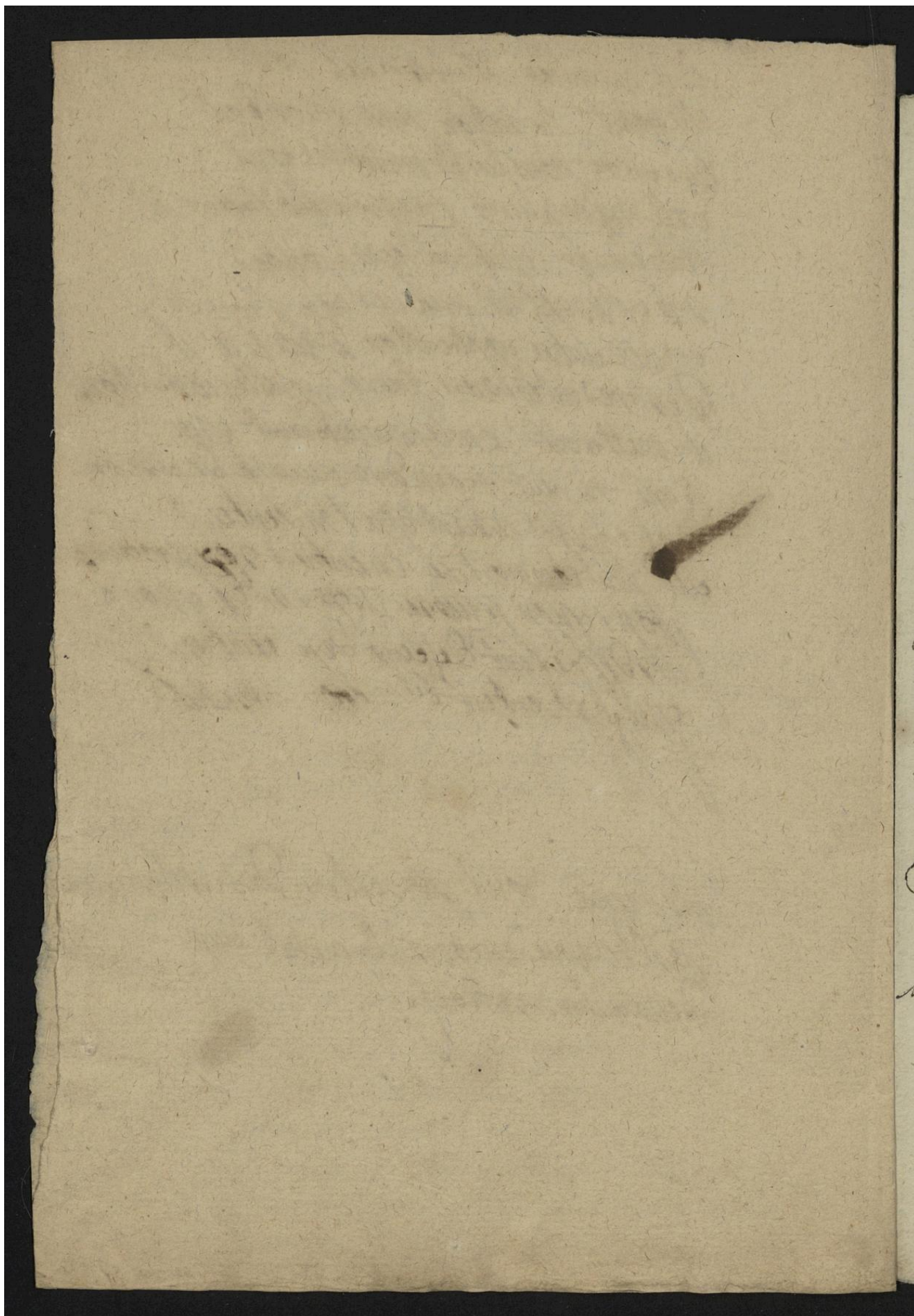
Exe'dunt licit. Degeando

Trilobes

NUOVE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

81
soit examinée et appréciée pour
elle-même, la section pour laquelle doit
lui être faite pour lui être mandée qu'il
détienne plusieurs pressements pour et
la demande qu'il fait pour
et il connaît les résultats de son procédé;
quelle autre application de utilité il
desire lui faire faire; quelles conditions
il y mettrait. On le verrait trait que
l'ami ne peut prendre aucune décision
et se passe avant que l'intention
du fait connaisse en entier les procédés
pour qu'on puisse juger si en quoi
ils diffèrent de ceux déjà existants
qui présentent le même résultat.

Le même pour la section des arts
réservée en conseil général aux
deux autres sections.



32

Douglas Mr. Douglas prie le mi. de lui faire délivrer
un brevet de 5 années pour des machines
propres à la salinisation, l'appât et le
transport de toute sorte de draps, carmin,
laine, etc. etc. voir en pag. 4.

Order. King.

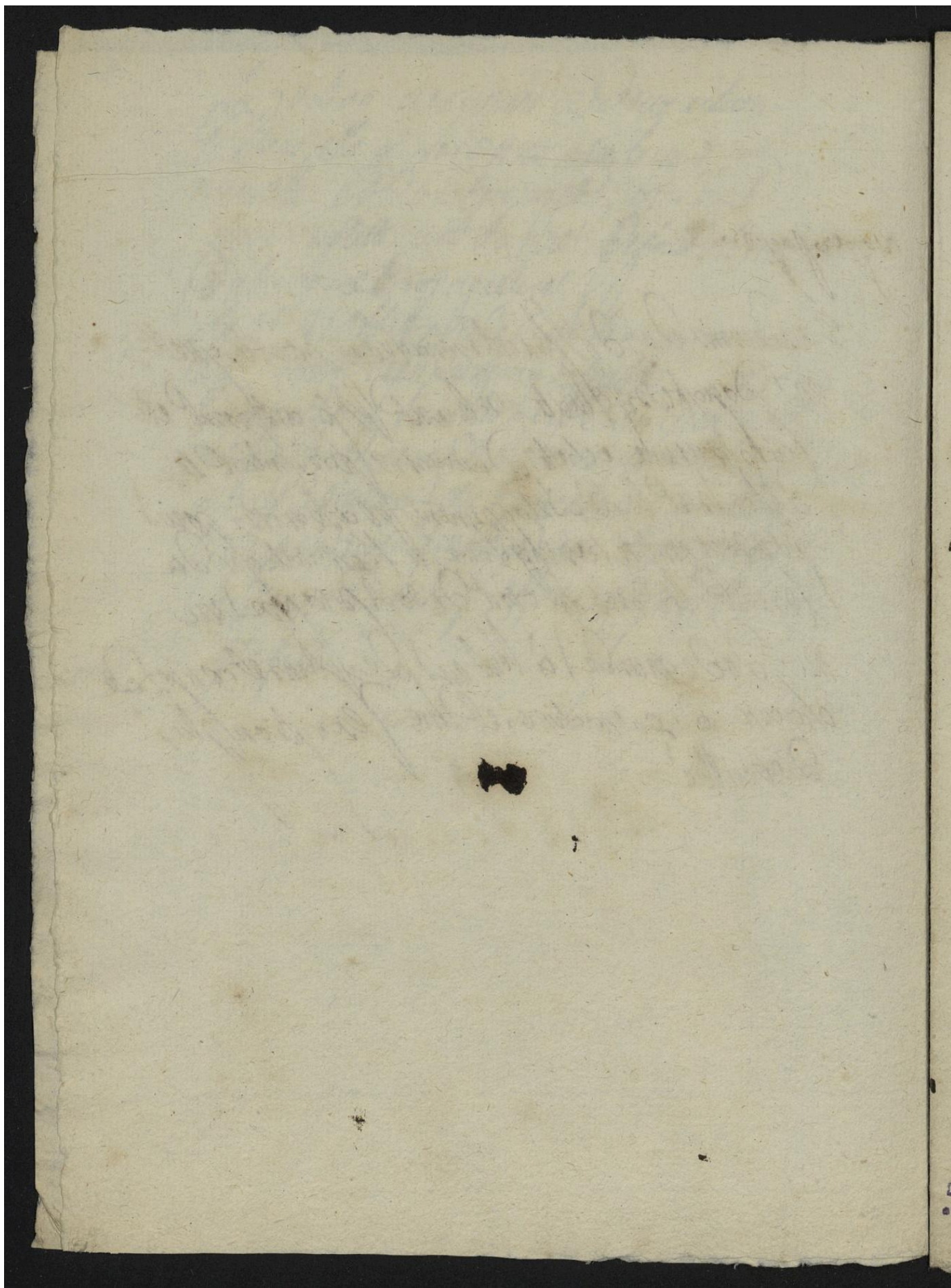
MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Journal d'examen.
Le préfet le préfet du mort. ~~un~~ d'examens.
Quatre-vingt-dix antillons. L'un de cuir de semelle
par n° 1. préparé dans l'espace d'un mois par des
femmes de Loempin. L'autre est d'empeigne
n° 2. préparé avec les mêmes ingrédients
dans le cours de six semaines. Je dois montrer
que ces deux sont bons, de qualité, de couleur, de
dureté et de poids que le mi. Je dois aussi
leur donner.

La section a examiné ce document
ti clos, elle a reconnu que le
document est d'origine arabe, qu'il n'est
pas complètement faux. De plus, l'Ordinaire
du Tang est trop accéléré
de ne pas offrir plus de respect à la religion
et pendant rien de remarquable.
En conséquence la section est d'avis d'en
visiter le terrain de l'Ordinaire pour leur
intérêt d'établir que les nouvelles preuves
qu'ils pourraient employer pour leur
raisonnement de l'Ordinaire ne nuisent pas à leur
difficulté.

Voyez page 2...

Je donne des différentes machines pour lesquelles
M. D'Angelo a obtenu un brevet. Mais, au point de
vue d'une échelle de prix, on ne saurait donner les
détails et les développements nécessaires pour
pouvoir imiter ces machines et les perfectionner. On
voit, la section on croit de voir pour le
mi. Je demande à tout le monde et coupe de
chaque des machines, et une description plus
détailée.



X 363

Secrét du Lundi
26. pruziano

84

10

Le Président de la République

Thomassin Sec. P. Thomassin sous-secr. Duf. ar-
rondissement de la Haute Garonne
Draps présente au mi. unimentaire sur le
jour de la... en de rétablissement de
Draps pour le levain
ce mémoire a particulièrement en donne
haute importance. elle a particulièrement
d'un aspect à la val. de ce monde par les quels
l'outillage combat l'industrie police de
commerce de commerce pour le levain.
- elle ne peut qu'à l'appréhension et l'idée
de l'ordre une forme d'exportation
pour en conséquence le rétablissement
des manufactures de ce qui travailleur
pour ce, ces réceptions. elle donne son suffrage
au projet de l'œuvre de ce monde qui
ferme de ce et elle le croit être
raisonnable à l'appréhension de quelques articles
et notamment de ceux qui concernent
le titre de l'administration de l'union

83
au mi. par le cit. Berthold et
Yauvelin, elle pense qu'il peut lui
être accordé à titre d'encouragement
une somme de 300 fr. pour lui donner
la faculté de poursuivre le bnd
des années qu'il sollicite.

Le même jour, les 3. Sections
se réunissent en conseil général.

Séance Du jeudi 29. fructidor
An 10

Réunion Des 3. Sections en conseil
général.

10 313

86

Séance du lundi 5
vend. an 11.

X Les 3 Sections se réunissent en conseil
général.

Séance du mardi 6
vend. an 11.

Président Louis Montgolfier

Douffars M^{rs} James Douffars envoie une nouvelle description
machine ^{conformément au second décret} concernant les dimensions des principales parties qui
pour le rapport ~~de~~ composent les machines pour lesquelles
le rapport ~~de~~ il desire être brevété
ce toutes les parties de
cette machine
la section après avoir pris connaissance de
cette nouvelle description estime qu'elle
ne s'oppose point à la demande de brevété
et qu'elle doit être accueillie

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Brun, Bernadell magnan
et magnan se quient un brevet de 10 années, comme
d'inventeurs d'une charrie pour la culture de
la canne à sucre
la section pense que le brevet peut être délivré
à condition néanmoins que la pétitionnaire
indiquera sur quelle échelle ils
ont fait leur dessin
elle observe en outre que le brevet ne doit leur
accorder que pour construire, vendre
et débiter des charries: non pour en
faire usage exclusive ment d'autant plus
que celle qui s'en sont rendus propriétaires
essentielle ment de machine de ce genre
et qu'on a déjà fait usage de cet ins-
trument pour la plantation des cannes
à sucre.

2^e que le brevet ne doit leur donner
que la faculté de construire des charries
d'après leur dessin et ne peut les autoriser
d'apporter d'autres modifications de leur
charries différemment construites

110

363

84

II. qu'il constata avoir qu'il ^{II} dépenses pour

remettre en état les machines conformément à l'invitation du préfet, lors Du voyage du premier consul à Lyon;

qu'il s'agit ^{copie} de la justice
Du gouvernement d'augmenter la pension actuelle, ^{de 1200 francs} ~~de 1200 francs~~ ^{laquelle} ~~est~~ ^{est} que de 1200 et qui ne suffit pas à son existence. et il

ainsi augmentée ^{de 600 francs} ~~de 600 francs~~ ^{il y auroit} ~~il y auroit~~ ^{600 francs de} ~~600 francs de~~ ^{devenables au profit de la} ~~devenables au profit de la~~

cette augmentation
servirait à indemniser
Le citoyen Lafolle de
l'absence des métiers
dont il se voit abandonner
au gouvernement
pour servir à l'inspiration
et au perfectionnement
des manufactures françaises

et pour que les perfectionnements
apportés par le citoyen Lafolle
au métier à tisser soient
ainsi qu'au tour et au
moulin à force humaine
contribuent au progrès de l'industrie
il conviendrait qu'il y eût
de plus au Louvre

relater à Lydr. et que
les modèles de ces mêmes
machines et machines ^{deux} furent
transmis au Ministère
de l'intérieur pour être
déposés ^{à ces} au conservatoire
des arts et métiers à Paris

Paralle
metier
de soies
pieces fines

Le prefet d'Oran ^{envoye} ~~transmet~~ un rapport
sur le metier de commerce de Lyon sur les metiers
duoit. Paralle dont le 1^{er} conseil et le mi
ont pris connaissance pendant leur sejour
dans cette ville ainsi que les observations
~~de ce rapport sur les moyens de remonter les~~
~~serments.~~

Le rapport contient l'approbation et la
description du nouveau metier qu'on propose
le dit. Paralle ainsi que de la nouvelle
machine d'estimee ou usage et de
matieres simples telles les pieces les plus
precieuses de son metier ne pouvaient
etre multipliees qu'a tres grand frais et
tres mal par suite de
le conseil de commerce ^{estime} ~~conclut~~ qu'il y a l'importance
de le reporter en memoire du dit. Paralle
sous le perfectionnement de manufactures
de soies brochees et a bien d'autres le
mi a faire ce qui s'est par le conseil. ce dit. de
machine

il termine en recommandant cet establis
sement au conseil de commerce et des manufactures
a toute la surveillance de ce rapport

serment

proven
d'un ouvrage
les manj

soit. Lesqueux adresse un memoire qui
a pour but d'encourager nos manufactures
et les revenus du tresor public. Aile premiere
vuz qu'il presente sonthe ne de fixe
l'attention du mi. il lui presente par un autre
memoire et plicatif du plan qui a me ille

Lescauses de parant que propose soit. serment
d'un son memoire de pendent et restablis
avec avantages qui sont la classe meme de
oposers, elles doivent être placees au
le lieu, pour les porte libre concours
des manufactures et des negociants. telle
et celle qui produit de plusieurs effets
d'une d. il detail d'au contraire que soit
serment tout ponde une caisse d'exporte
avec un fonds national pour la repul lieue
interet et pour les manufactures aux memes
secret on croit que le ponde. doit faire
aux effets naturels de la circulation d'outrage
de stimulation le ponde pourvoir les manufactures
des ponde qui leur sont ponde. et de soit
d'outrage et de detacher coms son jeu en y intro-
duisant des elements artificiels. elle combi-
nou son toujours ponde que me elle est liere
aux laquelle de ponde l'economie generale
de l'industrie

La commission de la section croit devoir faire un vint le de
de mander d'innovation et d'ajustement de quel que ponde
et de ponde de ces manufactures pour ponde l'industrie (amener)
d'un ponde ponde de soit une commission de ponde ponde
des ponde ponde de la ponde l'economie

110

363

Suite de la séance
Du 6. vend. an 11.

89

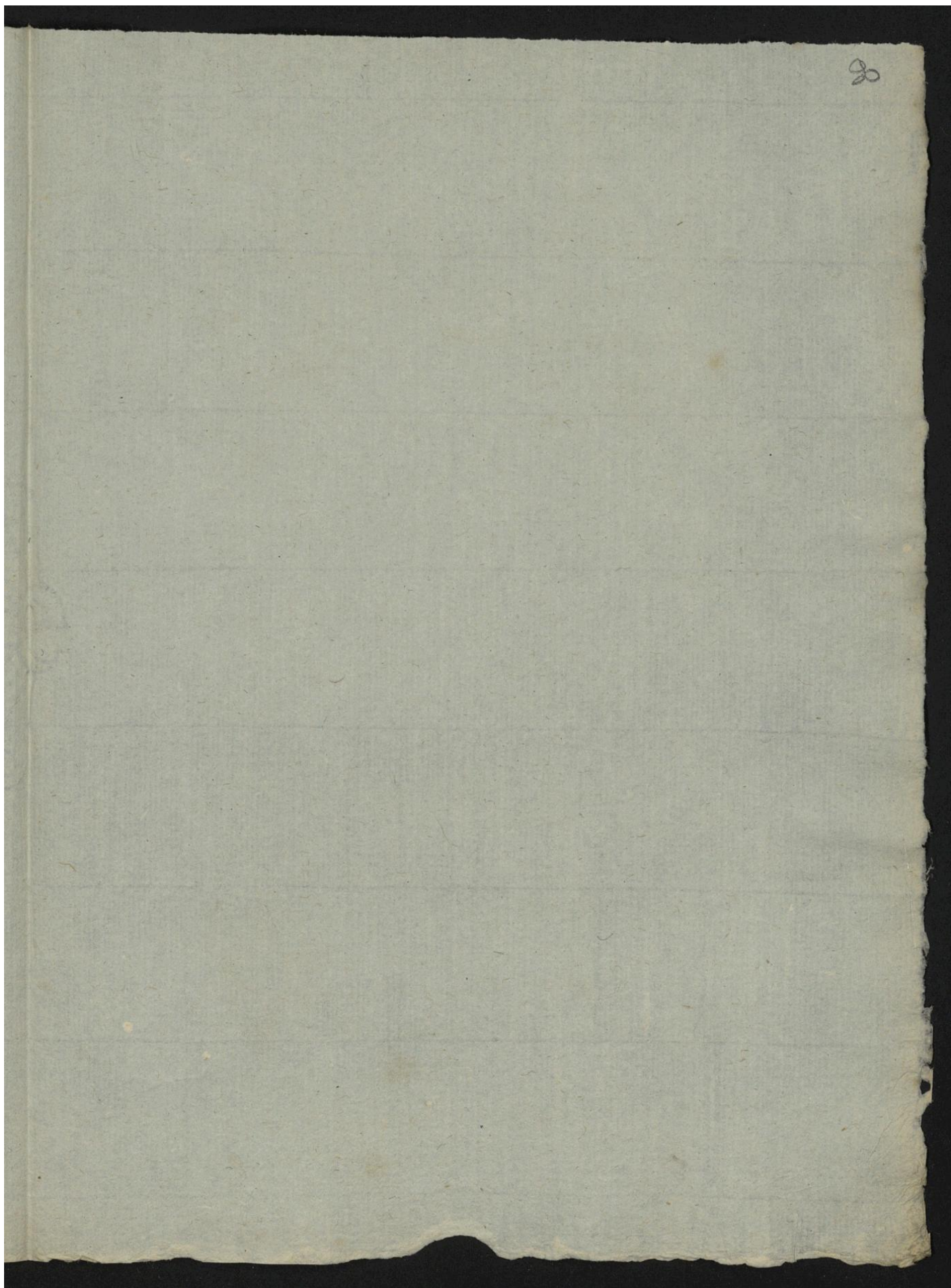
Baroud
et Huguenot
Fibrière
Decoton

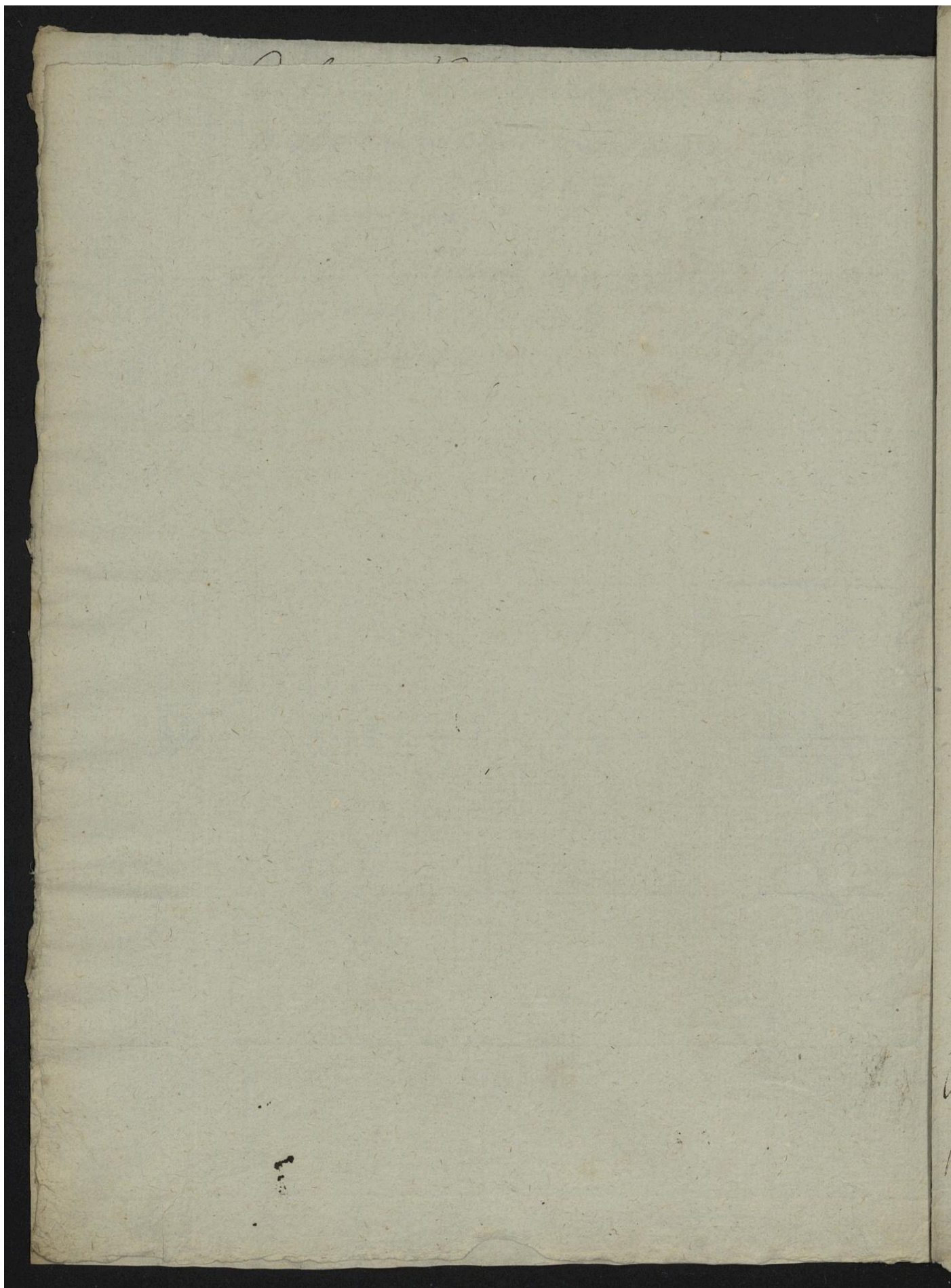
Le conseil de commerce de Lyon informe le mi.
que le ci P. Baroud et le ci P. Huguenot
entrepreneurs chacun d'une filature Decoton
qu'ils avaient jusqu'à ce moment conduite avec
succès ont été placés le premier de faire paillote
et le second de prendre un autre engagement X
avec les créanciers. Ils représentent qu'il est de
l'intérêt et de l'honneur de ces deux branches d'industrie
protégées de tout son pouvoir par le conseil de commerce
naturel de cette commune et de ses environs
montrant ainsi un grand intérêt à la conservation de
cette filature et de la mécanique et la destruction
totale de ces deux manufactures

il résulte de tous les renseignements transmis
par le conseil de commerce de Lyon
que le état actuel de ces manufactures
nécessite l'attention du conseil de commerce
seulement et que ce conseil est de l'avis avec
précision et détail les moyens qu'il
pourrait prendre pour pourvoir à leur
survie. Ce conseil indique également les
autres moyens qu'il pourrait lui offrir pour
une avance quelconque chose que le conseil
qui s'en occupe ne permettrait pas

NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

De trouver pour l'établissement lui-même
mais surtout que les traductions ne soient pas
inférieures, et que si l'établissement change
de propriétaire, lesit. Baignes
s'agisse puissent du moins de nouvelles
à l'exception de laquelle leurs talents
peuvent être encore très utiles





10 363

President Louis P. Montgolfier

L'Esquisse de l'École de natation militaire
 a été présentée au Ministre de la Guerre
 le 15 Mars 1884. Elle a été lue et approuvée
 par le Comité d'Instruction Militaire.
 Le Ministre de la Guerre a décidé que
 l'École de natation militaire serait créée
 à Paris, sous le patronage du Comité
 d'Instruction Militaire, et qu'elle serait
 dirigée par un Officier d'Infanterie.
 Le Comité d'Instruction Militaire a nommé
 pour Diriger l'École, le Capitaine de
 Vaisseau, Chevalier de la Légion
 d'Honneur, M. de la Roche.

La section ne peut juger le plan du cit. Turquin
d'après le seul dessin qu'il envoie, il lui joint une
note explicative ou mémoire qui en développe
les détails. D'ailleurs elle pense que cet objet
concerne particulièrement l'administration des
travaux publics. elle se borne à observer
que le cit. Turquin a passer anciens services
des plus grands soit à l'intérieur qu'à l'extérieur.
et à la direction d'un nouvel établissement

Janet
Patience

Recip. jancety propose d'employer le platine
comme numéraire.

La recte on observe que depuis que les métaux d'or et d'argent
ont été venus à rendre le platine inattaquable on
fabrique avec ce métal de la vaisselle de service
de bijoux et même des médailles on s'en sert
généralement qu'il ne prend pas d'oxyde
l'emprunt sous le bachelier que l'on a pu
mettre à l'épreuve. On a dit qu'il est plus
chauffe d'acier pour lui donner le degré d'acier
pour le rapport à l'acier du monnayage
ce métal ne se trouve qu'à l'étranger à l'emploi
du platine pour la fabrication de pièces de
monnaie. mais elle a des qualités en même
temps qu'elle ne peut être numéraire et
que ce qui a été le pays une valeur réelle et
indépendante de toute convention. Or ceux
qui s'en servent pour convertir le platine en
pièces de monnaie ne s'en servent pas le
premier indice indispensable de l'introduction
de sa forme. On s'en sert dans les usages ordi-
naires de la vie. quand les altérations sous
cette forme auront été assez fréquentes
pour consolider le prix réel de ce métal et
qu'il se sera établi une opinion générale
sur la quantité de travail qu'un kilogramme
de ce métal peut commander alors l'impression
pour lui donner un cours mais non pas
au préalable

Grand Jean le préfet de la Drome transmet le procès
verbal du jury de son dep. chargé de l'examen
machines des objets présentés pour les exposition natio-
nales. il ^{commande avec ses} ~~se charge~~ ^{de} ~~en~~ ^{pour} ~~le~~ ^{le} ~~concours~~ ^{concours}
pour le ci. P. Grand Jean auteur d'une
machine que destinée à ouvrir le royaume et car de
l'alignement par une seule opération et d'alignement pour lui
à l'alignement ^{une même encouragement} ~~semble~~ ^{pour} le concours ~~se~~ ^{se}
par le mi. pour les machines à retenir et car de
l'alignement. Si les inventeurs ou qu'ils annoncent répondent
à l'idée que le préfet de la Drome en a conçue
et artiste, ne faut pas paraître généralement
à ce concours et s'il y trouve l'encouragement
le plus naturel et le plus juste. Le ci. P. est
encore à temps de se prévenir et l'endroit
de noter d'écrire le programme

XX
Samedi on est arrivé que le proc. verbal du jury
de la domo. On a été réuni aux autres pièces
concernant les produits dont rien n'a été
d'exportation de l'année afin que le commissaire
de port et autres puissent en faire un bon
catalogue de marchandises qui doivent lui être remis

Liberty
machine
à battre
le coton

Act. collect. Liberty horloges mécaniques
Desireait entre autres le mi. D'une machine qui a
imaginée pour battre la laine ou coton
et de lui en présenter les modèles que le jury
de l'Exposition a toujours exigés de ceux qui
sont le prix proposé par le mi. pour la perfection
de la machine ci-dessus la laine
il convient de présenter ce ci. Du d'abord que
le mi. a été d'abord accordé aux concurrents
et de lui donner en même temps qu'il en
nécessaire de se conformer au programme
quant à la demande que fait le jury de
soumettre au mi. sa découverte la section
ne peut en voir l'avis d'admission

Le même jour, les sections se sont
données en conseil général.

93

110

Am

12
F. Theron pascal fabricant à Montbéliard
de p. de l'auide polli i se une autorisation
du pouvoir pour faire usage d'une nouvelle
Draperie imprimée qu'il a prise d'ice draps il demande
en outre qu'un procès de cette semence soit
officiellement envoyé au résident de France
à Constantinople, afin que par ce moyen les
Drois contrefaçon soient suffisamment avertis
que tel se soit les motifs de la signature qu'il
devra se soumettre le pays d'ice pascal
Le porteur de la requête se mettra à se procurer
sous une marque particulière à se clore par
pleinement satisfait par les lois existantes
la section pour donc qu'on d'ice sans approuver
à cet égard son p. en l'annoncé qu'il a
toute liberté pour le faire et
quant à l'imitation qui se fait à l'étranger
au résident de France à Constantinople de faire
connaître cette marque dans les villes où elle
elle ne pourra avoir lieu que lorsque le
pouvoir aura pris des mesures capables
pour empêcher dans le l'usage
l'usage de la marque.

B- 10 363

Laine du 20/11/10

93

Année 11

Président de la P. et de la M. de la P. et de la M.

Le P. et de la M. de la P. et de la M.
pour le
rapportage
du rapport
des P. et de la M.

Le P. et de la M. de la P. et de la M.
un brevet de 10 années, comme inventeur d'un
nouveau procédé pour le raffinage du sucre

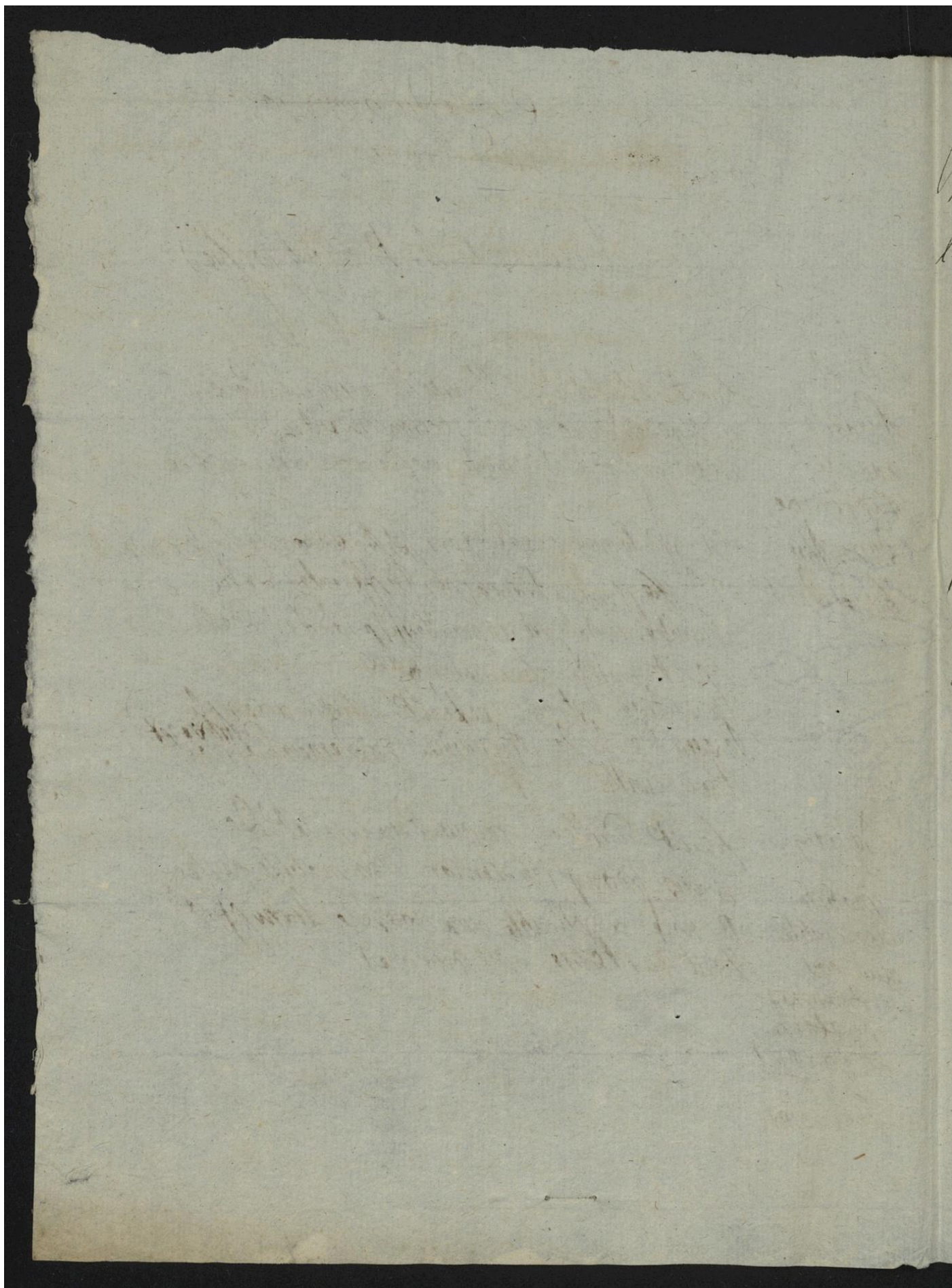
vu le mémoire de la P. et de la M. de la P. et de la M.
2. de la P. et de la M. de la P. et de la M.
chambre employée au nouveau procédé, de la
partie de la P. et de la M. de la P. et de la M.

La section technique que le P. et de la M. de la P. et de la M.
a vu de la loi et qu'il a vu de la P. et de la M. de la P. et de la M.
et ne accueille

Dallier
mobile
applicable
aux lois
de la P. et de la M.
de la P. et de la M.
et de la P. et de la M.
et de la P. et de la M.

Le P. et de la M. de la P. et de la M.
sans pour l'invention d'un mobile respect
toute applicable aux lois de la P. et de la M.
tant par la P. et de la M. de la P. et de la M.

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES



Séance du Lundi 12

Vendredi 11

Réunion des 3 sections en conseil général

Séance du mercredi 14

15

Président legit. Bardet.

Les fabricants de boutons de la ville de Paris de-
mandent

Les fabricants
de boutons
de Paris

1^o qu'il leur soit permis de se réunir en corps
pour défendre leurs intérêts et établir une police pour
la ville et veiller à ce qu'il ne soit introduit
aucun bouton étranger :

2^o qu'il soit défendu aux fabricants non de
Paris, de se réunir pour se faire
des marchés de boutons ou de se faire
un monopole de la vente :

3^o qu'il soit défendu de faire une modification
à la loi de 1791 sur la vente de 40 pour cent
de la valeur :

4^o que le premier conseil comme président

96

Dalleury. La Description doit être accompagnée
d'un ~~dessein~~ de plans et ~~profils~~ coupes
suffisamment détaillés pour qu'on puisse
avoir une idée juste de la machine
dont le citoyen Dalleury ne donne
qu'une ~~idée vague~~ ~~générale~~
Description générale.

pour que le citoyen Dalleury puisse obtenir le
brevet qu'il demande, il est nécessaire qu'il
présente, à l'effet d'un modèle, des plans et
coupes de sa machine.

La description qu'il ^{dit Dalleury de sa machine} donne à nos
sections des arts et manufactures a portée
de reconnaître qu'il ~~le~~ ^{le} ~~citoyen~~ ^{citoyen} se propose
de faire usage de plusieurs moyens déjà des-
cous brevétés d'invention. par exemple
le fourneau de la pompe à feu sera construit en
fer ~~et~~ ^{revêtu} intérieurement de terre.
C'est ainsi qu'était construit celui de
machine à feu appliqué au mouvement des
voitures par le citoyen Cugnot.

Le citoyen Deblanc dans son bateau remonte
par le moyen de la machine à vapeur fait usage
de deux rochers posés sur la base des arbres
sans fin.

Les harpours sont devenus pour plusieurs
venant de machines et notamment pour
l'ouvrage contenant la description des
Cabinet de Godlien de services
les vider en hélic pour former
D'égout. ont été employées plusieurs
fois pour remplacer les vannes sur la
batterie. franchir en fait un pair
sur la Seine, ^{en son domicile} de Paris;

il est donc nécessaire, pour que l'Etat puisse obtenir
sa demande, qu'il présente au Directeur du Ministère des
Plans et coupes de sa machine, attendu que le brevet
ne peut porter que sur les constructions
absolument nouvelles.

97

De la République italienne, prohibe les
bouteilles en plomb et digne que le droit de
~~de la République~~ 20. De la République persane.
1. que le pouvoir établir une mine de sel à
passer sous l'exportation d'étrangers.

La section observe que les deux premières
demandes sont entièrement subordonnées à
l'adoption du projet de loi sur la police
des manufactures.
La 3. de ~~la~~ être transmise avec recommandation
au mi. Des relat. on est sûr, mais il
paraît peu probable d'avoir le principe du
passer, on n'aurait obtenu de la République
cette libération de son régime
de douanes.

relativement à la 1. Il paraît tout à fait
inutile d'engager le premier on s'ul à proposer
l'introduction des bouteilles en plomb dans
la République italienne, si cette République
consent à la réduction de droits d'entrée
certaines réciproque de 2 pour cent de la
valeur, s'il s'agit de droits de commerce
de l'an 7. Le Comité général d'agriculture
art. 1. Propose à fait des mesures au
mi. la proposition de réduction de l'exécution
de ce clause. La section ne peut que
se référer ici à l'opinion qu'elle a émise
dans le rapport qu'on vient de citer
quant à la 5. question, quoique

Supprimé

son attention mérite toute l'attention
du gouvernement. le moment n'est peut-être
pas encore venu de décider mais
il est tout les primes d'attribution
les porteurs de boutons français
se rendent et se guident d'une façon
d'un système est de primes qui
se sont adaptés, et de prime d'apprentissage
la compensation du maître et
des besoins de la vie que est de la
compensation
sacrifices que le gouvernement peut faire

Bureau de l'Etat. Bureau de la propriété de la main de
Cobelin. Bureau de la propriété de la main de
de l'industrie et de l'agriculture. Bureau de la
pour la reorganisation de l'Etat et de l'industrie
la section de la vie sociale et de la vie sociale
pour la demande de la vie sociale. par le P. et l'industrie
Julienne. elle a pour l'industrie et l'agriculture
ne reçoit aucune influence de la de cette section parti-
culière. et que les sections qui se rapportent à l'industrie
de la vie sociale sont les sections de la vie sociale
pour la vie sociale. par la vie sociale de la vie sociale
ne pourraient être l'industrie et l'agriculture
qui se rapportent à la vie sociale. l'industrie et l'agriculture
la section de la vie sociale. dans cette section, elle est
la vie sociale. qui se rapportent à la vie sociale. Bureau
que le mi. peut se rapporter à la vie sociale

X
1/0
363

Séance Du jeudi 15.
Vend. an 11.

Les 3 sections se réunissent en conseil général

Séance du ven. 16. Vend. an 11.

Président le cit. Bardet.

Le projet de toute cette année a été comparé à la lecture
à l'examen de deux mémoires du projet de
l'orne ou l'agriculture, les arts et le commerce
D'non deff.

après avoir entendu un de ses membres quelle
avait charge de lui faire un rapport à ce sujet

La section estime d'abord que le mi. en accusant
l'acceptation de ces deux mémoires qui honorent le
zèle du projet de l'orne et donnent une haute
idée de ses numéros doit lui en témoigner
sa satisfaction et faire mention de ce travail
dans le bulletin de la société d'encouragement
le fait qu'ils contiennent dans quel personnel
pour le rapport l'instruction
de plusieurs objets de détail elle observe
qu'il paraît impossible que le projet fasse
une avance à l'histoire d'agriculture

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

supp.

Donner plus d'activité à ces travaux puisque
la même demande lui serait faite au même titre
par tous les établissements semblables. Il conviendrait
de renvoyer à l'admission chargée de choisir
la partie de ces mémoires qui la concerne
2°. la demande d'un ouvrage de bois
aux grosses farges de St. Phont dont
le Préfet a mis avec recommandation au
M. Deshayes

3°. le fait dont le préfet se plaint soit par
rapport à la fabrication de bois soit par
rapport à la négligence des agriculteurs
pour ce bois, de culture ne pouvant
et redoublant d'importance par suite d'une déperdition
répandue parmi les habitants des campagnes.
On doit tout attendre de cet effet de
l'influence d'un préfet d'ordre d'air et de celui
du Dept. et de la Société de l'Agriculture
d'Alençon à laquelle il ne manque pas
de recommander et d'objecter

Séance du lundi 19. vend.
an 11

Réunion des 3. sections en conseil général

Seance du mar. 20
vend. an 11.

99

Président le cit. Bardel

Servant-grand
cit. Servant-Grandjean propose aujourd'hui
d'établir en France une manufacture d'oxide
de métal métallique jaune

de cit. ne dépendant pas l'oxide métallique
jaune dont il parle, il est difficile de lui
donner une réponse précise, parce qu'on
emploie en peinture plusieurs substances
de cette couleur. Quelqu'un se fabrique
aujourd'hui en France avec succès le
jaune de Naples par exemple, mais la
manufacture que le cit. Grandjean se propose
d'établir n'est pas d'un intérêt important
pour le Cit. Bardel ou lui-même attendu
que nous tirons encore de l'étranger la plus
grande partie des couleurs destinées à la
peinture.

Dupond cit. Dupond rapporte au mi. ses
observations sur la nécessité d'imposer
à l'entrée en France les pierres meulières importées
par bon plaisir & sollicite un encouragement
pour l'exploitation des cit. pierres dans une
certaine propriété à 3 lieues de Paris
et résolvant par tous les moyens qu'il en a
fait usage de son meilleur talent.

La section pime qui plaidait avant tout
d'arrêter de la qualité des pierres meulières
exploitées par le r. P. Dufour. Dans
le cas où elles seraient égales ou supérieures
aux pierres anglaises il conviendrait
de soumettre celles-ci à un poids d'entrée
pour favoriser l'exportation de nos
fil d'acier.

Adm. ^{appartient} r. P. a. d'arrêter de la qualité des pierres meulières
^{proposé} de donner un nouveau procédé de distillation en France
^{citée} lequel il a pris un brevet d'invention. Il lui
annonce en même temps qu'il lui a exposé
pour l'exposition de Londres plusieurs
échantillons de son produit et lui a
la nouvelle méthode.
ce mémoire avait dû être remis à un
jury qui était chargé d'examiner les
échantillons d'eau de vie. La section
n'a donc plus d'avis à mettre à l'ordre
il convient néanmoins de donner à nouveau
à l'application que ce r. P. a. a donnée
de son procédé en prenant un brevet.

France Dijon 22.

Vend. an 11.

100

110 363

Précédent lecit. 1. Noter

Une
goutte,
de
muriate

de cit. l'acide murique d'assez bonne pureté
pour servir de conservant un procédé d'analyse chimique
pour retirer en même temps du sel marin la soude
et l'acide muriatique.

On connaît aujourd'hui plusieurs moyens pour
obtenir les mêmes résultats. Le procédé Ducit.
le blanc est encore respecté entre les
mains de cit. Bagnett Boucher.
Le cit. Baron a fait aussi de monter un
établissement dans les salines de la Gironde
pour fabriquer de composer le sulfate
de soude qui y abonde. Il a déjà soumis
à la dernière exposition de Londres des
échantillons de ses produits.

En fin la préparation à la soude de la base
de cit. que par le cit. après le cit.
l'obtention de nouvelles méthodes pour la
décomposition du muriate de soude.
Le cit. ne peut donc pas mettre un
grand intérêt au procédé Ducit. l'acide,
ici moins qu'il n'est, d'ailleurs, très
supérieur à celui qui sont déjà mis en
usage, ou qui sont au moment de l'être.

Dans aucun cas le p^{re} ne pourrait former
un établissement d'après les renseignements
fournis par la Commission
si elle ne s'assure d'abord la possession
exclusive de la découverte et peut prendre
un brevet. Il peut aussi solliciter une
recompense pecuniaire, mais dans
l'un et l'autre cas il doit donner une
description exacte de son procédé.

Berthomé her. p. Berthomé obtient compagnie
pour de solliciter l'autorisation de construire un
modèle de four de Boulangerie et
Boulangerie autres d'après leur plan et celle d'être
sous les yeux des jurés nommés par
le conseil. Ils ont l'autorisation d'exporter
tous les frais de leur méthode pratique
et redonner dans la zone le procédé
qu'ils ont importé d'Alsace de la France accueilli;
un brevet d'inv.

Les pétitionnaires veulent prendre un
brevet d'importation pour les fours de
Boulangerie qu'ils ont construits
à Châlon de ferre (contenant)
un porte d'air dans le plan et le
modèle pour y passer, ils ont
de concert mesuré à la fin du 7. janvier et
à celle du 25. mai 1791. ils ne sont pas

obligés de suivre l'esprit de leur méthode
pratique. ce par quoi ils permettent à faire
quelques ouvrages à leur frais, la section
prie et que le mi. Doit être misite
à nommer des commissaires lui en rendre
compte.

Babans
pers

Procès. Babans De Bayonne redame
contre une décision du conseil général
d'agriculture, art et commerce pres le mi. laquelle
fixe le caractère distinctif des pers en carillon
ou en barre.

La section presite dans son premier avis
a adopté pour le conseil que ad. le quel par
cet avis porte que les pers au dessous de
9 lignes quarrées sont presites en carillon
et que les pers au dessous ^{de 9 lignes} sont dans la
classe des pers en barre.

La section qui d'cet regard l'usage le plus
général du commerce quoique dans quel ques
pays peut être d'une donne le nom de
pers en carillon q'ua ceux de 7.
lignes quarrées et au dessous.

Il est donc tout à fait important de fournir
à nos collègues des matières premières;
mais il ne l'est pas moins de donner à
nos usines les moyens de soutenir
la concurrence avec l'étranger.

Or si leurs il convient de laisser subsister
sur les pers en carillon un droit beaucoup plus

claire que sur ceux en barre, par conséquent
exigent une main d'œuvre de plus qui
peut résulter exclusivement d'industries
et non propres manufactures.
La section pense donc qu'elle n'a
Édile n'a aucun regard aux réclamations
Cucit. Rabans.

De même pour les 3 sections
de réunir en conseil général.

Samedi 22 Jan.
(1711)

102

10 363

Grand P. et M. de

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Thiebaud deat. Thiebaud manufacturier à Gentilly près
Arles. par le moyen de la machine à vapeur il a trouvé pour les toiles fils et linge
des moyens plus simples et plus commodes que ceux
qui se pratiquoient auparavant. Il prie le roi de lui faire
accorder le privilège de son invention dans les
quelques établissements publics.

Le perfectionnement qu'il annonce ce ci. ne pouvant
être assuré de récompense du gouvernement. qui veut
qu'il y ait une suite de succès et que l'expérience en soit
constante la réalité.
quant à sa demande, la section pense qu'il y a lieu
à une instruction particulière de ces établissements
qu'il doit présenter en leur faisant connaître
également les avantages de sa méthode.

Colombat deat. Colombat est propriétaire
de la verrerie du fait, comme si l'on de
Verrerie ducatal annonce qu'il a découvert dans le royaume
une pierre pour faciliter la fusion de son verre et ainsi
qu'un sel qui s'en trouve à sa surface
il prie le roi de lui faire accorder le privilège de son invention.

La section estime que le mi. doit employer le
pele et les bragues d'acier. et lui demande
des échantillons de la pierre qu'il emploie. on
est d'opinion l'analyse des substances pour la
vielle, par où s'en suit le mérite.

bellot
hominoirs

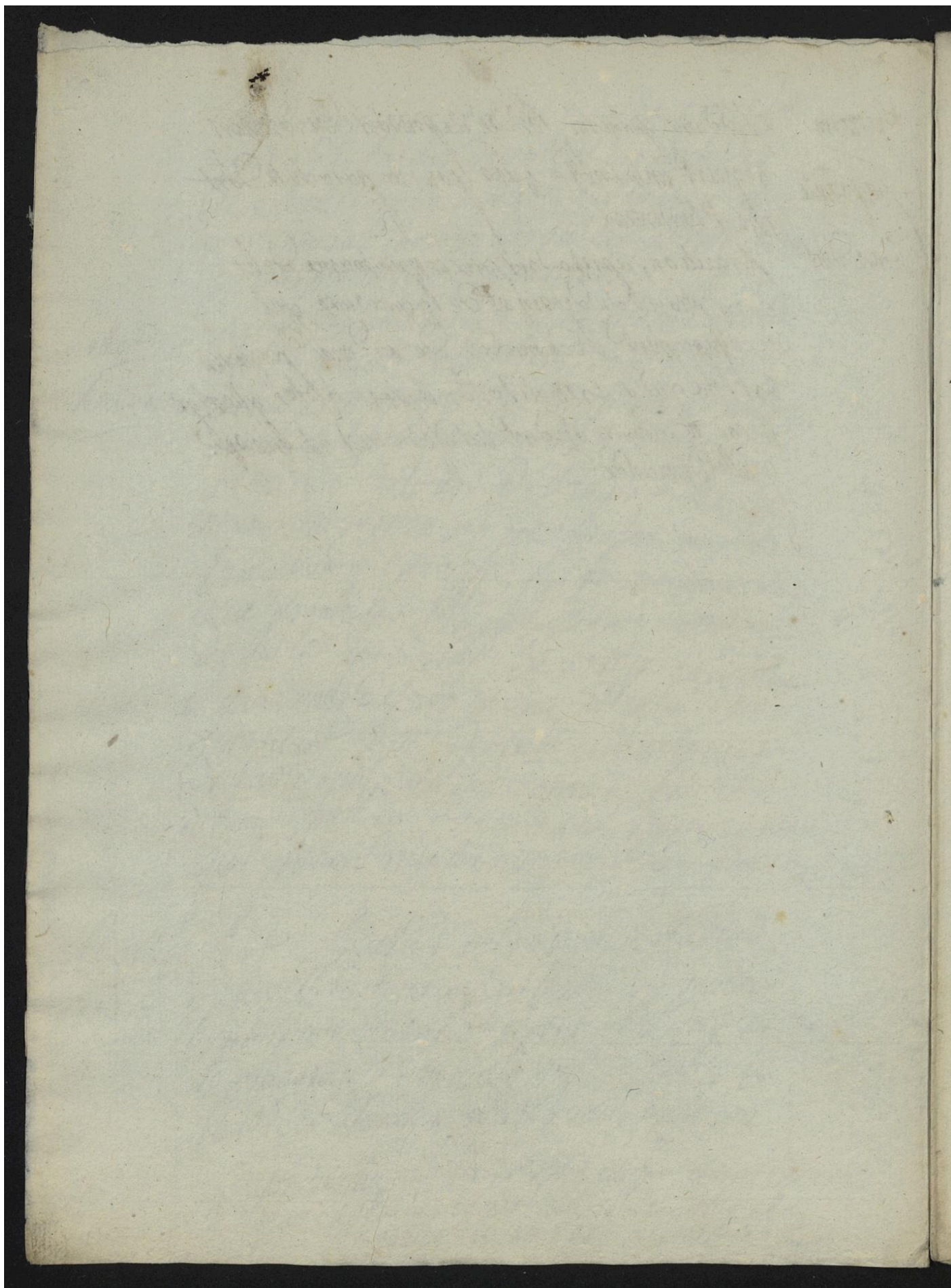
Le mi. des relations extérieures informe celui de
l'int. que les ci. bellot press. se proposent
d'établir en Espagne des hominoirs et autres
usines destinées au usage de la marine
Le mi. de l'intérieur doit employer tous les
moyens qui sont en son pouvoir pour empêcher
l'exécution de ce projet, qui se recommande
aux frontières. La application rigoureuse
de la loi qui défend la sortie des outils
et machines de nos mains, et enfin en
général le mi. des relations extérieures
de l'avis qu'il vient de donner. l'avis est
à travers mettre les nouveaux renseignements
qu'il pourrait recueillir sur le projet des press. bellot

Boathor
voerie

Boathor écrit. Boathor ancien syndic redevant
de la ville de Tours qu'il le mi. de vouloir
lui faire savoir qu'il peut et il doit déposer
le manuscrit d'antiquité qu'il a fait sur
l'histoire blanchiment des soies, en e cra.

Répondre qu'il peut le déposer au mi. de met manuscrit
à la bibliothèque de la ville de Tours et
mettre et c'est tout ce qu'il lui sera accordé.

Garnier et Madame Garnier fondée de pouvoir de son mari
 requiert un brevet de 6 ans pour un parachute dont
 est l'inventeur.
 Très H. M. La section, après avoir pris connaissance de la
 description du dessin et de l'inscription qui
 accompagnent la demande de M. et M^{me} Garnier
 estime qu'elle a rempli toutes les formalités que exige
 la loi et qu'elle a dû lui délivrer le brevet
 qu'elle demande.



Séance du 1^{er} jan. 26.

104

10

363

Vend. an 11

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Président de la C. et Molard

Bousland, Sec. G. Bouslandry propose aujourdh. de faire
l'acquisition d'une serrure de sûreté à laquelle
il a adapté une cache-entree et un garde-fief de
son invention.

La section observe que de puis longtemps on
s'occupe des moyens de composer des serrures de
manière qu'on ne puisse les ouvrir avec des
vasoirs ni avec des sautes clefs.
La cache-entree qu'on trouve déjà sur plusieurs
serrures et même sur des cadenas s'est prouvée à la
vérité un obstacle de plus à vaincre, mais il ne
peut être considéré comme suffisant, puisqu'il ne
donne aucune sûreté contre les personnes qui ont
à portée de main la forme de la clef et qui
prennent une empreinte.
Les combinaisons de combinaison sont les seules qu'on
puisse regarder comme étant sûres, comme les
plus sûres. Inconvénient d'en avoir beaucoup
dans l'usage et les deux clefs sont les
seuls obstacles qui s'opposent à ce qu'on en ait
plus généralement employées.

Parmi les peccures ordinaires dont on fait
usage dans les caisses de banque et dans les
archives du pouvoir. On ne peut s'empêcher
de surer de Koch d'elles à chaque entrée
ou à chaque sortie. Elles ont toutes des moindres
l'avantage d'être plus simples et d'offrir
une plus grande solidité.

Après les observations, la section des
affaires ne doit pas proposer au mi. De plus
la commission de la mesure Ducat. Pour l'année

Ci-joint
moulin
à eau.

Le maire de la ville de Louvain, Dept. de
vaine et être d'ordre au mi. Le projet d'un
moulin à eau que l'on peut faire qu'on le desire
dans le cours du cours de la rivière il recom-
mande à la bienfaisance l'autorité de ce projet
serait. Ci-joint demeurant à Louvain

Ce projet de moulin à eau ne peut avoir
les succès que s'empêcher l'autorité une étude
plus réfléchi des lois de l'hydrostatique
et de la mécanique mettra ceci à disposition
de l'administration et de se convaincre que
la mécanique ne peut être des projets que pour
à l'attribuer des forces et non pour les rées

Raimon Recit. Berms annonce l'envoi prochain
d'un modele de moulin à voiles horizontales
qu'il a deposee apres le prejet de son brevet
desoies de quel inventeur est Raimon se propose
horizontales de peccat en grand

la section pense qu'il serait utile de faire
venir d'après ce model.

fournies Le cit. Raimon ^{acquies} par le mi de lemanitair dans la quiriton
filature et la joutance d'un brevet qu'il obtient le 25 vendémiaire
brev. d'invent. pour sa filature, ^{remarque qu'il a repue} qu'il n'est pas
devenu une formalité de la loi du 25
mai 1791. laquelle ^{ordonne} article 15 que chaque
acte de acquisition de brevet doit être enregistré
au secretariat il pense que le manque de forme
pourrait être regardé comme une de ces peccates
dont on peut être relevé comme une de ces formalités
qui ne sont que comminatoires. il prie le mi d'autoriser
le mi de se mettre à l'encre et d'acquiescer
et si on ne peut pas le faire, de donner ordre au mi de
non point de le présenter et l'acquiescer
non que le brevet d'invention sont d'êtres tous les
cas qui peuvent se présenter ou toutes les difficultés
qu'ils peuvent faire naître sont du ressort
des tribunaux c'est à eux qu'il appartient
d'interpréter et d'appliquer la loi et de juger
d'après les ^{measures} conditions qu'elle impose
peuvent être réputées comminatoires
D'après ce principe, le mi ne peut ni s'opposer
comme en l'absence de lui. Raimon dans la
question qu'il lui a soumise

Leclerc
filature

Leclerc. Leclerc se est fait annoncer
qu'ils ont decidés d'ouvrir la maison de
commerce en commission d'industrialité
d'Paris pour se retirer dans leur établissement
de filature à brive. Leclerc de la corse
ils se flattent d'être de bon usage de tous
les sacrifices qu'ils ont faits de faire fait
par en leur donnant une part à la distribution
de machines, de tins, aux fabricant,
et entrepreneurs.
Leclerc. Leclerc. ne pourra être
et amener qu'au moment de l'industrialité. d'occuper
de la distribution de machines et
fils de coton, qui se sont construits
pour ces divers modèles.

Le même jour, réunion des 3 sections
en conseil général.

10 363

Séance du mer. 26.
vend. an 11

108

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Crévent leib. esp. lard

Bourand Le préfet du D. de l'alle. l'homme d'un
soie De ce point l'homme de soi offert par l'homme par
leib. Bourand cultivateur, 'dominelle'
d'moulin.

Le préfet l'homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
elle même que ce d. d. m. de la part d'un
un homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
mi. pour les succès qu'il a obtenus dans la
culture de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
qui ont été l'homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
le point l'homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
met ce

Decamp Le c. d. Decamp de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
pour ce point l'homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
Bret. d. m. d. l'homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point

il se rapporte au c. d. qui est l'homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
d'un point l'homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
une description et d'un point l'homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
faire le point l'homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point
du point l'homme de ce point l'homme de ce point l'homme de ce point

Maresse
moulin
à pots

Secit P. e Maresse Soume Pa' l'encanement
moulin d'ayge d'il subquairement à pots

Secit P. Secit on observe que les moulins
à farine canotraits qui sont la plan du a P.
e Maresse seraient bien plus dispendieux et
occuperaient beaucoup plus de place que les
moulins ordinaires. d'il y a en plus de
cuyres qu'en un moulin d'ayge de moitié de
l'espace de la roue à pots, il conomiserait
la moitié de l'ayge qui lui impose le mouve-
ment. il arrive d'il y a d'ailleurs le contraire.
car ce que l'ayge d'ayge est moins d'ayge on
parle des roues. d'ailleurs qu'il y a
plus de d'ayge d'ayge le projet d'ayge.
Maresse sous du d'ayge d'ayge l'attention
d'ayge d'ayge.

Bourgeois
Moulin d'
eau

Secit P. Bourgeois a donné un projet de
moulin d'eau ayant besoin d'aucune rivière
ou ruisseau, étang, vivier, et dont la construction
très peu coûteuse ne demande qu'un petit emplace-
ment.
L'auteur n'ayant donné aucun détail de la
composition du moulin qui projette, l'attention
n'a aucun moyen de juger d'aucun mérite de
cette invention.

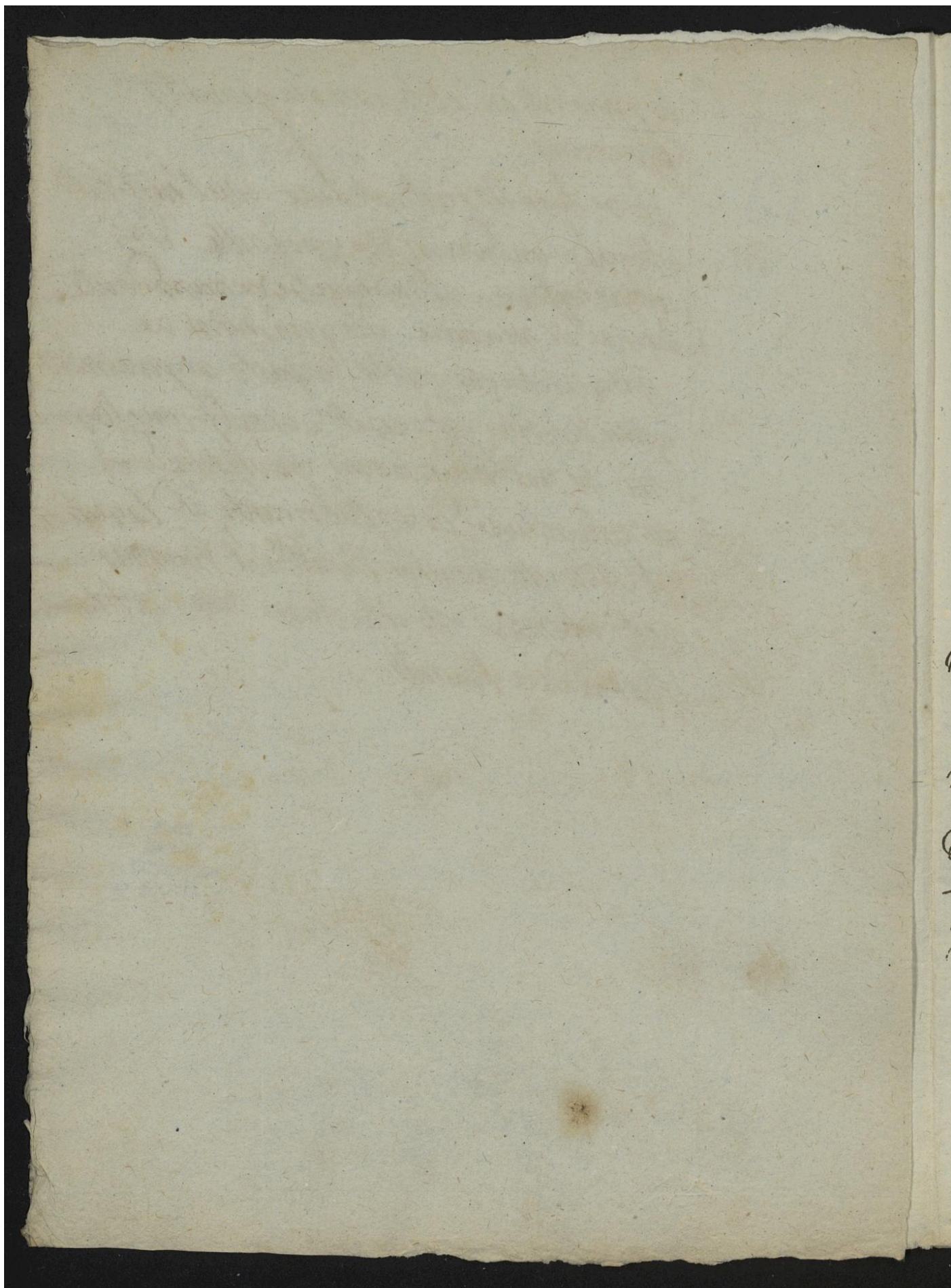
110

363

l'approbation et l'encouragement
du jour.

La section des arts oblige quel institut
d'occuper d'une description nouvelle des
arts et métiers. cet ouvrage sera sans doute
divisé de manière à ce qu'on puisse se
procurer chaque partie séparément
ainsi les vus de ces cit. seront remplis.
le mi. ne peut néanmoins qu'il s'agisse d'un
du de le éclairer de ces fabricants et la section
est d'avis que le cahier qui leur ont transmis
soit commun que à la classe de l'Institut
partie de ce travail.

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES



X

Séances du jeudi 29.
vend. an 10 et du 3. brumaire an 11.

Des 3. sections se réunissent en conseil
général.

Séance du mar. 4. brumaire.

Président le cit. Degesando.

Le cit. Valtier
et le blanc
machine à
tondre les
draps
des
d'inv

Le cit. Valtier et le blanc machinistes
cher les frères, les maux ci pour solliciter
un brevet pour une machine à tondre
les draps et caprimons
de la machine pour les paille ces artistes en Perse et
et déposés au conservatoire des arts et métiers on
les auteurs ont fait manoeuvrer en présence
du cit. Despaulx et de Polard. elle se compose
quelques mpe sections qu'il se fait facile
à corriger. mais il en est une qui s'appartient
à la nature même du plan selon lequel le cit.

Kaltbinder le blanc est travaillé. la
machine opère sur le tricot du drap et
non sur la longueur. sa marche est
donc sans interruption. elle exige la
présence et l'action perpétuelle d'un ouvrier
dans les déplacements ne cessant point
de suivre la longueur du

de produire ne sera complètement remplie
que lorsque la machine pourra tendre les draps
dans les deux sens par son seul mouvement
et sans faire de pause

La section ne doit donc pas que le mi.

pour accuser à la demande des tricotiers
la loi d'ailleurs ne permet point la distance
gratuite d'un ouvrier et du moment où
le modèle d'exécution peut être examiné

et jugé par les fabricants, il n'y a d'autre
que par le capot la machine ^{serait ainsi faitement faite} ^{donc}

qui leur permet de faire les avances du
tricot pour les autres on donne de la conduite
qui leur permet d'être aussi avantageuse

per ait. patureau et cessant de tricot
transmettent au mi. le per cahier d'un ouvrage.
Donc ils occupent sur l'art de la tricoterie

711 | →

Clara Dujou. b.

109

Bourmaire an 11.

110 363

Extrait de la P. Dujou

La brande de la P. Labrande ancien directeur de
l'habillement des troupes et fabricant
Draperie d'Alsace supplie le mi. De vouloir bien
examiner deux pièces de drap qu'il lui
envoie et qu'il les trouve conformes aux
anciens fournitures de la P. pour parvenir au
mi. de la guerre
dite recommandation de la P. pour l'usage
qu'il juge convenable

Les deux pièces de drap dont parle le fabricant
ont été examinées par le jury des arts
à l'exposition de la P. de la P.
général honorable lui a donné verbal
du jury.
de la P. on pense qu'il n'y a rien de nouveau
de la P. et qu'il n'y a rien de nouveau
demande de remonter les draps
au mi. de la guerre

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Bonnignol

110

X

Le cit. Bonnignol exd^e et ad^e general
annonce six procédés dont l'est l'invention
et dont il ^{autres} ~~des~~ ^{autres} ~~des~~ faire l'essai
en présence de commissaires
Le premier consistant à préserver les
armes à feu de la rouille
Le second à garantir le cuivre du verd
Le 3^e à doubler les vaisseaux ainsi que les
vins
Le 4^e à les préserver des vers
Le 5^e à faire du fer blanc ^{plus} ~~plus~~ solide
et ^{aussi} ~~aussi~~ ^{plus} ~~plus~~ beau que l'ordinaire
Le 6^e dans une nouvelle vaisselle de
composition.

205

La section propose de nommer pour
l'examen de l'administration le cit.
Molard et Decimus
De la seconde le cit. Conte, Gillet et Paumont
De la 3^e le cit. Molard et Conte
De la 4^e le cit. Conte
De la 5^e le cit. Conte et Gillet Paumont
De la 6^e le cit. Barment

Le même jour, les 3 sections
se réunissent en conseil général.

X

10 363

Séance Du 7^m - 8.
Brumaire an 11

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Président lecit. Dagebando

Clement lecit. Clement de parades, fabricant
de bonnets pour le levant, demande à titre
Cards d'encouragement d'un apportement de machines
à carder les laines. cette demande
Celle demande ne pourrait être accordée
que lorsque la division ou concours ouvert
aura fait connoître les mécaniques les
plus propres à remplir cet objet.
Je propose alors le cours. Une machine
rien pour en propager la connoissance
mises quelque intérêt sans doute
par lui même l'établissement du Bâtimentaire
quelque grands ne sont, les malheurs
qu'il est avoir éprouvés. la section
croit devoir rappeler que tous les états
cloisonnés, qui sont d'un intérêt
purement local, et qui ne font

du cun mesite Invention ou Inve-
nition ne pouvant être encouragés
d'une manière directe par le gousper a
qui les ont trouvés une faveur particulière
et d'une sorte de privilège. ce principe
a pris une nouvelle force depuis
que l'arrêté des opouls du xxx
a mis à la disposition de chaque
prefet une portion de centimes addi-
tionnels pour les encouragements relatifs
aux localités.

Le préfet
de la Drôme
Drôme

Le préfet de la Drôme, dresse au mi-
nistré de l'agriculture, du commerce et
des travaux publics, le rapport de
la commission de commerce de
la Drôme sur la conduite des fondeurs en
acier, dans les fabriques de cette ville
approuvant le faire de ces fondeurs
dans la Drôme de sept le prix de leur journée
diminuer.

les membres de la commission, après avoir conféré
avec les fabricants de la Drôme, pense que l'abon-
dant de l'acier le capital de la Drôme de
cette ville tient à l'industrie et à l'augmen-
tement de l'industrie relative aux fondeurs de
acier.

elle craint que ces réglemens n'aient
pu être revocque, doit s'acquiescer et
se conserver comme les autres
vieux. elle espere que la prochaine
adoption du projet de loi pour la
police des manufactures mettra fin
promptement aux abus dont il
s'agit. elle peut convenir par ses
conferences avec les fabricans, que
le projet tel qu'il a été rédigé
constitue le remède le plus salutaire
qu'on puisse désirer.

En conséquence la section estime qu'on
doit répondre au projet que le règlement
relatif aux manufactures sera de toute
sa force jusqu'à la publication d'une
nouvelle loi qui y supplée. comme
il en est d'usage.

Chapitre le 10^o de la voir traverser
une pétition d'un cit. opposant
au droit de fabrication d'ellul benin
tendant à obtenir l'autorisation de
transporter son établissement
sur la rive gauche du Rhin.

Le fabri-
ciant
en dis-
tribut.

avant de donner son avis sur
une pareille demande la section
croit qu'il est convenable d'inviter
au moins pour l'instant à discuter
le principe d'établir une œuvre
propre de l'armée en France le
pût honorer et à faire connaître
les moyens qu'il faut pour le soutenir

M. Liigt et M. Liigt, et voà de parler un ouvrage
machine électrique relatif à la description d'une machine
électrique pour expériences qu'elle
occasions
cet ouvrage doit être déposé
à la première classe de l'Institut
national en l'invitant à l'examiner
et à faire connaître son opinion.
il convient en attendant de remercier
M. Liigt et l'Imprimeur de la
Direction qu'on a donné à son
envoi.

X 10.363

12. Brumaire an 11

Président Sec. P. D'Espey Sijon Belva

Sauvras
Centelles

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Le Sous-préfet de la ville de C. P. d'Espey
d'Espey pour mi. Les chartes de Centelles
sont au même par le C. P. Sauvras
par le C. P. d'Espey. Les chartes sont jointes
un dessein du même qui a servi à fabriquer
ces dentelles et une lettre de C. P. d'Espey
lequel il sollicite des encouragements
la section a vu avec intérêt cet exposé
du C. P. d'Espey. mais elle a remarqué
que ces dentelles ont besoin d'être perfectionnées;
le dessein qui les accompagne n'est pas
suffisant pour qu'on puisse comprendre
la construction du métier et qu'on s'en
occupe utilement. La section ne peut
qu'en conséquence la section ne peut
proposer au mi. D'accord et un encouragement
à l'artiste.

Martin
Sec. P. de
la relation
aux mon.

Martin Sec. P. ancien juge au tribunal
de commerce propose plusieurs moyens

De rétablir le commerce de la ville
de Pontenay et de faire diminuer le
prix de l'argent sur la place.

La section, après avoir examiné le
projet d'édit, parait. croire que
tout ce qui pourrait avoir d'utile a été
suffisamment prévu par le projet
de loi relatif à la police des manufactures
il n'y a aucune raison pour s'y opposer obligé
faire la marque des toiles, du moment
où le public n'est pas garanti de faux
elles qui sont marquées. il n'y a de même
aucune raison de s'opposer par une sorte
de privilège à 15. négociants le commerce
de la commission qui sera bientôt rendu
à la suite, du moment où les commis-
si onnaires des toiles, parant vis-à-vis
durant de la suite de la marque
comme le projet de loi. la propose
la section estime donc qu'il doit être borné
à rendre l'édit. et Martin dit de son
zèle.

Rapport des fabricants de papier Domnicils
Sainte de la, Louis de Alhorne
demandent que leurs fils et ouvriers
principaux soient exemptés de la

3

10

Comscription militaire. il s'agissait
d'écouter

1^o Du conseil de l'Empereur
janvier 1739 qui dirent n'avoir point
été vu.

2^o De la petite Douane.

3^o De l'importance de leur rôle dans
et de la capitale de ces états limitrophes
étrangers.

A l'exception de ce qui ne paraît pas
des motifs précédentes par les particuliers
qu'une seule commission à tous les états
ments qu'ils ont; qu'une seule même
plus particuliers à l'exception de
de l'histoire en plusieurs et moins
parfois, par les commissions.

Nous a plus d'agriculture le commerce
font les fonctions utiles à la société
ne demandant à eux si bon droit
semblable par eux, puisque dans toutes
les sujets sont les plus et les richesses
et les plus d'extrême.

cette pour qu'on ne s'attende pas
ne tendrait donc à rien moins qu'à la
protection entière et absolue de
la conscription militaire. il est
impossible de fixer la limite des

exceptions

De plus, les lois actuelles sur les
concessions n'embrassent qu'une portion
des objets qui se trouvent dans
le domaine. Elles leur laissent
des moyens pour obtenir des
exemptions

Les fabricants n'ont donc aucun motif
à se plaindre de la détermination de l'Etat
sur les objets qui se trouvent dans
le domaine. Ils ont des facilités pour
obtenir des exemptions qui leur
particuliers ne sont pas nécessaires.
Quant à l'Etat, il n'est pas
pas le seul de cette nature. Il a été
simpliciter mis au rang des autres
privileges de l'Etat. On se
s'agit de les présenter par les
opinions applicables à tous les Français.
Dans l'application, les requêtes ont été militaires.
Parmi les exceptions qu'elles ont elles-mêmes
des exemptions.

La section pense donc que la pétition
de ces fabricants doit être rejetée
par le mi.

3.

Séance Du jeu. 13.
Brum. an 11.

115

Les 3 Sections se réunissent en
conseil général.

Séance Du ven. 14. Brum.
an 11.

Président Lic. Siphon-perrin

Exposé de l'état de charge spécialement
des ponts et chaussées de vouloir leur
instrument de donner qu'on lui communique des modèles
ciratoires de peller et de bûches fabriquées par
les frères Exposé de pont Gibaud Dept.
de puy du domé ainsi que les ponts
qui ont eu lieu d'empêcher l'écoulement
des ponts et chaussées
de donner conseil sur ces instruments
qu'on a mis à faire employer dans
les travaux et qu'on a dirigé par lui et
conçu.

^{sur ses papiers et ses livres}
Le rapport a été fait à la société d'en-
couragement et inséré dans son journal
Il a été un dépôt de instruments rue
Montorgueil à Paris
Il sera écrit dans les papiers publics pour
les prévenir de la recommandation
qui a été faite en leur faveur au
conseil d'Etat chargé des travaux
publics et les invités à lui faire
passer des modèles.

+

10 363

Séance du lun. 7. Brumaire
an 11.

Examen des 3 sections
en comité général.

Séance du mar. 14. Brumaire
an 11.

Président de la P. Lapon-Perrin

sonat
machines
cambriées
pour la
laine, coton
et la soie.

de la P. Lapon-Perrin qui fait construire
un matériel quinquime d'ensemble avec
500 paires pour le coton, 500 pour la
laine, et toutes les machines nécessaires
pour ouvrir, retordre, carder et filer
les matières dans toutes les finesse
à volonté et qui produisent par jour
1000 échelles de coton et 1000 de
laine. il a aussi dans le même atelier
la fabrication des cardes. si la production
du mi. ajoute-t-il en terminant son memo, se
ne produise pas de machines qui remplissent
parfaitement leur objet, et si les concurrents
n'ont pas atteint le but, je me mets à leur suite

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

maintenant des machines convenables,
à fournir un assortiment complet de
machines propres à filer la laine, le
coton &c &c &c

ceci P. englobant qu'il file 2000
l'échelle moitié laine, moitié coton avec
mille fusils qui pèsent mille poids
sur la longueur de chaque échelle.

ici se dit on ne peut donc comparer ces produits
à ceux qu'on obtient avec le même nombre
de broches dans les autres filatures
de laine et de coton par machines

elle observe ^{en fait} que le prix proposé
par le mi. ne concerne que les machines
à carder et filer la laine et
que rien ne suppose à ce que le petit ton-
nage puisse concourir

ici fleur le concours est le moyen
de se procurer les machines pour obtenir
les meilleurs modèles de machines
proposés à la maintenance de la laine

Chenavard
procédé
progrès
amélioration
détaillé
nouvelles
P. Chenavard demande un brevet
de 10 années pour des procédés propres
à la confection d'étoffes nouvelles pour
tenture et autres usages

pour tenture
et autres
objets
Vos. d. m.

Parution après avoir pris connaissance
de ces procès considérant quelle
petitionnaire se propose d'acquiescer
de rechantillon de ces nouvelles et celles
peut être un bel ouvrage si ce que
le brevet qu'il sollicite lui soit accordé

Quart
fourde
Boulange

peut. Quart transmet au milieu d'un
dun fourde Boulange composé de
deux voutes la mantente et la un espace
pour le passage de la fumée qui réchauffe
du papier placé au dessous de l'autre de
manière que la capacité ou le poids de la
cuvette ou pain est chauffée par la surface
extérieure comme une mouture dans les
fourneaux de cuisson. ce brevet annonce
que ce four dont on fait usage à l'étranger est
considéré comme un très bon moyen pour nos
four ordinaires il propose qu'un d'un
four peut être employé même d'un public
l'indication sous la condition que tous
ceux qui en profitent soient payés au
prix de 200 de la bourse qui se trouve
au prix du bon de chaque deux
préfecture

se pour d'oublier tout d'espérance
espérer plusieurs fois. le 1^{er} de la grande
exfut construire un dans le grand de
l'année 1768 d'après, qu'il chauffait
avec de la houille ou de la tourbe,
aussi bien qu'avec du bois. les boudoirs
n'ont point de porte ^{nouvelle} cette construction
et n'en reste plus que des dessins qu'on
peut voir au conservatoire de l'art
et métiers.

Après ces observations on ne s'est pas
devoir proposer au mi. J'ai donc
l'honneur d'en avoir parlé à M. Niant.

X Jeanne d'Alen 20. brum.
AMIT

158

10363 Brevet d'Invent. L'opion faictre

Publ' p'cip. Publ' mecanicien de ^{Soumet à} l'examen le mode
moulin d'un moulin a vent qu'il a expose' avec unel -
vent sculoire de cartons mettes

base de on a examine dans le plus grand detail
ce modele. l'auteur en le combinant est parvenu
à l'abandon à volonté et par les mûles monumens
d'un levier d'augmentation ou d'abaissement on
de la surface de cuiller pour attacher la piece
ou les pieces de chaque voile de cordes
opposées avoir pour un plus ou
moins de vent, se trouvent au
centre de cuiller et se prolongent par les cordes
à l'axe jusqu'à l'autre extrémité on
elles se replient sur deux manchettes de feu
traverse par l'arbre du moulin ces manchettes
partent à chacune de leurs extrémités de rebords
par mes de dents qui se vont à la piece sur
l'arbre ou contre les collets à volonté
dans la position, les manchettes tournent.

avec l'arbre du moulin qui leur
sert d'axe et ne produisent aucun
effet sur les toiles de rails. Dans la
seconde position, ils se sont fixés
au palier, et l'arbre du moulin
continuant à tourner, les cordes
se soulèvent autour des manivelles attendant
qu'on vienne les voir.

Sans obtenir ces résultats, le Dr
Pruvo' employa 86 jours pour les
ailer, et sur l'arbre du moulin pour
le renvoi des cordes.
Celle addition indépendante de la section
de la dépense, ne paraît pas sans
inconvénient. Les cordes ne se réajustent
pas longtemps à l'endroit où elles arrivent
à remonter, ou s'ont de longs temps de plus
leur situation. Ainsi que d'autres règles,
devrait être en pendues et courbe pour de
vie, la section ne paraît pas qu'on puisse conseiller
l'usage des manivelles progressives de P. Gabe
d'autant mieux qu'on s'est vu à se les
étendre de des ailes des manivelles de se pour
se sont même sans l'emploi d'aucun cordage
qu'il n'y ait aucun moyen rapide de se débarrasser
promptement.

on doit neanmoins s'occuper d'au-
tre des peines et de s'occuper
donner pour la construction d'un mode
qui de la ~~con~~ par aut en quelques
connaissances des arts et manufactures et
notamment pour le zele avec lequel il
est d'ailleurs un travail d'aprendre dans
cette section de se rendre utile.

Le conseil de commerce de Lyon a dressé
au mi. l'état comparatif de la manufac-
ture de cette ville telle qu'elle étoit en 1788
et de quelle est en 1802.

La section est très chargée de robes de chambre
Du conseil par lequel on a vu un nombre
de manufactures de soie dans
Lyon qui se trouve réduit de 3800
en 1788 à 2300 actuellement.
Il y a encore de l'extrême réduction
du nombre des apprentis qui de
1788 en 1802 se trouve aujourd'hui
réduit de 1000.

La section pense que l'Etat projeté par la
police des manufactures parviendra les
apprentis par un bon système de garantie
aux conditions dont elle se compose

Le conseil
de com-
merce de
Lyon
l'état
compara-
tif des
manu-
factures
de cette
ville
en 1788
et en 1802

mais elle croit aussi que cet effort
est encore trop étendu et qu'il y a trop
but pour un mal aussi urgent. elle
proposera donc au mi. qu'il soit accordé
de suite et pendant 10 années une
prime de 100 francs par an à chaque
maître qui donnera un maître dux
apprentis. de cette manière, en supposant
ce qui est beaucoup, que cette prime se soit
formée 400 apprentis il n'en coûterait
que 10 mille francs au gouven. encore
pourrait on penser que partie de cette
somme fut fournie par la ville de Lyon
elle même, soit par des propriétés ou
soit par des souscriptions individuelles,
ce qui se fait copieusement à tous les principes
de la justice, à la condition que se sentant
desquels pris dans la pratique de cette
com mune.

Le même jour, l'union en conseil
général des sections.

110

363

Section des arts et manufactures

120

Le Conseil d'arrondissement de Lyon,
 en annonçant que la Demande d'habitation
 d'usine et d'atelier dans la manufacture
 de Lyon, fait sentir vivement le besoin
 d'un plus grand nombre d'ouvriers,
 indique d'avance le remède que la
 Nature même des choses apportera
 à ce service dont on se plaint. Le peu
 de ces ouvriers sera amélioré; leur
 éducation donnée; leur nombre multi-
 plié et leur même. — La Section ne voit
 donc dans cette circonstance, qu'une
 raison d'ordre et de dépense en main-
 d'œuvre humaine que d'avoir à proposer
 pour régler la main-d'œuvre.

Quand au Manque d'apprentis,
 et la diminution rapide de l'industrie,
 on ne peut attribuer ces deux effets qu'à
 ce fait d'une faiblesse sur les appren-
 tissages, et sur la propriété de
 l'usine. La Section pense que le
 Ministre de l'Intérieur fera tout ce qu'il
 la sollicite et soutiendra le gouver-
 nement sur les projets de loi relatifs
 à la police des manufactures.

Com S^t établissement de l'union des instances
au moment où l'on se querelle l'industrie
et l'agriculture.

~~Il faut espérer d'arriver à un Com-
missionnaire de l'Union de l'industrie et de l'agriculture
et de l'agriculture. Ce projet a été soumis à
l'Assemblée nationale, qui a décidé qu'il y avait lieu
à l'élaboration d'un projet de loi. Ce projet a été
présenté à l'Assemblée nationale, qui a décidé qu'il y
avait lieu à l'élaboration d'un projet de loi. Ce projet
a été présenté à l'Assemblée nationale, qui a décidé
qu'il y avait lieu à l'élaboration d'un projet de loi.~~

M. Degerando
Il faut à la fois protéger les droits de l'industrie et de l'agriculture, et assurer la liberté de l'industrie et de l'agriculture. Ce projet a été soumis à l'Assemblée nationale, qui a décidé qu'il y avait lieu à l'élaboration d'un projet de loi. Ce projet a été présenté à l'Assemblée nationale, qui a décidé qu'il y avait lieu à l'élaboration d'un projet de loi. Ce projet a été présenté à l'Assemblée nationale, qui a décidé qu'il y avait lieu à l'élaboration d'un projet de loi.

X 10 343

363
President

Le consul
De commerce
De Lyon.

Observations
statutaires
à la ver-
sation des
membres de
cette ville

Le conseil de commerce de cette ville de Lyon
regrette que les mesures qu'il avait proposées
pour la restauration de l'abbaye de cette ville
n'aient pas eu l'approbation du conseil
de l'empire. Le conseil de commerce de cette ville
se plaint de la pénurie de papier de l'empire
et de la rareté du papier de l'empire pour
le rapport des affaires, de la difficulté d'avoir
les papiers de l'empire pour le maintien de la propriété
des biens.

Le conseil de commerce de Lyon, en un non car

Rebrouc

Richard
Lampre

Le cit. Vibrant transmet au mi la description
d'un chaud et de composition, avec lequel
on chauffe et met à cuire divers aliments
et boissons par le moyen de bougies
ou de lampes.

On fait usage depuis ~~de~~ ^{longs} temps de la
chaudière à vapeur soit d'huile, soit
d'esprit de vin pour préparer le café.

le the' et autres Boissons. Luc. P. sonnets
quingua d'Airre ou commerce, il a plusieurs
cuviers de marmites dans lesquelles on fait
cuire des légumes et même de la viande
à la vapeur d'une lampe à double courant
d'air. Cette lampe est suspendue sur les bords
d'être plus économique de procurer plus
de chaleur et de consommer la fumée.
D'après ces observations, le royaume
dont il décrit, n'a pas le mérite de
la nouveauté, si toute la ressemblance de
celles de ces appareils déjà en usage
et même décrits dans plusieurs ouvrages
la section pense qu'il ne mérite pas l'attention
du mi.

Demonge' décrit. De monce annonce un vernis composé
de huile d'olive et d'huile de lin transparents
ces meubles et d'huile de lin de 22. inventé en
demande 1. la protection et le secours du
gouver. en faveur de son établissement. 2. un
prix de son invention. 3. une diminution de
le chantillon de vernis décrit. Demonge'
est été examiné par le jury chargé de prononcer
sur l'exposition de 1810. comme il a été
pour être mentionné dans le procès-verbal, il est

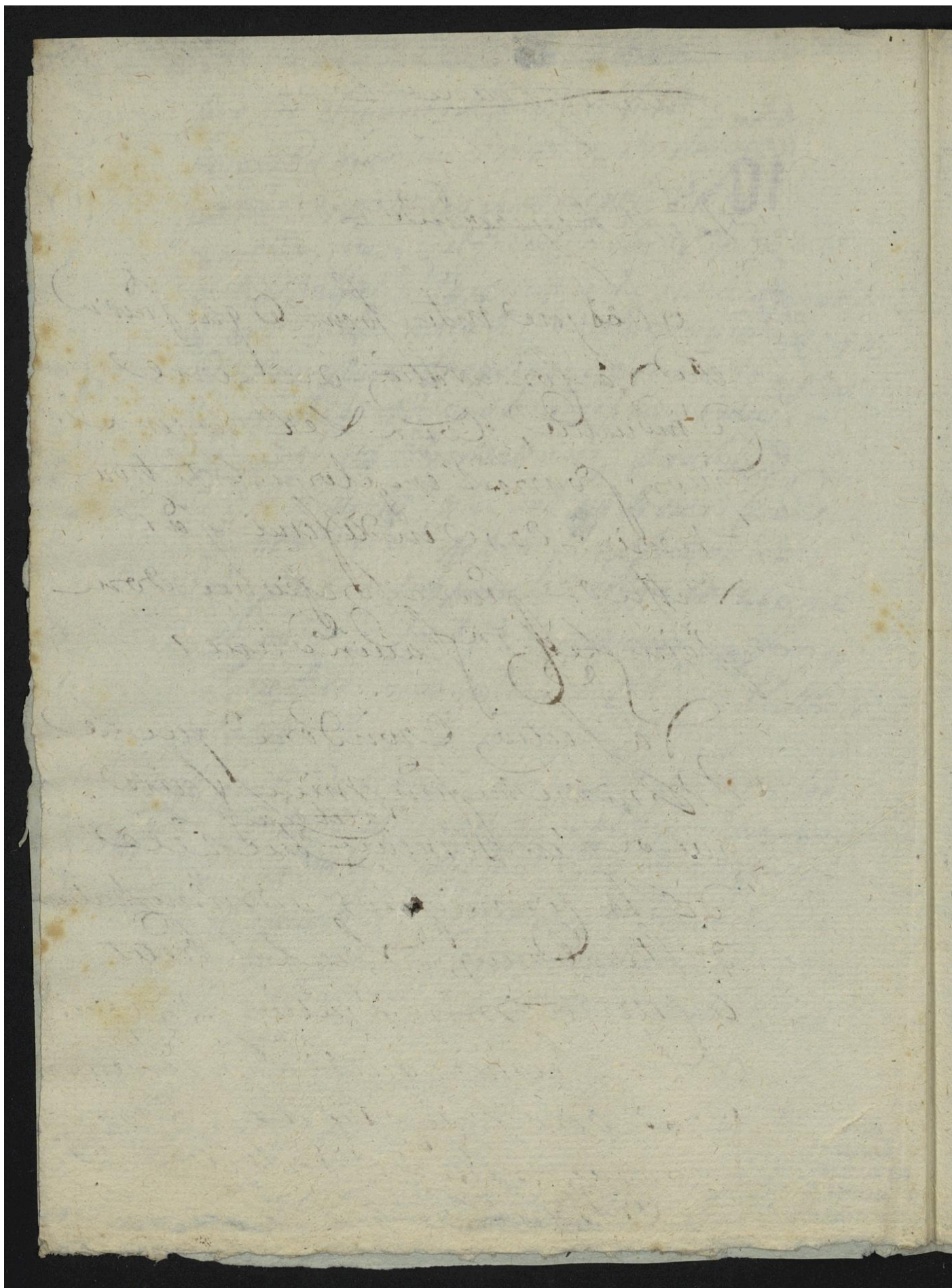
sur infame le

128

10
363
M. Deyramon

§ quelque temps pour que fuisse
et de la conservation d'iceux
d'industrie, pour les moyens
qu'on pourroit employer. Et trou-
verons donc en défaut par.
Puisse on suivre son franc don
joindre en franchise
da section croit donc que le
ministre ne s'en miera faire
que on s'en s'en miera ^{à cet égard} pour elle
de la commission administrative
de Strasbourg, sauf à rester
à cette administration d'appui
des services que le Gouvernemen
croit devoir appliquer à lui.
- couragement et attachement
de Chanté

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES 2



123
La section obscure d'aujourd'hui
Renseignements fournis par le D^r de
au Bas. Ahim, que le D^r plaudent
d'avoir ainsi abusé des premières facilités
qu'il avait eues pour son établissement
qu'il a déjà obtenu de venir même plusieurs
Encouragements des marges, par les
statuts qu'il a faits la Commission
administrative en houpies et freins bon,
que d'impossibilité de lui être de
Realiser comme ces associations qu'il
cherchoit à lui donner, d'un donner
graves doutes sur la Confiance sous
ce D^r de son genre, qui enfin s'il était
bien clairement démontré que ces
établissements ont souvent des avan-
tages aussi considérables que ceux
qu'on annonce, il ne pourroit manquer
de se trouver enfin sur les lieux, peut-être
l'apôtre qui y remonte.

~~Il est vrai qu'il y a eu ici
de l'entêtement d'une fabrication
utile nouvelle sous la plume
Comme les propriétés de l'écrit~~

~~Fabrication ont un mérite particulier
par leur destination à l'usage de
habitués de la Compagnie, comme
supra. L'entreprise a été formée
dans un atelier de Charente, qui ne
d'intensifier l'industrie, la situation
pourrait proposer une ^{idée} ~~idée~~ moyen qui
offrira la plus ~~bonne~~ ^{bonne} moyen pour
l'exécution, et la garantie contre l'abus.
elle consisterait à mettre à la
disposition de la commission adminis-
trative des machines et outillages,
qui a pour but l'atelier de Charente
cette ville, me assure de fournir
pour un bon nombre de machines,
sous la responsabilité de un même
garant, de l'effet de leur fournir
à moyen ou d'acheter les machines
et outillages ou de faire fabriquer
ou de leur fournir les matières premières
pour les besoins pour mettre les
ateliers en activité. Dans le cas où
cette administration paraîtrait avoir
ou plutôt satisfait pour
s'acquiescer cette fabrication.~~

raisonnable qu'ils n'ont rien fait
 d'après particulières pour mériter l'atten-
 tion du jury. excepté cette application d'un
 serin cocon sur des ~~bois~~ ne présente
 rien de nouveau. les luthiers en font
 usage pour leurs instruments. l'emploi
 qu'en fait le petitionnaire est donc
 très éloigné aux convenances de la mode
 est sans rapport bon succès mais
 long et cher.

En conséquence la section croit qu'il
 n'y a rien d'accréditer ce mode.
 Quant à la demande d'un brevet le cit.
 Demandeur peut obtenir un brevet
 conformément aux lois des 7 janvier et
 25 mai 1791.

Le cit. Demeurant à la diminution on quitte
 Madame sur le ~~mode~~ de son linge.
 la secte en se refuse à son avis du
 21. gel minimal en lo.

Pravendigne prié de lui communiquer
 toutes les renseignements qu'il lui avaient
 été demandés sur le talent et les mœurs
 dudit. Pravendigne fabricant d'étaples
 à l'hospice des enfants de la patrie
 sur les encouragements qu'il a déjà
 recus ce cit. et sur la nature de ceux
 qu'il commanderait au journal de

étaples

lui accorder.
D'après ces renseignements, il paraît L. 9.

10.
11.
12.

est davis que
le projet de
caisse de
commerce



10

363

125

la section doit être approuvée par
le mi. d'avis de l'inférieur en tout
ce qui le concerne. que le mi. doit même
au l'avis d'une commission
de l'administration général du paimont
à l'origine pour accélérer le paiement
sans qu'il y ait de le public;
que cependant cette mesure doit être soumise
à l'approbation du mi. des finances
quelle se porte sous l'avis du rapport
se lui communiquant l'idée d'avant de l'avis
que le mi. de l'inf. lui en a déjà
proposé le 6^e objet, la section remarque
que les lois autorisent entièrement
la formation de cette caisse par
un concours individuel de négociants
et qu'elle est projetée.
le mi. ne peut donc que l'avis d'avis
le 20 de l'administration général
qui a provoqué cette formation.
la section par un l'avis que de
soit fait dans le projet de règlement
pour cette caisse qui est combiné d'avis d'avis
de la banque de France et de la caisse
d'escompte de commerce de Paris.
en fin la section considérant que plusieurs

renseignements précieux recueillis
dans le mémoire sur l'industrie du
Limon, servant ainsi à faire
connaître, par exemple, qu'il y avait communément
à la société d'encouragement
pour être mis en dépôt son bulletin

De même pour, les trois sections
se réunissent en conseil général.

X

Séance du lundi 24.
Brumaire an 11

Président Lec. P. Montgolfier

Administrateur général du piémont français
au mi. De l'Etat un mémoire de plusieurs
fabricants du piémont sur la situation
des fabriques de ce pays avant la guerre, sur
leur situation actuelle, les causes de la déca-
dence et les moyens d'amélioration et
d'encouragement
ces fabricants proposent à cet effet
1.^o D'approfondir de toute espèce de droit
les laines et autres articles nécessaires à la
fabrication de leurs draps
2.^o De dépendre totalement l'introduction
en piémont de toute espèce de draps
3.^o De mettre en vigueur les règlements
qui maintiennent les ouvriers dans la subordi-
nation
4.^o D'accorder aux fabriques la préférence
pour les fournitures d'habillement

Des troues destinees au piemont
3.^e de faire payer aux fabricant
des pannes / qui leur sont dues par
le pover.
6.^e de fournir à turin sur les memes bases
celles deja connues une caisse de commerce
à ces divers et propositions pour faciliter les relations
de ce pays avec le royaume de France et le prospectus
de la loi de remède à une banque, Fred. de l'ab
simplification par se ord. reg.
La section observe que depuis la reunion
du piemont à la France, la premiere
demande est presente.
Pour la seconde et la 4.^e les fabriques
de draps de ce pays ne peuvent souffrir
aucun rapport. Premiers, soit une autre
ligne pour celle de France avec qui
elles pourroient concourir pour l'habillement
des troues et la consommation interieure.
et qui comme elle, seroit protégée contre
la rivalité des draps et serges
etant aux anciens et elements des fabriques
de draps du piemont, ils sont mis à profit
lorsqu'on s'occupe de la rédaction
de ces subordonnés à l'avis sur la police
des manufactures.



Stance James. 26.

127

110 313 Brum. an 11;

Président le Cit. e Montgolfier

Filox
Manufacture
nouvelle
de soie et
coton

M. John Filox écrit de Bordeaux
qu'il est dans l'intention d'établir en France
une manufacture de soie et coton
inconnue parmi nous. il a déjà
manufacturé et il en attend deux
de plus chaque jour.
Depuis son arrivée, ^{en ce pays} il a remarqué que
de grandes ^{en ce pays} on s'est à passer un ordre
de son conseil pour empêcher la migration
des manufacturiers hors de nos frontières
et pour nous que ceux qui sont déjà
en pays et s'en aller à l'étranger
et qu'il est dans 6 mois sans quoi
leurs biens seront confisqués.
comme armement de guerre et particulièrement
pour il desire connaître si en produisant
une soie de soie que inconnue dans notre
pays, il peut obtenir comme en Angleterre
une patente ou brevet d'invention

Pour fabriquer exclusivement
pendant un certain nombre
d'années.

La section est d'avis qu'il soit
repondu à M^r. Jean Gilcoz
que rien ne s'oppose à ce qu'il lui
soit délivré son brevet d'in-
vention ; il doit être dressé d'act
effet au secrétariat de la
préfecture du dept ou d'compte
et doit être manuscrit conforme
à la loi des 7 janvier et 75 mai 1791

Le préfet le préfet du dept de la Loire adresse au
de la loi n^o 1 un projet de règlement concernant les ouvriers

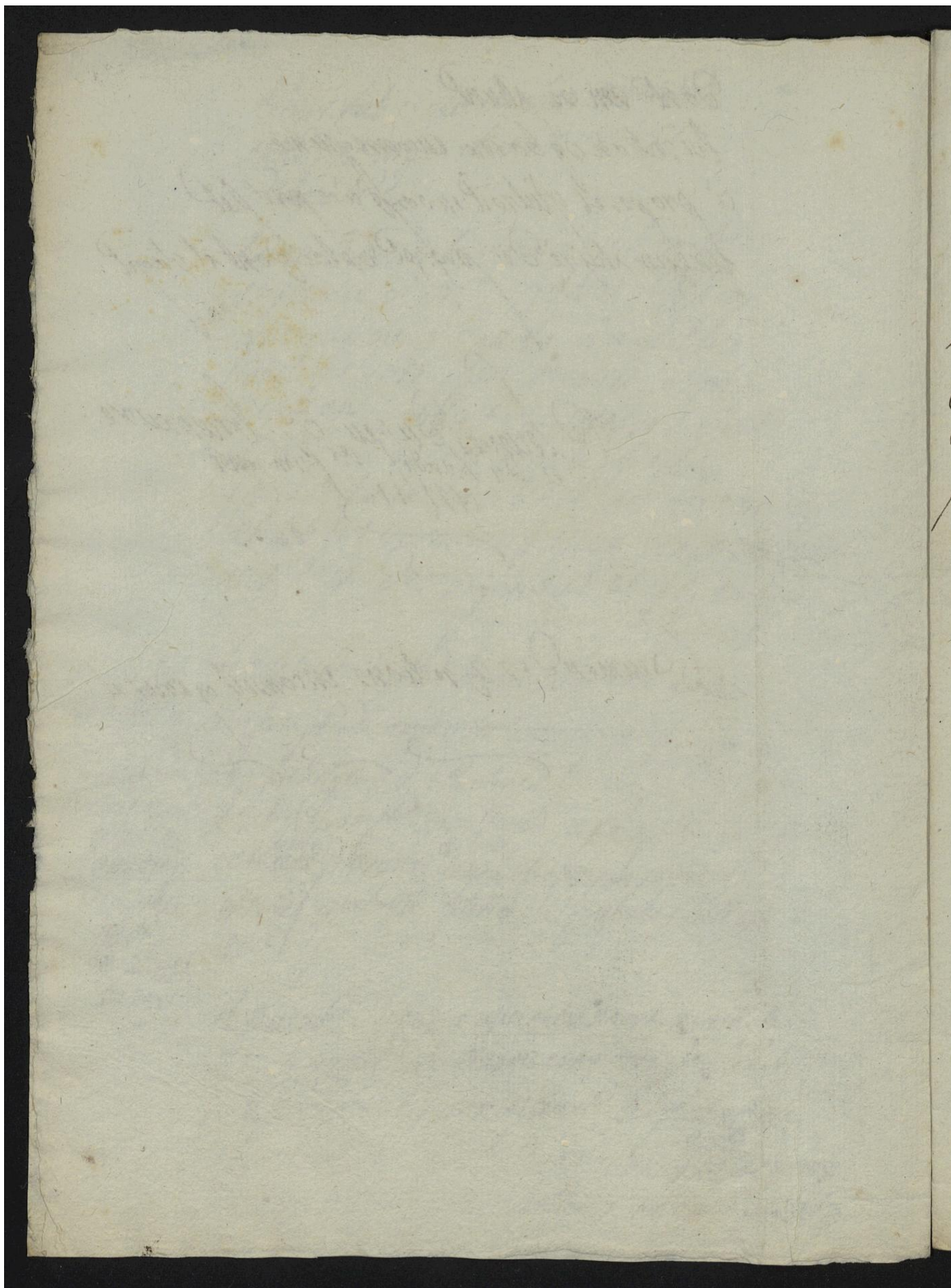
projet de règlement pour les
ouvriers des fabri-
ques
montées
la Loire
des fabriques à chaudières la Loire
à dit. Gromp^{te} mentionné ce projet lui parait
contenir plusieurs articles
et de quelque utilité et mériter l'attention du
mi.

il parait d'après ce que contiennent ces articles
que le sieur n^o 1 n'a pas eu connaissance de la loi
de la Loire concernant les fabriques
il aurait vu que les dispositions de la loi
pour ce projet remédient aux inconvénients

Donc en ce point
 la section de bonne enconsequence
 a' proposee qu'il soit invoye a' ce pres
 l'ensemble du projet de loi dont il s'agit

Séances du 2^e Brumaire
 et du Lundi 1^{er} 11^{bre} 1799
 AM 11.

Reunion des 3 sections en conseil general.



L'un au conservatoire des arts & métiers
à Paris, l'autre au dépôt de la marine
font par honorer la mémoire de l'auteur
que pour mettre les autres Musiciens
de recommander et même de favoriser
l'usage de cette précieuse invention.

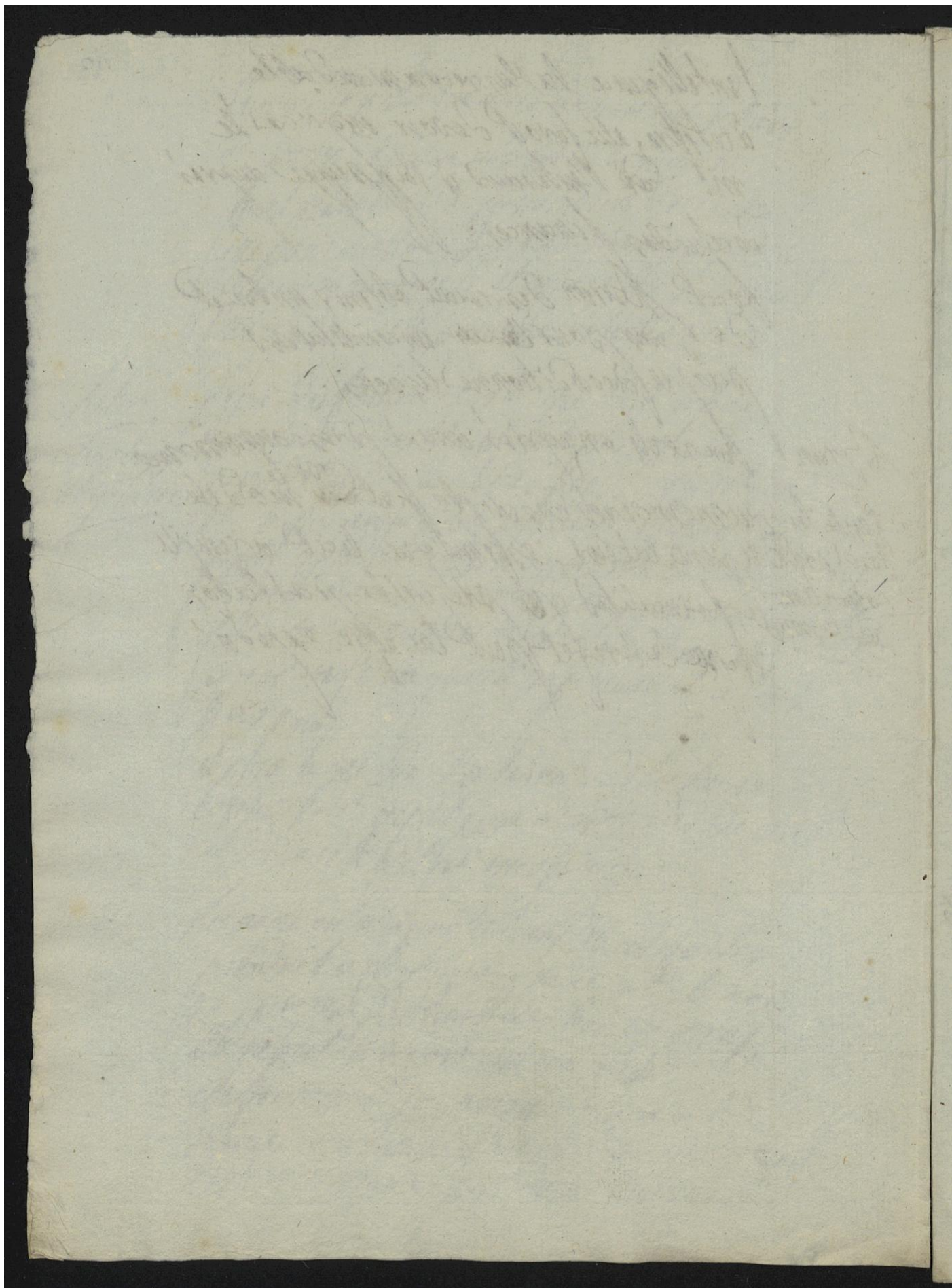
Selon le mi. Des instances écrites que le ci. le bon
 Charbonnier Viventous Des thermotampes sollicite
 et pourdonne pour celui des facilités pour l'acquisition
 et le paiement d'une partie des bois de
 feu dont cet article annonce adin
 et pour pourvoir à nos des réserves
 qui d'ordinaire produisent des charbons et
 d'une qualité supérieure et d'autres
 cas pour
 et pour le mi. De l'industrie de lui faire
 connaître ce qu'il y a de procédés de ce ci
 et d'inviter à l'être encourager,

La section n'a point d'aucun et au surplus
produit chimique que le ci P. le bon
se propose d'obtenir des bois de sapin
elle ne peut à mon avis en aucun cas
elle se connaît néanmoins que ce ci P.
occupe constamment des arts. qui réunir
des connaissances précieuses du monde et

130
l'intelligence la plus recommandable.
à cet effet, elle seroit devoir engager le
mi. De l'intérieur à la suppression d'après
de celui des finances.

Le cit. Brun desireroit obtenir un brevet
de 5 ans pour l'invention d'un ventilateur
propre à conditionner les soies.

Brun le cit. Brun a déjà pris connaissance
de la loi du brevet de 5 ans et du modèle
des plans du ventilateur, exprime que le cit. Brun a rempli
condition- les formalités qui sont prescrites par la loi
et que le brevet peut lui être expédié.



31

2211

10

363

President Le Cit. ~~Bertrand~~

anonyme

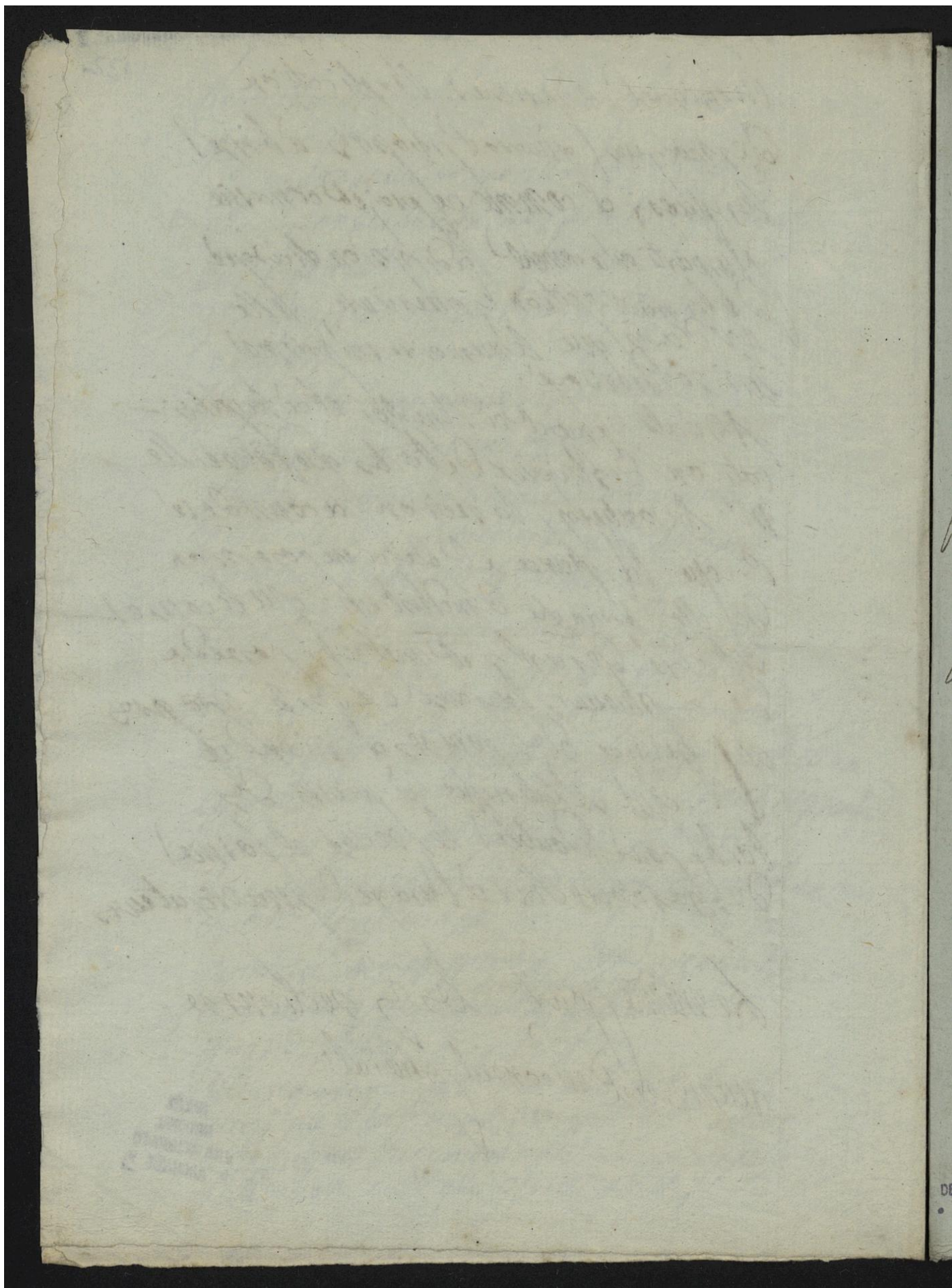
Le 2^e. Le conseil le remplacement des
travaux de cuir des ponts à incendie
par des travaux de fil tissé à l'usage
des sacs sans couture
d'autre part, comme l'homme, fait hommage
à la nation française de ces deux objets

Ses memoires cotes' c. d. e. f. ont
 pour objet
 1.^o une nouvelle composition de Bougies
 2.^o la conservation des fruits dans toute
 leur fraîcheur.
 3.^o l'impression sur toile, de plusieurs
 couleurs
 4.^o un moteur mecanique applicable aux
 calendres, aux moisiers &c
 L'auteur desire se procurer la puissance
 exclusive des procedes et des moyens
 annonces dans ces 4 memoires
 La section de la priocommance, du contenu
 de toutes les pieces precitees. elle observe
 d'abord que m. B. n'a point obtenu
 de brevets d'invention, ou d'improvement
 en conformant aux lois, et en poursuivant
 des descriptions de faillies de procedes
 et de, des inventions de machines, ou instruments
 d'art ou d'usage.
 Quant au mot propre, non prouvé
 les accidents qui surviennent, de la de, de
 grands fleuves,
 Elle remarque qu'il n'a point par toute
 successive l'auteur, par son nom. on doit
 reconnaître la raison, que d'appeler
 l'attention publique sur cet objet.

En faisant imprimer l'explication
 Des machines qu'ileroit propres à briser
 les glaces; et comme ce projet concerne
 surtout au commerce l'expédition de la zone
 de la navigation intérieure, elle
 est d'autant que le mémoire en est
 lui soit propre.

Notable de l'empire et à l'hybri-
 cation de la zone de la zone que l'on se
 m. Bonheur, la section a connu de
 10. que la France a déjà en possession
 de cette grande industrie: que le conseil
 soit dire de la zone de la zone, possède
 déjà plusieurs machines de la zone
 d'ailleurs de la zone de la zone
 et qu'il se fabrique à Paris de
 la zone pour doubler les secues et formes
 de la zone de la zone de la zone

Le même jour les 3 sections se
 réunissent en conseil général.



+

10 363

Session du 6^{ème} prim-
am 11

133

Président le cit. Bardet

favorable à l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
favorable à l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
mètres de l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
détails des signes n'a d'autre ressource que
favorable à l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
pour ce qui est de l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
monte les mètres de l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
de la direction d'industrie de l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
qu'il se propose d'établir

La section d'industrie se présente
à l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
mètres de l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
détails des signes n'a d'autre ressource que
favorable à l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
pour ce qui est de l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
monte les mètres de l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
de la direction d'industrie de l'exportation de la laine moutonnière qui lui est
qu'il se propose d'établir

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Borscholle Leut Borscholle maire, Voizel de prendre
ayronnement, de la Voie de la mi. de prendre
en compagnie de la Voie de la mi. de prendre
maire de prendre de la Voie de la mi. de prendre
Ainsland de la Voie de la mi. de prendre

liste de la séance
Du 6. prair. an 11.

135

11 10
363
quant à la 3^{ème}, la section
ne croit pas qu'il soit aussi important
de se servir à la fabrication de
la chandelle l'huile de baleine que
l'anson et le natif peuvent servir à l'éclair-
cissage, ni de substituer l'une de cette
huile à celle de Colza et de Noix de
cyprien un produit aux agriculteurs
dans mesure tout au plus l'apport à la
culture du bled.
la section pense que ces deux objets
doivent être abandonnés à la recherche
de l'industrie particulière.

Séance Du Lundi 6.

prair. an 11

Réunion des 3. sections en
conseil général.

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

ayant les premiers employes la barbe
de plant marine - de fabrication des
draps.
on le remercia au sur plus de son zèle.
Et qu'en ce moment qu'il transmet

Deopire
projet de
reglement
pour les
fabriques
des étoffes
des d'ar
gent et de
royede
Lyon.
Le projet du royaume de res de au mi. un ouvrage
publié par le cit. F. G. de Lyon
contenant un projet de reglement pour
les fabriques des étoffes des d'ar
et pour de cette commune. et des reglement
particuliers locaux et indispensables
n'auraient pas dit-il, et il comparait dans
des dispositions générales d'une loi de la police
d'une loi de la police d'une loi de la police
d'une loi de la police d'une loi de la police

on répondra au projet qu'il est en effet
dans l'intention du mi. de faire connaître
la question de savoir si sera possible
d'établir des reglements locaux relatifs
aux divers genres de l'industrie textile
la nouvelle loi projetée qui la police des
marchandises d'une loi de la police
concernant. l'autorisation nécessaire
pour remettre ces reglements en
vigueur.

En attendant la section civile
m. de l'ordonne le dépôt dans le registre
de l'ouvrage du ci. d'holie
pour qu'il en soit fait usage, lorsque
le moment sera venu de ~~l'ouvrage~~
de travailler à la rédaction des
dits règlements.

Alors le cit. d'argel desirant obtenir un brevet
de 5. années pour des procédés de conservation
des produits de la fabrication
du cacao par excellence que le cacao de
nos îles antilles.
vu le mémoire descriptif des procédés que
le pétitionnaire met en usage pour fabriquer
le chocolat.
vu également le modèle de la machine que
il a imaginée pour le broyer, ainsi
que plusieurs autres dessins qui
accomplissent la demande.
la section estime que ce cit. a rempli
le vœu de la loi, et par conséquent
qu'il y a lieu à l'octroi du brevet qu'il demande.

+

10

363

Secrétaire du jour 11. Prim
M 11.

137

Les 3 Sections se réunissent en
comité général.

Ordre du jour 12. Prim
M 11

Président G. P. Malaré

Gresset

police des
manufactures

Secr. Gresset chef de manufacture et
brigadier dans la cavalerie coloniale de
Narbonne. Demande d'être chargé par le
Général de toutes les manufactures et ateliers du
Dépt de la Seine inférieure afin de présenter
régulièrement des plans d'amélioration, comme
aussi les moyens les plus efficaces pour réprimer
des abus qui ont continué depuis la révolution
il y a plusieurs exemples qui ne cessent d'an-
cher dans les établissements industriels.
La secte est convaincue qu'il est tout à fait
inutile de créer une place d'ouvrier de celle que
solicite le G. P. Gresset, puisque le

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

conseil de commerce de Brouen est spécialement
institué pour cet objet et qu'il se compose avec
deux à ce travail les qu'il est composé

des hommes les plus éminents de la ville faire.

quant aux dépenses citées par le C. B.

Il est dit dans les mesures de police

dont les manufactures pourraient

avoir besoin, qu'il n'est pas nécessairement

présenté par le projet de loi qui est

en ce moment à l'examen du conseil

d'état. On ne peut donc

pas qu'il y ait lieu d'accorder la demande

du C. B.

Théard. Le C. B. de Saint Denys

pourvu de réponse à différentes

copies qu'il a envoyées de son mémoire

aux différents ministères de l'économie

les produits de nos manufactures.

La section exerce une surveillance

une compagnie exclusive aux frais

et avec les fonds du gouvernement pour

le commerce d'exportation de nos produits.

mais l'industrie est tellement absorbée de

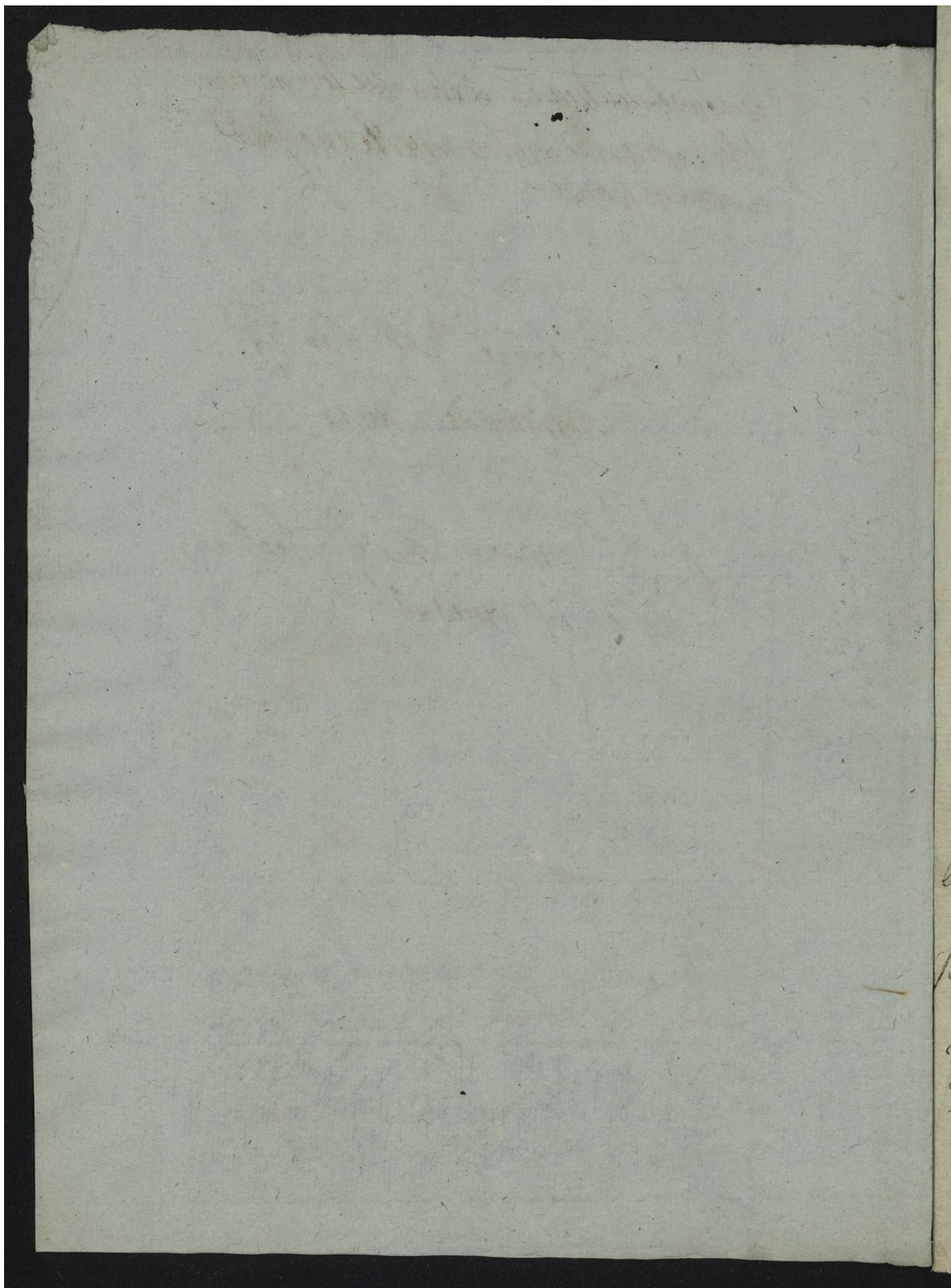
sa nature, et son auteur

138
prouve d'ailleurs d'chaque ligne une
telle ignorance qu'il ne mérite une
aucune réponse.

Séance du Lun 15

Primaire an 11.

Réunion des 3 Sections
en comité général



assez amplement l'Etat et pour le quel
l'Etat. a fait de grandes dépenses
un grand et d'importance.
La section pense que la demande de
ceci. doit être accueillie.

Seux et l'Etat. aux et Georges requierent
un brevet de 5. ans pour une machine
à vapeur ou à cardes latine dont
modèle, ils pourraient être inventeurs
à peine
quelque
de l'Etat
l'Etat. lui
La section a pris en considération
modèle et de l'Etat qui constituent la
de l'Etat et de l'Etat qui constituent la
elle trouve que ce brevet est valable
à la fois que pour la machine à cardes
et pour la machine à cardes.

140
Séance du 29. frim. an 11.

Conseil général.

Séance du mar. 30 frimaire
an 11.

Président le Cit. Deguano

Hilkins le Cit. Hilkins sollicite un brevet de
10 ans. comme inventeur de procédés
pour dans l'air, parifier, purifier, purifier
l'air pur, au naturel, composé ou décomposé
les fluides, les fluides, les fluides qui peuvent être
trav. d'air.

Vu 1. le mémoire descriptif des procédés
qu'il expose le pétitionnaire 2. Les figures
tracées sur le papier, explicatives des
moyens d'exécution, la description peruse
est 26. En conséquence l'avis de la commission
il y a été accordé le brevet.

Brevet
Shakos
Brev. Inv.

Soit. Brevet, portant demande
un brevet de 5 ans pour l'invention
de ~~un moyen de fabriquer les chapeaux~~
de ~~Shakos~~ en cuir ~~ou en~~ ~~autres~~
d'autres
la confection des Shakos d'infanterie
les autres parties de l'équipement
des troupes
la section a pris connaissance de
la description et des dessins qui lui ont
paru suffisamment d'expliquer elle juge
proit qu'on doit délivrer le brevet

Donné le 21 novembre
1811

Les 3 Sections se réunissent en conseil
général

X

Jeune Du mar 16.

141

10 363

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Primaire en H.

Président G. P. Molard

Marques de L. Marguerie requiert un brevet de sans,
comme auteur de procédés propres à la
fabrication de papiers pour
Des papiers imitation de soie et d'argent
après d'un
papier pour la section après avoir pris connaissance de la
Description des procédés qu'on s'occupe de
imitant la soie, la soie ou l'argent et d'ailleurs
le soie et l'argent en conséquence et d'ailleurs on a vu le brevet
Brev. Duss. d'écrit qui a été déposé des échantillons au
commissariat des arts et métiers

Renormant L. P. Renormant, propriétaire d'une
manufacture à Gisors entre le Havre
et Rouen sur les bords du canal
Vauban approuve au m. qu'il est parvenu
à fabriquer du papier d'écrit de la
même qualité qu'il obtient de l'acier
et même en de l'acier pour
un tel et abaissement parait à la section

à la section, j'y ne d'un grand intérêt
mais j'espère que le conseil sera bon d'encou-
rager les artistes qui ont contribué au per-
fectionnement de notre industrie soit
en leur accordant un brevet qui leur
garantira la jouissance exclusive de leur
œuvre soit en leur accordant une
recompense pécuniaire proportionnée à
l'importance de leur œuvre qui de-
viendra alors une propriété publique.
Le conseil ne demandant pas de
brevet. Il ne peut pas reconnaître les
procédés pour la fabrication de
l'acier fondus par d'autres méthodes
de fabrication sont connues de puis
longtemps.
La section pense donc qu'il faut lui d'inviter
le conseil de demander à être admis les produits
de la main à la production par section
pour les faire connaître et concourir
à la section qui se sont écoulés.

142

Comptroller General.

Capitulant bei P. K. K. K.

Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

Callias Nesit. Callias preses presentant une
petition tendante à obtenir un brevet de
protection 15 années pour perfectionnement du
charbon de terre pour le développement de ce charbon
de terre

Dixes

~~La section a pris connaissance de toutes
les pièces descriptives qui lui ont été
présentées. Toute la clarté et la précision
desirables elle desire qu'on demande à cet égard
la reconnaissance elle est dans l'attente de
recevoir le modèle ^{interne} qu'il annonçait
du four dans lequel
se fait l'opération
d'autres~~

La section ^{désire} qu'on demande à cet égard
le modèle interne qu'il annonçait du four
dans lequel se fait l'opération ^{que} d'autres
elle est dans l'attente de recevoir le modèle
attendu que sa description offre toute
la clarté et toute la précision desirables

X -

10 363

Séance Du Samedi
22. primaire an 19.

143
MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Congrès général.

Séance Du mercredi 24. primaire
an 11.

Président le Cit. D'Arnaud

Canterac
pour l'invention
de l'uni et
de chanvre
susceptible
des mêmes
usages que
le coton
brev.

le Cit. canterac sollicite un brevet de 10 ans
pour invention de procédés d'après lesquels
il rend le lin et le chanvre susceptible
des mêmes usages que le coton.

La section a pris connaissance de toutes
les pièces ^{descriptives} qui accompagnent la demande
et elle a pu par conséquent obtenir le
brevet, ce Cit. doit entrer dans plus de détails
sur la composition de la fibre de chanvre,
sur son emploi à chaud ou à froid
et sur le temps nécessaire pour le rendre
le chanvre et le lin. il faut aussi un
dessin ou un modèle de l'appareil et

McDonnell
Scamé
Boite econo-
mique

serci P. Marion et Armand. rediment
un brevet de 7 années pour un jeu
économique dont il se dit inventeur

Cher J. J. J.

il comprendrait de donner avis de cet
que le com. J. J. J. se propose de donner
de jeu semblables s'il en a ^{pour quel} il se verra
après ~~être~~ breveter: ce dernier
est le 1^{er} donné il y a plus d'un an
et est le 2^e me ~~parle~~ cit. par l'organe
qui les supporte de l'ordre et de
plusieurs autres les ont copies

100920
07/02/01

110 363
Séance du jeudi 22
Novembre 1851

145

Président Procès Verbal

Gailland Procès Verbal. Gailland prie le mi. De lui donner
procédé de communication de la découverte qu'il a faite du
chymique procédé du moyen duquel on enlève la
couleur ^{matière colorante} des étoffes de soie
sans enlever la section ne pourrait d'après communication
une étoffe du procédé dont il s'agit qu'il aurait
de soie etc. publie. ~~car~~ il n'est pas à sa connaissance
qu'il lui en ait jamais été. Procès Verbal. Chaplat est
donc le seul qui puisse répondre à la demande
qu'on lui adresse

Chevallot Procès Verbal. Chevallot commandant Dugéme a
préparation d'illuminer Procès Verbal. Chevallot a
chymique Procès Verbal. Chevallot a
pour Procès Verbal. Chevallot a
rendre en lui d'une œuvre d'une découverte importante
combinaison de couleur consiste à prendre d'une
des matières minérales chimique très facile et très durable
végétales toute sorte de choses qui finissent en une
végétal, comme le bois à bâtir, les planches

les cordons, la paille le papier &
et les rendre incombustibles même
quand on les expose au feu le plus violent

d'invention annoncée par M. P. Chevillat
peut d'un côté offrir de si elle et si elle
et si elle offre des avantages supérieurs
à ceux des moyens déjà connus. Car on
sait qu'on peut arrêter pendant un long
temps la combustion des substances végétales
en les empêchant d'une dissolution de
oxygène et de la vaporisation de l'eau
tout le contraire qu'on favorise l'inflam-
mation.

Dans tous les cas le mi peut prendre un
parti sur l'objet dont il s'agit. Quant à
lui il en a eu quelques communications de pub-
liques combustibles préparées par la méthode
nouvelle et qui lui ont été soumises aux expériences
convaincables. Lorsque celles-ci auront
confirmé la réalité de la découverte concue
cela le maître de prendre un brevet en
propre possession de la propriété de
l'invention et de solliciter une récompense
en avançant au public la découverte au public

Serre Recit P. Serre, fibrière, m vité le mi:
 à lui donne des renseignements sur
 la fabrication du carton enroulé
 de papier de ~~la papeterie~~ d'Andigné.

Le petit journal trouve dans les éléments
 de l'industrie du papier. Berthelot les
 renseignements qu'il donne. Depuis l'impression
 de ce ouvrage, il ne paraît qu'il ait été rien
 publié de plus exact sur ce procédé
 qui n'est pas quel qu'il ait été porté à un grand
 degré de perfection, d'ailleurs et dans
 quelques autres, s'il est manufacturé les
 documents que l'on pourrait procurer
 de cet ordre d'écrit. Serre paraît
 nécessairement insuffisant, il veut
 de mettre en état de préparer le rouge
 d'Andigné avec le même succès que nos
 principales manufactures; il faut qu'il donne
 l'intérieur des ateliers en obtienne des ducs
 quelques ouvriers habiles qui ont
 été exercés aux manipulations délicates
 qu'exige ce procédé.

Le premier par les 3. Sections
se réunissent en conseil général.

X

Séance du 11^{me} 11.
Mirose

147

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

110

363

Réunion des 3 Sections
en conseil général.

Séance du 11^{me} 11.
Mirose

Exercice de la P. et de la M. (le)

L'avis de la P. et de la M. a été donné au mi. un memoire de détail
 sur les avantages et les inconvénients qu'il
 y a de laisser pour la France de mettre l'importation
 des marchandises étrangères. il est de distinguer
 celles qui exigent pour leur confection beaucoup de main d'œuvre
 de celles qui exigent moins, et de chercher pour la
 mission de France de ces mêmes marchandises
 il compare le cuir, le bois, le fer, le papier,
 le plomb, le verre, le fer fondu et en barres,

avantages
 ou inconvénients
 de laisser l'im-
 portation
 des marchandises
 étrangères

seront bndres en fe, le fer blanc la poterie &c
il s'ensuivra par conseq de l'emploi de ce combustible comme
la matière la plus utile pour la construction ou
le moteur des machines qui peuvent servir
la force des hommes et pour procurer les
mêmes avantages de main d'œuvre qui donnent
aux fabriques un plus grand avantage que
ont les autres
En conséquence, il propose d'admettre les charbons
étrangers d'un droit modéré et d'expliquer
les produits de ce droit à l'usage des
de l'exploitation des mines en France
La section est d'avis qu'il soit ainsi.
L'avis est que son mémoire renferme de
très bonnes vues que les principes du
commerce ont toujours soupçonné les
mines, de ce point de vue, de cette
matière et que le mal n'est pas
de son rôle pour la prospérité de la France

Les fabricants de la commune de Cormeille-le-Grand
craignent de voir soumettre à leur
Cormeille-le-Grand - des résolutions sur la cherté de la laine, matière
première de leur fabrique
Cormeille-le-Grand

La section ne peut rien proposer au mi. relativement
à la cherté de la laine dont se plaignent les fabricants
et leur contenance est compromise à toutes les fabriques
de laine qui en raison de la hausse du prix de la
laine, ont augmenté le prix de leurs étoffes.
Les petits manufacturiers ne disent pas par quelle
cause les produits de leurs fabriques ne
sont plus recherchés et ne peuvent être portés à
la vente avec une augmentation de prix. Du prix
de la laine, on croit devoir en dire que
la cause n'est pas que maintenant on se sert
de drap toute l'année tandis qu'autrefois
on se habillait de draps légers pendant
le 1^{er} 2^o d'après les besoins se doublent
et de la même façon de même on se
distingue les connotations en draps
à double de la qualité de celle qui se
fabrique. 3^o enfin, parce que les étoffes
de coton ont remplacé pour l'habillement
de femmes les bas de laine dont l'usage
a fort à peu près cessé.
Les deux manufactures eux-mêmes qui
ont vu diminuer aux moyens de leur
leur fabrication. ils ont été obligés de

grand avantage, le bas prix de la
main d'œuvre et une forte population
la section pure qui s'il se vend
aux fabricants de Bormilles dans
le reste de ces contrées

Samuel Dussan g. m. v. o. z.
am. d.

Comité général.

Secrétariat. 10. M. V.

10 363 4111

Président le C. P. Montpelier

Quelques-uns de ces compagnies entreprenant
 une manufacture de draps et confection de
 laine et coton, maison nationale des escadrons
 de cavalerie à Bastia, Sept. du golo demandent
 à titre d'encouragement l'exemption des
 droits d'entrée payant d'importation des
 matières brutes et des objets de finiture
 que l'on pourra introduire dans la
 exclusif de cette manufacture. Le
 soulèvement des frais de réparation qui
 sont connus par des experts à défaut
 peut légitimement pour la compensation de
 le d'office national à eux concéder 30. à titre de
 une somme de 26000 f. qu'ils s'engagent
 à payer dans l'espace d'une année de confection
 de draps pour la garnison de cette

MUSEE
 NATIONAL
 DES TECHNIQUES
 ARCHIVES

avant qu'il soit possible de donner un
avis sur la demande de ce ci P. La
section n'est pas nécessaire de demande
au conseil. C'est le ci P. est admi-
nistrateur général en cas de renseignements
sur la moralité, les talents et la fortune
sur la nature de ^{leur} établissement et
des procédés qui y sont employés. Ce qui
quand les engagements sont pour l'avenir
devrait se cumuler en fait d'obligations
et de dépenses qu'ils produisent.

Adressé au ci P. Le grand administrateur. un prospectus
relatif à son projet de recherche de ci P.
à l'usage des inventeurs et sollicité des secours que la
position de l'établissement ou de la troupe rend
nécessaires.

La section de la commission sur ce projet
recommande ^{en} réserve à son avis de la Commission.
De plus, il doit être ajouté que les chimistes
font plusieurs opérations au sein de la troupe
employée à l'éclairage de leur laboratoire
et qu'ils ont également de la dernière exposition.

150
Des produits de l'industrie française
Des lampes à double courant ^{qui} ~~qui~~
qui ont une consommation d'une pompe qui
opèrent à l'huile à la hauteur de la machine,
à mesure qu'elle se consume ainsi les
redressements de la lampe sont généralement
en place pour éliminer le risque de
l'effacement de leur forme et de la même
variété du point de vue des appareils
ou le destin. La solution ne s'agit donc
pas de voir ce qu'on se propose d'accorder au cas
de l'absence d'un encouragement pour
la découverte du marchand dont il explique
la composition. Quant à l'état de
d'absence et d'indigence dans lequel
se trouve le petit artisan, la région
ne peut avoir accès sur les moyens qui
sont pour l'emploi pour venir
à son secours.

Séance du Lundi 13

Mars 1802

La section des arts se réunit en conseil
général aux deux autres sections

marilla

res. Int. Pleit. *Gravel*

fabriation
Vaccines
mignardises

Noci P. Mariette annonce qu'il a écrit
depuis le 1^{er} de Mars 1789 un ouvrage sur les
langues à toutes sortes de preuves et qu'après
un grand nombre d'années il l'a remis
à son fils qui l'a fait imprimer en 1790
il expose que l'utilité reconnue de son
ouvrage lui obtiendra un encouragement

dépenses. mais on ne m'a point montré
 de quoi on ne doit pas. On encourage
 qu'il les résolve sont, 1. le brevet
 d'invention on peut dire qui veulent
 conserver la possession exclusive de
 leurs procédés. 2. On récompense
 le chimiste, comme ceux qui le donnent
 donnent au public. c'est à la P.
 efficace et doit être l'un ou l'autre
 ces encouragements, dans le cas
 y. jamais les qui trace la

la marche qu'il doit suivre; dans
le second il doit faire connaître
l'utilité et les avantages de
sa découverte.

Biard

Mécanique

Le Cit. Biard, de L. Douai, donne
sur les métiers mécaniques de son invention
les détails que le mis. lui en fait demander.
Il lui expose par reconnaissance
de la grande protection qui lui a été accordée
par le premier consul, et il offre de
faire connaître ses machines dans
les écoles des arts. Il est d'ailleurs en état
d'aller à Paris pour aller s'entretenir
d'un usage dans les fabriques.

La section des arts que si les nouveaux
métiers du Cit. Biard offrent les avantages
qu'il annonce, et serait un service essentiel
à rendre aux manufactures que de les
faire jouir de cette invention.

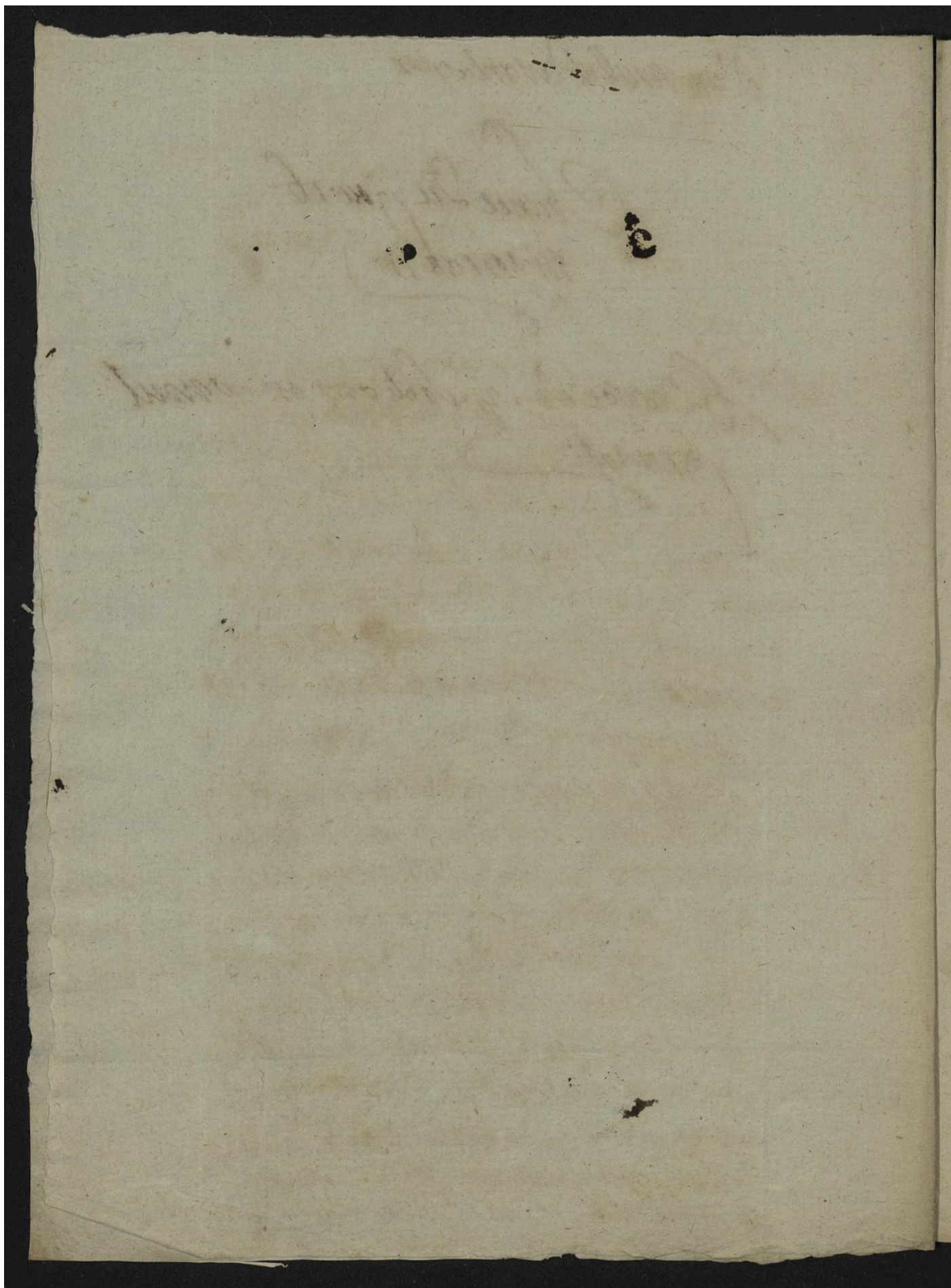
Il croit en conséquence qu'il doit inviter le Cit.
Biard à en faire un comité d'avis avec des
membres pour se réunir et mettre en œuvre
et à l'égard des questions proposées des
rapports pour les ultimes les offrir
à la pétitionnaire dans le cas

D'un résultat avantageux

152

Session du jour 16.
Mardi 11.

Réunion des 3 sections en conseil
général.



X

10.363

Séance du 20^{ème} 18.

M. 1020 m 11.

153

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Président Lecit. Baudet

Pelon
Harlay

Lecit. Pelon, harlay prie le mi. de lui
pouir accorder la récompense qui lui
avait été promise par le département
comme l'Instruction publique pour
une montre à quartz et une qui marquerait
les années et le mois du calendrier
républicain du monde un secours
suffisant qui ne soit pas à la misère et
des maladies.

Le président avertit de plusieurs
outils ou machines sur lesquels l'Institut
national a fait des rapports très
avant eux. on ne peut lui refuser
un talent particulier pour les combinaisons
mécaniques, qui exigent beaucoup d'application
et de persévérance, et même une très
grande dextérité pour les détails on
mais Lecit. Pelon, comme tous ceux
qui se livrent à la recherche de
nouvelles combinaisons et à la perfection

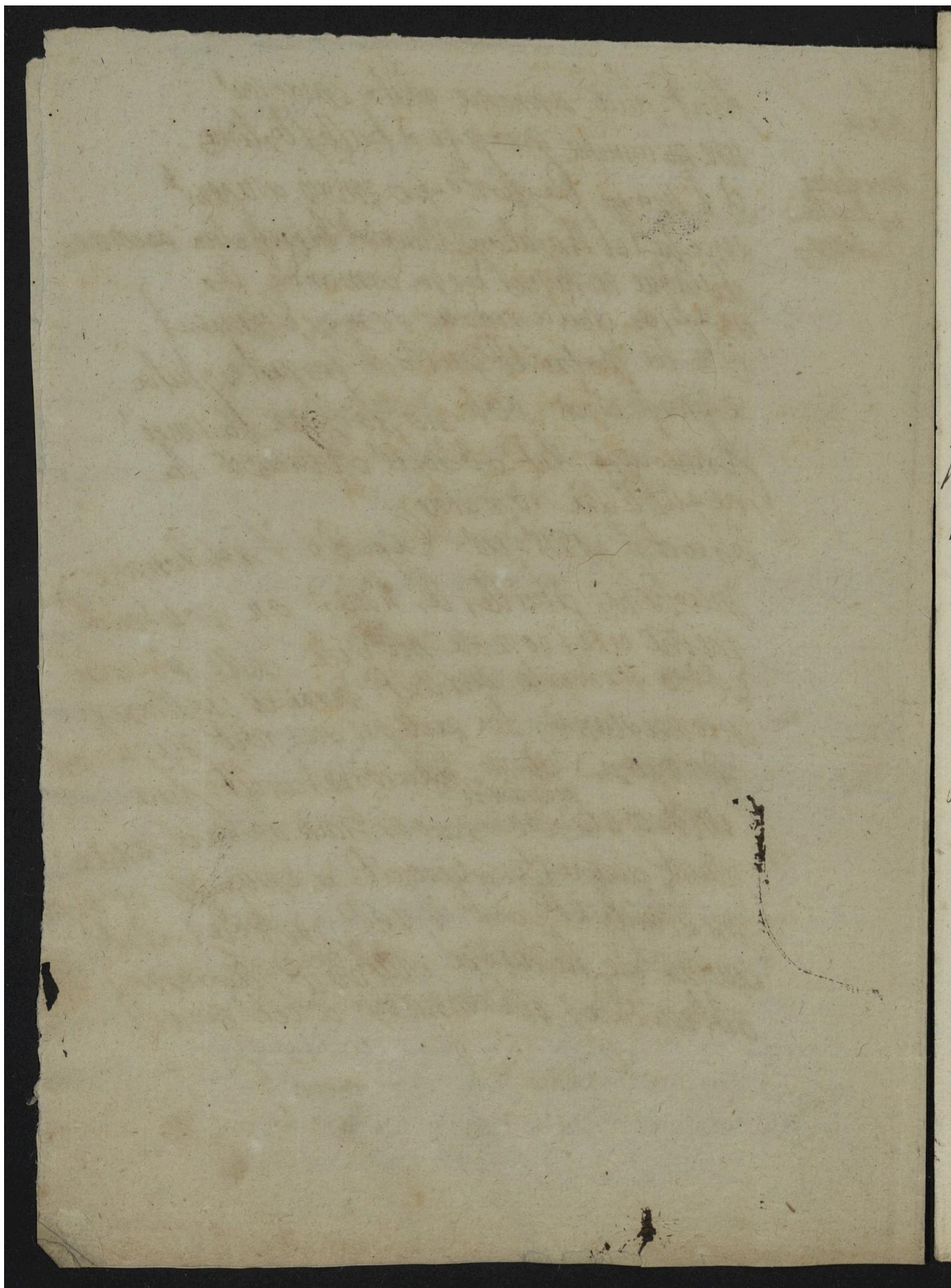
nement de leurs arts pour avoir
des fonds nécessaires pour la chère
leurs projets et en recueillir le
benefice, lorsque dans le moment
le besoin les plus pressants à la suite
d'une longue maladie. La position
il est évident les dépenses qu'il a données
après lequel de déterminer dans toute
l'année. d lui accorde un secours
qui puisse le mettre à portée de finir
le travail qu'il a commencé, et dont le
prix le dédommagerait de ses dépenses

Perbm. Le ci. P. Perbm présente au mi. une pétition
tendant à ce que l'usage de la signature cachetée
soit substitué à celui de celui des timbres
noirs usités dans les bureaux.

La recte on observe que ce n'est pas seule-
ment par économie qu'on fait usage de
ces timbres. c'est aussi pour éviter
les dangers du faux usage et à elle le plus
comme on peut voir le grand nombre
d'exemples. elle semble donc constituer
l'innovation à cet égard ne peut être
proposée au mi.

l'aca
machine
à tailler
les limes

l'aca annonce qu'il a imaginé
une machine propre à tailler les limes
à l'usage des horlogers mais qu'il pour
en achever l'exécution il aurait besoin d'un secours
d'argent en faveur de sa demande les
services qu'il a rendus comme directeur
de la patrie et surtout les peines qu'il a
éprouvées à l'étranger, lorsque la marine
française fut obligée d'opérer la
république romaine.
les arts possèdent l'aca de très bonnes
machines à tailler les limes. on pourrait
même citer comme modèle celle inventée
et construite par lui. vers le milieu du
18^{ème} siècle la section ne croit pas devoir
proposer au mi. l'aca de l'aca
un court ^{numéraire} pour la construction de ce genre
quant aux autres que ce ci. a éprouvés comme
militaire et dont il en a justifié. c'est
au mi. de la guerre qu'il doit sa réussite pour
obtenir des indemnités à cet égard.



155

Morse Apr 61

Président de la P. Barbe.

Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

X

Sance du mer. 22.

156

mil. an 11

Président de P. Molard

Le projet de projet de la reine impériale soumet à l'appro-
bation du roi un projet d'arrêté en 16 articles
relativement à la récolte et au brûlement de la
sarcos plante maritime appelée sarcos présente
à l'industrie manufacturière, quand elle est
convertie en soude

La section, ayant pris connaissance des dispositions
de ce règlement conformément aux dispositions
des anciennes ordonnances pour le régime des sables
qui se trouvent introduits dans la récolte de la soude
ou sarcos. Elle a décidé qu'il doit être approuvé sans
son entrée

Le roi a ordonné que le sieur de Rouen commandant
à la section de la marine une somme de 10 000 fr. pour le paiement de la dette
suffisante pour une réquisition de sucre dans les colonies.
La section a reconnu qu'il convient au général de
faire cette réquisition sans lui présenter de

le bon emploi de cette somme et surtout
revenue dans les caisses publiques. il
ne faut pas non plus juger que la méthode
analogique soit la seule de cette sorte
dans les affaires de France. Il y a
d'autres méthodes pour en faire de meilleures
circulaires ensemble. Mais même qu'il ne reste
aucun doute d'ailleurs, le conseil ou le d'avis
par son caractère de décision si l'on veut qu'on lui demande
si les petits ou naives la considèrent comme
un acte de pouvoir. qui fait partie de ce genre
de la sollicitude de l'Etat. Il ne faut pas
non plus pas plus fonder à l'abri d'un
le conseil. Il est évident que l'on donne
par la seconde, la suite d'un sentiment
de la décision, dans la mesure où l'on
ou une somme d'argent fixe, sans qu'il y ait
un sentiment de la décision au public et
qu'il y ait, l'utile en ce qu'il y a
par la suite et par la suite, l'utile en ce qu'il y a
certains principes de la décision
que les petits ou naives ne doivent pas
envisager la méthode établie.

X

10.363

Sance Du 21. 23. niv
an 11

157

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Les 3 sections
se réunissent en conseil général.

Sance Du ven. 24. niv. an 11

Coordonné par P. Molard.

Bouche de P. Bouche manufacturier à l'aigle
présente une pétition tendant à obtenir
une somme de 4,000 pour
établir une fonderie de cuivre jaune

il existe en France un grand nombre de
manufactures de même genre qui se réunissent
en conseil général.

il existe en France un grand nombre de
manufactures de même genre qui se réunissent

INSTITUT
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

*Samedi Du mardi 26. mis. am 11.
Sri'ndin Pleix. collare*

La section observée : 1.° que la porte d'entrée
en branches n'est pas suffisante de
hommes et inconvénients qu'on lui
reproche : 2.°

2^e. que pour les Dangers d'Incendie pendant
 l'Érection en usant une bonne construction
 de pour ceux Des risques à cette opération et
 pas le choix d'un emplacement convenable,
 et là cela que doit être se baser les
 règlements de police
 3^e. aucun genre d'industrie ne
 peut être permis dans une commune

De la république d'Espagne et des
autres dont il est exempt dans les
autres; et il est connu de tout le monde
que les chanceliers jouissent d'ailleurs
de la même et particulièrement à Paris
d'une entière liberté.
Le dessein arrêté du ^{ministre} de police
de Bernardin exige pour la suite de
certaines précautions nécessaires pour
éviter les dangers du feu.
La section pense que l'aspect du parlement
de l'ordonnance contre lequel on a toujours
réclamé même avant la révolution et
dont l'exécution paraît avoir été sur-
veillée par l'autorité supérieure d'alors
qu'après l'expulsion du despotisme, si raisonnable
et si utile, le même individu d'une classe
particulière de ci P. qui ne procurent
aucune partie de la république les
mêmes en travers, soit être regardé
comme non avenu.
Elle est parvenue en outre qu'il eût permis
à toute personne d'aller jusqu'à acquiescer
et même même par le gouvernement

La fabrication de ces mords est effec-
tivement venue pour la France - gran-
de ne pas se douter de ce que ce ^{pourrait être} ~~est~~ ^{pourrait être} ~~est~~
craqué en transformant du bon.
il connaît d'ailleurs que ^{et lui} d'indigne d'au-
tres formateurs qui il doit remplir
pour obtenir l'agrandissement qu'il
solicite.

X

10363

Sane du ju. 30
M. V. an 11.

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

161

President de la P. Bardel

Brugnaud
procédé
pour
préparer
et employer
mes
dix
roges
ex:
2 m.

Acit. Brugnaud demande un
brevet de 6 années comme auteur
de procédés d'après lesquels il prépare
et imprime les quinquagres

vu le mémoire et les échantillons présentés
par le pétitionnaire, la section juge
qu'il a rempli le vœu de la loi et que
rien ne s'oppose à l'expédition du
brevet

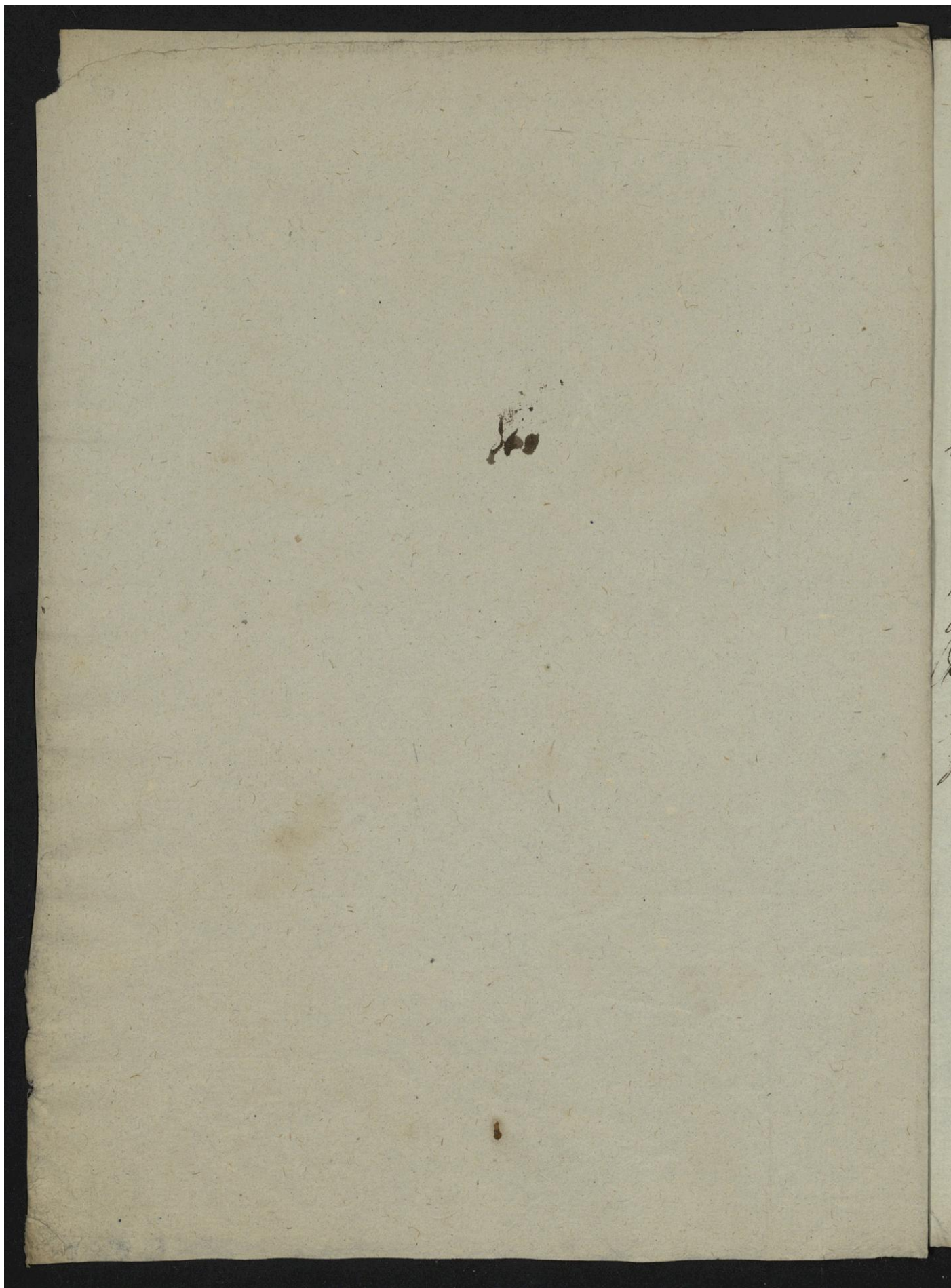
Jandeau
machine
à fabriquer
les bois

le cit. Jandeau desire un brevet de
sans pour une machine à fabriquer
les bois, de son invention

ex:
2 m.

la description et les dessins fournis
le cit. Jandeau ne laissant rien à désirer
pour l'intelligence des moyens
qu'il emploie. il convient donc

De lui accordé le brevet d'invention.
même jour, comme ci-dessus.



X

Seance Du 20m.

163

10 363

2. Novembre an 11.

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES 2

President lecit. Degeance

Lonsoude lecit. Lonsoude m'apporte pour les
instru- instrument de machine métrologues et les
ments machines hydrauliques. Les poze qu'en
de ma- machines hydrauliques. Les poze qu'en
themat- lan 4. il s'est d'insoude. Les poze qu'en
ques et inventions utiles il s'est d'insoude. Les poze qu'en
de ma- inventions utiles il s'est d'insoude. Les poze qu'en
champs d'insoude. Les poze qu'en
by d'au- d'insoude. Les poze qu'en
liques d'insoude. Les poze qu'en

Le cit. Lonsoude est très d'insoude ment
connu de ceux qui cultivent les
arts et les. il a enrichi l'industrie
française de différentes inventions
dans plusieurs genres. et parant
qu'il s'est d'insoude. Les poze qu'en

un procédé à la fois simple et ingé-
nieux pour la construction des vis.
2. des machines employées avec succès
dans les travaux hydrauliques
le contre-écrou des arbres et poutres
3. des modèles de ces parties
de machines hydrauliques. ^{écrit. J. J. J.} et aussi
de presse. qui ont fait des observations
très intéressantes sur les ^{employés} usages
circulaires et ceux d'usage
journalier dans les travaux de menuiserie
enfin il est un de mécaniciens qui
ont acquis une haute réputation de P. d.
une récompense nationale
d'après ces considérations, vu les témoignages
d'appréciation que donnent de ce travail
les ^{cit. Berriol, Bralle} cit. Berriol, Bralle
et ^{qui gardent les} cit. Bralle, Bralle
et aux besoins qu'il y a de ce
moment, la section croit devoir
proposer au m. d'écrou de au ci d.
de proposer une somme de 4000. à titre
d'encouragement et de récompense.

Manasse Jacq. P. Manasse seclame contre la
 décision de, commissaire nommé
 exploitm
 à Paris
 Poellouin à Paris. il en expose
 l'autorité et l'authenticité de l'expédition
 contre les constructeurs de moulins qui
 garantissent l'exécution du projet
 il annonce qu'à 300 pas de l'écluse
 de l'est de l'avenue il existe un moulin
 à eau de 200 p. dont la roue a 8 pieds et
 6 pouces de diamètre. Il dit qu'il y a de l'eau et de
 quelle proportion il faut le moyen de
 l'écluse substituer une de 14 pieds
 sur laquelle le moulin tournera. On ne mena
 pour simplifier, pots et qui a de 4 toises
 par minute, seulement fait plus de
 besogne et consomme moins d'eau
 que l'ancienne.

Jacq. P. Manasse ne répond
 pas à l'objection qui lui a été
 faite contre son projet. La bonne
 opinion qu'il en a conçue les 2.
 autres pontiers qu'il a consultés.

ne peut altérer la vérité de
son ~~propre~~ ^{propre} ~~qu'il~~ ^{qu'il} a été annoncé,
cest à dire, que le bon produit
d'autant moins de frotts sur les
roues à pots qu'elles ont plus de
vitesse. on ne peut pas s'occuper à dire
par là que les roues à pots devant
être d'un petit diamètre. au
contraire, plus elles sont grandes,
plus elles ont de force pour surmonter
leur vitesse soit la moindre possible.
L'exemple que le cit. P. elle-même cite
dans sa lettre vient à l'appuyer
cette assertion, bien loin de prouver
en faveur de son projet. en.
En conséquence, la section priote
d'Amoy n. 1. ^{avis}. et d'autre
est bien le maître d'ailleurs de
ne s'en rapporter qu'à l'expérience.

X 10 363 Ceance Du Ann. 4.
Pluviose an 11.

Des 3 sections se réunissent
en conseil général.

Ceance Du mer. 6. pluviose.
an 11

Président Lic. Zegerand

Guttm
fin pour
l'explication
de papier
fin

Leat. Guttm y devant à l'induction d'une
manufacture impériale de toile en russe
ou il demeure. il n'a aucune offre si le
mi. le Desire, celui communique des renseignements
tant sur la culture et le blanchiment du lin
dans plusieurs contrées de cet empire que sur
les moyens de se procurer de cette matière
pour la voir. C'est comme ce pour la faire
servir à la fabrication d'un papier fin

la Section pense qu'il conviendrait de
se rendre par là que le mi. sera
avec miter. et pour en savoir les
dépenses mentes que lui annoncer

Chamot

Filature
De coton

Le K. Chamot m'informe le mi. qu'il a été
en plus à la construction des premières
machines à filer le coton qui furent établies
à Rouen en 1783. qu'il se livra ensuite
à la construction de plusieurs de machines
pour son compte et celui d'une assemblée
il n'a tiré d'aucune partie des machines qu'il a
construites; préservant trop de connais-
sance dans cette partie, il a fait des changements
et des essais qui n'ont pas eu le succès
qu'il en attendait et qui ont été pour lui
l'essai de ses opérations. infirmes et
faute mise si sollicité du travail
à un moment et par là qu'il connaît
parfaitement la manufacture des laines
et du coton.

L'activité qui règne dans toutes les
fabriques d'étoffes, le besoin que
l'industrie a de machines et d'ouvriers

au p^{er} et on n'aide des moyens de
 fixer part de ses talens. le pou de
 succès qu'il a obtenu en se consacrant
 à la construction des machines
 à filer le coton est un motif de
 plus pour le déterminer et pour
 multiplier les projets de ses
 machines. Si l'on ne lui a pas
 à filer le coton on a acquis un degré
 de perfection qui est bien difficile
 de surpasser. Les bons constructeurs
 peuvent à peine suffire aux de-
 mandes qui leur sont faites et ont
 nullement besoin d'aide.
 L'état de choses, la section
 ne croit pas devoir proposer au ministre
 d'accorder au D^r Chauvot. l'en-
 couragement qu'il sollicite.

Broussonnet. Broussonnet transmet au mi-
 nistre les détails sur la composition d'un moulin à eau
 dont il lui avait offert déjà le projet.

Le projet de moulin que présente ci P.
répète sur une opposition tout à fait
contraire aux lois de l'hydraulique
et ne peut avoir le succès qu'il se propose.
Il ne saurait par conséquent
mériter l'attention du mi-
nistre on ne pourra donc entrer
dans aucun détail pour démontrer
l'erreur dans laquelle est tombé le
ci P. Bourgeois par ce qui suffit pour
renverser ses premières notions
de la machine que l'on propose.
Il ne peut d'ailleurs que distribuer et
montrer des forces.

Jeune Dupuy & plusieurs
autres

Council general.

X

10 363

Séance du 1^{er} mai 1867
AN II.

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

167

Président le Cit. Dumas

Cartes
procédé
pour
imprimer
à la méca-
nique des
petits
et moyens
poids
le Cit. Cartes, dit Dubron, ancien
fabricant de Rouen demande une
somme de 4000 pour perfectionner
une mécanique propre à l'impression
des fonds d'imprimerie.
le Cit. Dumas expose sommairement plusieurs
manufactures de toile, petites sonde
pression de plusieurs machines de machines
travaux de ses pour un premier toutes
sortes de dessin en plusieurs couleurs.
comme il ne donne aucune description de
procédé qui employe pour imprimer
à la mécanique les petits poids d'imprimerie
la section ne peut le comparer à ceux
d'usage commun et pratique ni juger
de l'auteur spécialement s'il s'agit d'une découverte
qui puisse lui mériter l'encouragement
le Cit. Dumas

Furquin
radecm

Le ci^t Furquin, vicaire d'un quoc-
tependaire, présente au mi. le plan
d'un modèle d'un radecm de 20 man. senti on
comme moyen de faciliter l'établissement
de plusieurs écoles de nat. cit. on d'un tout
le fin de la République. Il propose ensuite
dans le cas ou le grand. croirait que, d'après
tablel des écoles. Ce plan imprimé le trait
ont l'intérêt de l'usage. Il est encre les figures qui
l'accompagnent ainsi que le plan de son radecm
et de distribution d'un usage aux profits
des arts, aux arts, par de chaque corps,
afin de se rendre la connaissance de
principes d'un art utile que plusieurs
sont de cet.

il n'est pas d'ordre comme l'église de St. P.

Furquin que l'on a deux com. l'uits
de l'église et qu'on pourrait le monter et
mettre en magasin pendant l'été et
se dispenser d'une plus longue durée.
C'est ce que l'on a de l'église de l'église.
établissement et d'entretien ne peut être beaucoup
moins se que celle l'église d'aujourd'hui des écoles.

la section avant de proposer aucune
 mesure au sujet de la demande de ce ci.
 Desirerait pouvoir prendre connaissance du
 manuscrit que l'autre annonce devait de-
 terminer la mesure à prendre et
 qu'il convient de chercher dans les bureaux de l'ad-
 ministration chargée de l'instruction publique à la quelle
 il est renvoyé dans le temps
 pendant lequel la section pourra prendre
 connaissance de ce travail et faire un
 rapport sur le mérite de cet ouvrage ainsi
 que sur l'utilité dont pourrout être
 les écoles publiques de natation, elle voit
 devoir observer aussi que le ci. P. Muschel
 âgé de plus de 62 ans éprouvé de
 personnes âgées ne jouit pas encore
 encore des bienfaits de l'asile des
 vieillards que le mi. lui avait promis
 qu'il lui valait plus d'un an que ce ci.
 respectable se voit privé provisoire sur le
 rapport de cet asile.

Muschel
 machine
 à vent

Le préfet de la Seine m'a permis de vous en faire
 un rapport. Les commissaires qu'il a nommés
 pour lui rendre compte d'une machine
 à vent imaginée par le ci. P. Muschel, âgé de
 66 ans.

il propose au mi. d'employer une somme
de 2000 f. à l'essai de cette machine
il a voulu en outre de mettre à dis-
position de 600 f. d'indemnité
à servir de secours en cas de moment d'un état
voisin de la misère

La section ne pourra devoir faire un examen
d'essai de la machine avant de
le faire. Par conséquent les dimensions
des ailes sont prescrites dans les règles
françaises, au mi. par le roi, et que
l'on ne peut pas de machine, sont
généralement connus.
elle obéira au principe de la théorie
de l'écoulement de la force
d'un moulin à ailes horizontales est d'être
d'un moulin à ailes verticales comme l'est d'être
toutes les circonstances de leur construction
rapport à la surface des ailes et les uns et les autres
construits sur les meilleurs principes. Il est vrai que
le premier a l'avantage que le second est
toujours prêt à tout usage de quelque côté que vienne
le vent. Comme point de vue, il n'est pas la même
surveillance requise pour le second que pour le premier
dans les opérations des arts. en conséquence et sur
les motifs de la somme de 2000 f. d'indemnité
ou motif principal par le ci. et le roi, la section
pense que la demande du mi. méritait d'être
accueillie

169

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Samedi 22. mar. } 2. jour. an II.

Président de la Société

Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

se débiter ce P. et l'autre doit faire
distinguer son plan de l'ouvrage, quelle mi-
a' l'écrit sur le même sujet et l'on doit
lui en avoir gré de la communication qu'il
fait de ses idées sur un objet d'autant
plus intéressant qu'il peut contribuer à la
connaissance des inégalités du sol recouvertes
par les eaux de la mer, dérivées du
fond du fond de ces eaux deobjets qui
peuvent interrompre la curiosité ou l'histoire
nat. utile et à reconnaître qu'il existe des
courants à différentes profondeurs et leur
direction &c.

La direction pense que le mi. doit témoigner
à l'auteur sa satisfaction pour le mémoire
qu'il lui a transmis. qu'il doit donner
le dépôt de ce mémoire dans les archives ^{saint-}
du conservatoire des arts et métiers, ^{figues}
pour servir aux recherches de l'Acad. que
pour le remettre à l'auteur la gloire et
le mérite de son invention.

Sur pont M^r rapporte médecin de Barcelonne
moyen
de l'Acad. prie l'Acad. de soumettre à l'examen de
la Acad. si
cette en de
l'Acad. de l'Acad. de l'Acad.

ces obstacles sont parvenus à se lever
de la part des douanes. Le projet de
cette diminution s'oppose à ce qu'aucune
fabrique soit établie dans le royaume
sans leur surveillance; tout établissement de cette
nature, ils le considèrent comme une excitation de
contrabande. Le projet termine en disant que
le royaume ne peut pas être si mal traité que
pour les cultivateurs et pour le commerce
l'agriculture soient de si mauvais traités et
de si mal traités.

La section ne peut que de voir l'extrême
considérable que l'industrie de France que l'on
l'industrie l'industrie. De la voir l'industrie
de la section de l'industrie l'industrie
manu. Dans le royaume des douanes. Mais
cette section est l'effet d'une loi que l'on
à laquelle on ne peut déroger pour un des
particuliers.
cette loi pour quel rapport est son effet
l'intérêt même des manufactures. car
il ne s'agit d'autre qu'une manu. et l'industrie dans
le royaume des douanes ne produira une seule

X

Suite de la séance
Du mar. 12. sur. ant.

10363

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

devenue

et entravée par l'effet de cette si-
tuation, de la surveillance qu'elle exerceait
ce qui rendait suspectes les marchandises
fabriquées qui paraissent provenir de telles
localités.

et n'est pas d'ailleurs au moment où le gouver-
nement se doit de se rendre compte de la surveillance
dans les précautions relatives aux douanes, qu'on
peut lui proposer de les modifier d'une manière
qui paraît en accordant des facilités qu'on de-
mande.

quant à la réclamation Dupire de la roser
contre le timbre exigé pour les passants, elle
paraît de toute justice pour les agriculteurs
et autres. Donner des facilités et obliger
de n'en faire un fréquent usage. il est visible en effet
que c'est un impôt trop onéreux par cette raison
particulière de ce qu'il y a de plus de la part
des douanes et de désavantages par l'effet de
cette situation, sans que cette mesure soit en
rien une garantie de plus pour les douanes.

l'administration est donc d'avis que le mi-pro-
pose au pouvoir de l'administration départementale du
droit de timbre et de les faire délivrer gratuitement
aux cit. Domiales sur les lieux.

Morchole Recit P. Morchole maire d'Orzel,
arrondissement de Douen réclame
contre les observations qui lui ont été adressées ^{par le mi}
^{on renommé} d'un mémoire qu'il présente au premier
conseil de l'arrondissement lors de
sa résidence dans cette ville.

L'administration a précédemment pris connaissance
du nouveau mémoire de ce cit. n'y a rien
vu qui put modifier son avis du 6.

L'administrateur.

de préfet
du Rhône
Jehannes
Le préfet du Rhône adresse au mi les
observations des propriétaires des propriétés
de Givors et de la commune de Givors relatives
à l'impôt de l'indemnité des ouvriers qui se trouvent
à l'indemnité de l'indemnité de l'indemnité de l'indemnité
de l'indemnité de l'indemnité de l'indemnité de l'indemnité
de l'indemnité de l'indemnité de l'indemnité de l'indemnité
de l'indemnité de l'indemnité de l'indemnité de l'indemnité

172

manufacture voisine. il s'agit le mi-
de presser l'émision de la loi qui doit
prescrire et réprimer et établir tant d'autres
dont on se plaint jour nelle ment.

la section ne peut qu'à p'li quel aux d'ordres
qui excitent les réclamations de propriétaires
de verser la opinion qu'elle a constamment
proposée à l'égard des autres genres de
manufactures, savoir

1^o que jusqu'à l'adoption et à la publication
d'une nouvelle loi sur la police des fabriques
tous les anciens règlements qui n'ont
point été abolis par les dispositions ou
les principes des lois subséquentes, continuent
de composer toute la législation.

2^o quaux tribunaux seuls appartient le droit
d'appliquer ces règlements, de déterminer ceux
auxquels la législation présente maintient
leur force et leur autorité et que d'ailleurs
seul que les propriétaires des manufactures
doivent porter leurs réclamations

20. que l'ad ministration ne peut ni
recueillir prendre aucune mesure particulière
pour soumettre en vigueur telle ou telle
disposition générale; mais que le préfet
peut fort bien dans une proclamation ou
arrêté enoncer les principes exposés ci-dessus
pour en faire à la fois les propriétaires
et les ouvriers et surveiller la vigilance des
tribunaux.

Séance du jeudi 14. Pluviose
an 11

Réunion des 3. sections
en conseil général.

X

10 363

11^{me} an 11

Sance Du 14.

173

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Président de la Société

Baron de commerce de son appuie
 Hugand au premier mi. Deux demandes de la même
 nature et fondées sur les mêmes motifs. L'une
 ducit. Baron propriétaire de la manufacture
 de coton fil de purpille, l'autre de Hugand
 directeur d'une manufacture de coton
 de la même nature. Les deux manufactures se
 trouvent au lieu par l'effet d'une sorte
 considérable que l'un a fait passer la base
 d'abite de coton au moment de la
 pour se faire leurs travaux le premier
 redonne au goud. me d'anc de 300 mille f.
 le second, une de 200 mille.
 La section a soit que cette affaire peut être
 envisagée sous deux points de vue différents
 l'un relatif à l'intérêt général de l'industrie
 française et l'autre à l'intérêt particulier
 de l'industrie locale du département de l'Aube.

Sous le 1^{er} rapport l'attention est portée sur
les filatures de coton se trouvant dans
l'état les en assez grand nombre sur les divers
points de la république, l'intérêt général
de notre industrie ne peut exiger que le gouv.
fasse un sacrifice spécial pour deux manu-
factures guineas passées d'une spéculation
particulière, et qui sont distinguées des
autres par ou par avant par le commun
avancement de cette fabrication.
grâce à un même contrat de l'élite d'accorde
une par d'industrie à deux établissements
quand il en existe une multitude d'autres
de la même espèce,
que le gouv. ne peut être responsable de la
perte que ces deux manu. ont éprouvée.
qu'elle ne peut même être considérée comme
un cas de force majeure, mais plus qu'un grand nombre
d'autres établissements semblables, et trouvant
dans le même cas, n'ont point participé.
Sous le second rapport l'attention se porte sur
ceux manu. sont d'une haute importance
pour le pays, du moins, soit à raison du
grand nombre de bras qu'elles emploient
soit parce que celles d'entre elles ont
avantagé énormément la réduction des impôts
qui pèsent sur les manu. de soie.

175
mais un intérêt d'industrie seulement
locale ne peut être l'objet d'un sacrifice d'impôt
par le trésor public, surtout de ce qui que
l'on demande à affecter d'impôts sur une
portion du produit des impositions
locales.

il est donc évident que c'est au de. P. ou
même et en particulier à la ville de
Reims de prendre sur cette dette une
ordonnée par le conseil. ou sur les autres
revenus locaux le secours nécessaire
au ci. P. de Reims.

mais d'après l'avis même du conseil de Lyon
et de la rose de ci. P. il n'est pas de beaucoup
qu'il ait besoin de secours au point de vue des
choses de ci. P. de Reims d'après et le
conseil atteste qu'il peut offrir une masse
d'immeubles suffisante pour le projet de
l'ordonnance de 250 mille fr. en plus de
ce qu'il a déjà en son état de biens peut en porter
jusqu'à 250 mille fr. en plus de
ce qu'il a déjà en son état de biens peut en porter
jusqu'à 250 mille fr. en plus de

mais on observe qu'un capitaliste ne
lui prêterait pas à cause du haut
intérêt du cours actuel de l'argent
mais quel est le cours actuel? sur immeubles
et avec hypothèque tout au plus de 7 ou 8 %

il résulte de la qu'il ^{suffirait} ~~serait~~ d'aider
chaque année, le d^e. Brasseur à compléter
ce d^e m^e Rest, à l'aide de lui ~~son~~
actuellement un ~~de~~ de 100 000
ou ~~le~~ ~~de~~ 300 mille francs
pour le mettre en état de négocier avec
les capitalistes - ce ~~pour~~ diminuerait
chaque année par la diminution probable
de l'intérêt de l'argent. ~~ce~~
et ~~serait~~ donc seulement pour le d^e. Brasseur
pour la première année d'une prime de
12 ou 15 mille francs qui ~~serait~~ ~~de~~ ~~serait~~
chaque année.
est un sacrifice qu'il peut faire aisément
juste qu'il en fasse une partie ou
les communes, intéressées
à l'observation de l'application de l'ouvrage
de la même manière aux autres, pour éviter
l'incongruité la réaction est d'avis qu'il
soit répondu sur ces deux affaires dans
le plus d'observations aux pétitionnaires
au conseil de commerce de Lyon et au
président du forum.
même jour, conseil général.

X

Canada 16^{ème} plus mts

175

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES 9

10363

Président de P. Lajon-
Berrie

Le préfet
de lays
fabrique
de toiles
de toiles
connue
pour le nom
de Damas

Le préfet de lays a donné un projet d'arrêté
du maire de Courtrai, ayant pour objet le
règlement d'anciens règlements connus
nant la fabrique de toiles de toiles, connue
pour le nom de Damas

La section apprécierait nos tous les articles
qui ont été contraires à la législation
actuelle. Comme que l'ami ne peut approuver
cet arrêté du maire de Courtrai. Elle
doit lui rappeler que dans toutes les dis-
positions des anciens règlements, relatives
aux marques de toiles de toiles ne peuvent
être que facultatives, qu'un projet d'arrêté
ne pourrait avoir pour but que d'enlever
le principe que toutes les dispositions des
anciens règlements qu'il ne sont point révoqués

ni contraires à la liberté d'industrie doivent
comporter leur siège et leur autorité
tribunaux compétents la fonction d'appliquer
à principe dans les parquies respectives.

Boyer-Beau Boyer-Beau s'efforce au mi. le prospectus
s'efforce d'arrêter l'impulsion qu'il veut donner pour la
filature du coton. il profite de leur constance
pour lui rappeler ses vives sollicitations pour une
loi d'apprentissage ou des règlements pour les
ouvriers par l'abolition de droit de sortie en
faveur des cotons filés, en attendant un traité
de commerce avec l'étranger sur les primes
d'exportation
d'exportation est d'avis qu'on doit accuser
réception du prospectus en donnant des
élèves au d. de l'industrie. Boyer-Beau
pour les droits d'exportation d'industrie au
quel il se lie.

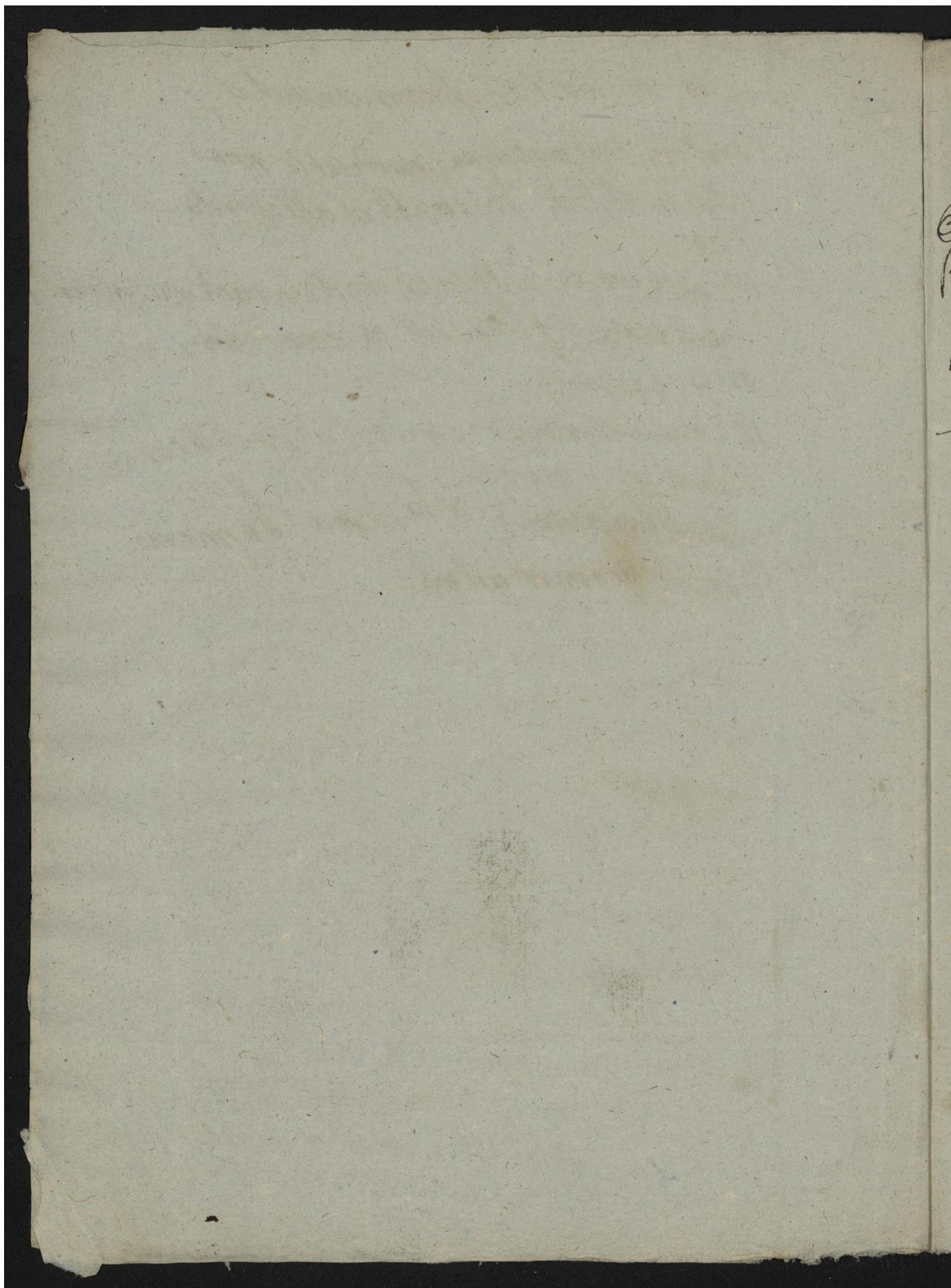
La section ne peut pas sous le jour les mémoires
que rappelle ce ci. ne peut ^{remarque} que d'une
manière générale.

1. que le mi. a ^{venu} dans son travail les
observations relatives à une loi sur les apprentis
et les règlements pour les ouvriers.
2. que les cotons filés ne sont sujets à leur sortie

qu'à un droit de 5 francs le quintal;
 Droit qui n'est point assez considérable pour
 mettre un obstacle insurmontable à cette exporta-
 tion

3^e. que le commerce se développe constamment par suite
 d'un grand nombre de transactions commerciales
 avec l'Espagne:

4^e. que les systèmes des primes d'exportation
 adaptés avec avantage d'un pays à l'autre,
 surtout peu connus en France jusqu'à
 présent dans le moment actuel.



X

10 363

Séance du 14th

170

Président le cit. Papon - Lervet

Gesber

Machine à feu : pompe automatique
Le cit. Gesber faisant les fondations de
une machine à feu : pompe automatique
Le cit. Dupont son neveu du met au
mi-gerie sur une nouvelle machine à
feu et une pompe automatique

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

La section se rend que la machine à feu
dont le cit. Gesber donne une explication
est construite sur les mêmes principes
que celle décrite par M. B. L. Hoyer en
177 et dont il en existe une grande en
maison de conservatoire des arts et
métiers. Le cit. Gesber rappelle que ces
deux machines ont à obtenir le même
travail avec la même quantité de combus-
tibles et à condenser la vapeur sans le recours
de l'injection qui permettrait plus de l'ocupe
des anciennes machines du genre de celle que
écrit le cit. Gesber, tant à cause de leur prix
que du peu de effet qu'on en obtient comparative-
ment au prix et au produit des machines

nouvellement perfectionnées. Il
faudrait donc avoir reconnu mis à l'épreuve
que le mémoire Duc de Gesber. contient
des détails qui annoncent des connaissances
dans les sciences et les arts et qu'on doit
lui en avoir grand de son côté et de rendre utile.

Quant à la pompe qui lui donne aut. ornate
ce n'est autre chose que la machine à colonnes
de eau en usage dans les mines de
Honore, inventée par le célèbre Wolf
et décrite par Delius de Caugrinus.
Le conservatoire possède un modèle de
cette pompe proprement exécutée et
qui sert par les modèles relatifs
à l'exploitation des mines, rapportés
de Honore par M. l'abbé de
mais ce modèle est trop imparfait pour
pouvoir produire ses effets.

Il se faut néanmoins reconnaître utile
de n'avoir un de cette espèce de syphon
anatomique, qui représente l'effet son
objet.

Comme il paraît que le Duc de Gesber
a travaillé sur cette partie de l'Hydrau-
lique, la section propose d'ouvrir à

et estimable cit. pour lui-même
 lui-même mettre le plan et l'écrit
 de la machine de Wolff construit
 avec engrenage pour produire
 ses effets et servir aux démonstrations.
 on lui demandait seulement s'il
 pourrait se charger de l'exécution de
 ce modèle d'après lequel on le lui
 a proposé de se le procurer

Chumiche

machine
 à carder
 et à filer
 la laine

machine
 à filer

les cartons

qui servent

pour l'apprentissage

des draps

Le sieur Chumiche conseiller de seigneurie
 d'Alsace demande un emprunt de
 1500 francs, dans le cas où des machines
 à carder et à filer la laine qu'il inventait
 au concours ne seraient pas reconnues
 les meilleures. 2° 5000 francs pour la machine
 propre au filage et des cartons qui servent
 pour l'apprentissage des draps
 la section pense que la première demande
 ne peut être accueillie. Mais au jour nommé
 pour la vente des machines qu'il avait achetées
 de prendre en com. de stat. on les lui a emmises

que pourront visiter les concu-
rents.

La loi seconde doit être également votée
et elle est acceptée par
l'Académie maintenant en France. Les
cartes de ce genre qu'on donne aux
à ceux dont on a pu se procurer
des échantillons.

Les 3 sections
le même jour se réunissent
dans le conseil Général et
dans leurs sections.

X

110363

Séance Duval 20

plus au 15

MUSEE NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES 178

Président le cit. Saignon-Lesne

Député le cit. Deglise fait l'hommage du mi. d'un
nouveau travail qui lui est commandé spécialement
en faveur des vives qu'il s'entend par l'œuvre
de commerce de Lyon se composant de général de
mémoire police de la même ville et le projet d'un hon-
neur et travail se compose 1. d'un tableau compara-
manifac- tif de la population manufacturière de Lyon à
l'ère des époques principales
Lyon 2. d'un autre des divers métiers manufacturiers
ou nom aux trois mêmes époques.
3. d'un ^{autre} tableau des produits de manufacture
en divers temps.
4. d'un ^{autre} tableau descriptif des différentes
et des fabriques à Lyon.
5. d'un ^{autre} tableau des moyens
de production et de consommation de cette manu-
facture à Lyon.
6. quatre principaux de la ville de Lyon
l'œuvre s'achève pendant 15 années de la
conscription militaire. des règlements

relatifs à la discipline de la main de
Ryon. la réduction du droit de patentes
pour les ouvriers travaillant pour compte d'autrui
et la suppression de l'imposition sur les portes
et les fenêtres : enfin la fixation d'un tarif
équitable pour le prix des locaux.

la section se plaît à rendre au justice au
resultat de nouvelles recherches. Ici P.
Déplise elle pense que le m. Doit lui
être remis par une lettre de remerciement
comme un tel est satisfait d'un travail
qui suppose aut. de connaissances que
de zèle.

mais elle observe sur le premier mot en d'incor-
porement proposé qu'une telle mesure entraînerait
le rap d'abus. elle se ^{ne peut que} résout à un rapport qu'elle vit
desprière ment au conseil général pour l'élaboration d'un
de ses nombreux autres demandes par elle des
rapports de Marseille.

pour le second qui est dans l'intention de
mini. de faire rédiger des règlements,
et de faire passer sur la police des mœurs, sur la
etc. adaptée.

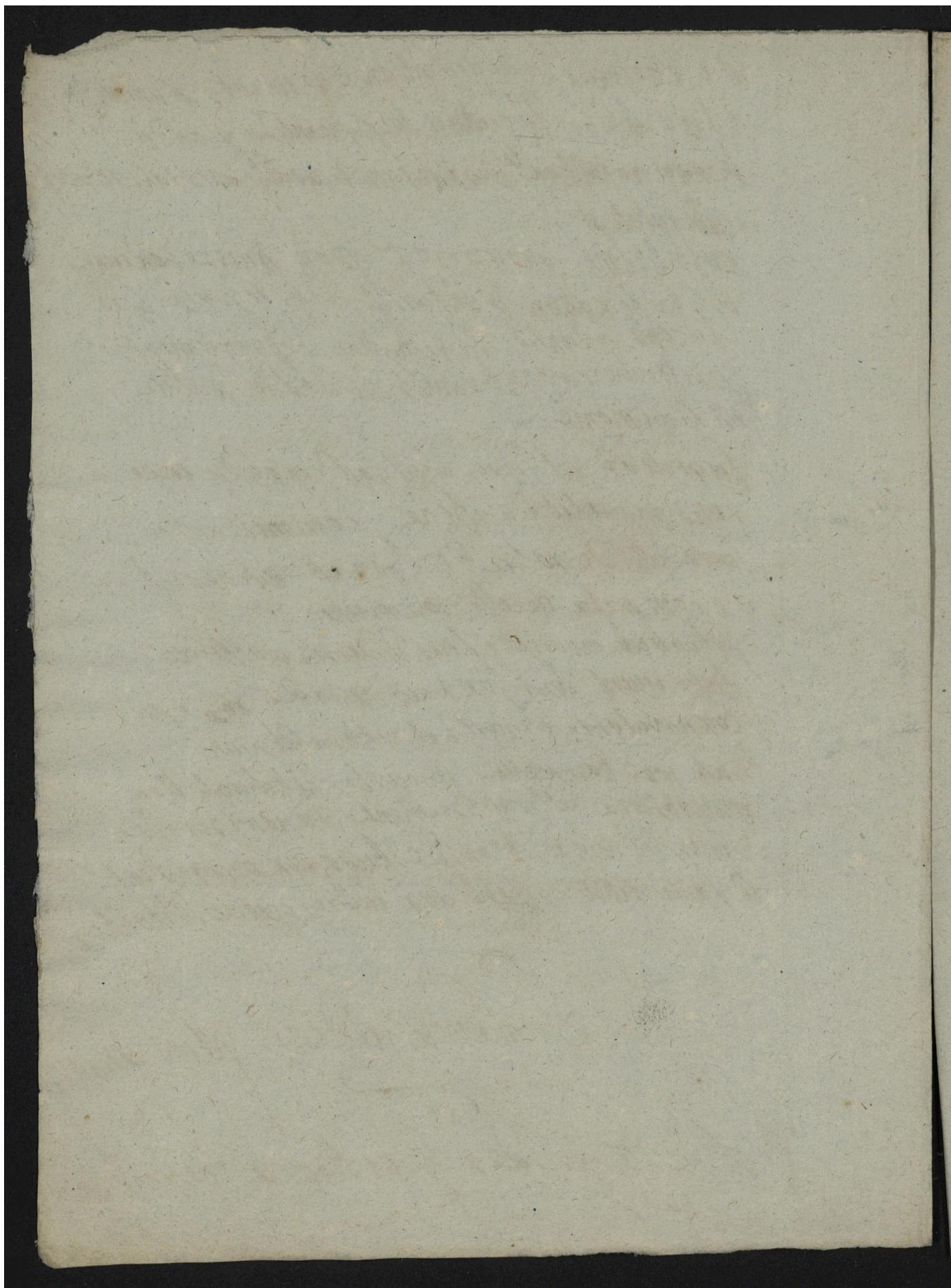
Sur le 3^e que le mi est surphi d'un nouveau
d'examine si le moment n'est pas en fin venue

De l'occupe de la reduction des impôts sur l'industrie 180
à l'industrie. la section lui presente et quand il
le verra paraître desirer un travail general relatif
à l'industrie.
sur le 4. me qu'on me croit qu'on puisse se occuper
De la fixation d'un tarif pour le prix des
façons avant la fixation de prix
particuliers avec lesquels on doit le mettre
en harmonie.

la section est d'avis qu'il soit rendu en ce
sens au prefet du Rhone commissaire
general de police de Lyon et au conseil
de commerce de cette commune.
de tabeau descriptif des diverses étoffes que
fabriquent les Lyonnais de la de
conservatoire des arts et metiers de Paris
tant pour compléter les cartes d'échantillon
que possède cet établissement que pour servir
dans la composition des tableaux qui servent
à faire relativement aux autres especes d'étoffes

Commissaire du Rhone. Lyon. 1811.

Reunion des 3. sections en conseil ge-
neral.



X

10 363

Séance du 22

186

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Musée des Techniques

Président de la Section

Stieles
nommes
mises en
chimiques
de la se
paragraphe
des principes
les bois de l'humidité
la seconde, est un nouveau
la teinture en rouge sur coton, de la
O l'indigo.
la zone, une composition qui offre sous
peu de volume un engrais très abondant.
La quatrième a pour objet de donner lieu
à l'élaboration d'un produit de valeur une
préparation chimique particulière

il obtient par là ainsi qu'en son
plus de douze ^{que} dans un appareil
c'est à dire ordinaire elle
l'insère à 6. bars la litre
la forme en fait d'une prépara-
tion de corps impenetrables
à l'eau sans huile ni résine
sur la première ^{de découverte} section abrégée
du fléchantillon de goudron
joint à la lettre ^{échantillon} de ce qui
paraît offrir aucun avantage qui
seroit ~~différent~~ ^{différent} à celui de ce même
sur la seconde, qu'on ne peut établir de
comparaison entre son procédé et celui
d'ici par ailleurs attendu qu'il n'envoie
aucun échantillon de ses produits
au ministère de l'industrie et toujours d'au-
jourd'hui, ni même en France qu'on ne doit
pas présumer que m^r. Dreyfus y ait
apporté de nouveaux perfectionnements
sur la forme, que probablement ce
composé n'est pas autre chose que la
poudre végétative qu'on fabrique en

182

grande avec tant de succès. D'ailleurs
on peut présenter à la terre des engrais
d'une forme plus ou moins
commode pour l'agriculture qui
en fait usage. mais il est impossible
d'augmenter par aucun moyen chimique
la quantité réelle et les substances
végétales et animales qui leur servent
de base.

Sur la 4^e. : d'abord, que les microbes
beaucoup moins dans un grand nombre de
sept de la se. publique. ensuite, les
cannes végétales, chimiques, modernes, ont permis
la section à toutes de la réalité de cette
découverte. on sait que la soude n'est
préférable par aucun moyen connu et
que l'acide muriatique ne l'est complètement
que par le nitrate d'argent dont l'emploi
longtemps a été un peu dispendieux.
Sur la 5^e. et des suites de ce qui existe au jour d'hui
tant de procédés analogues que celui
dont il s'agit est d'un bien faible intérêt
De toutes ces observations la section

conclut qu'aucune pensée
ne constata la réalité de ces consentes.
que même plusieurs d'entre elles n'appréciaient
même aucun avantage à l'agriculture Pa
l'agriculture française qui probablement
en sont en possession depuis
longtemps.

Séance du lundi
27. juv. an 6

La section des arts se réunira en
conseil général aux deux autres
sections.

X

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

1/0 363

Classe du mar. 26

183

an. 11.

Président le cit. Lajon-Petite

Reisay
metiers
propres
à l'habil-
lément
des
doffes
et
pou

fait. Reisay ingénieur mécanicien expose
qu'il est l'auteur de plusieurs métiers propres
à la fabrication de toutes sortes de draps
et d'autres ^{lous} apprêts, par lesquels il a su perfectionner
ces métiers par le fabricant de l'ou
et par la cyberant Académie des sciences

il ajoute qu'après un long temps d'insuccès
sur la propagation en général et qu'il a
devoir respectueux à l'égard de la connaissance.

enfin il a vu les mêmes inventions lui ont été
que sa fortune en attendant la décision du
m. sur la récompense à laquelle
il croit avoir droit de prétendre, il
se propose de vouloir bien l'agrandir
pour le moment s'il est possible

Des poursuites rigoureuses
de ses créanciers
la section observe que les premiers
découvristes d'après Brissot. lui ont
déjà obtenu toutes les récompenses
qu'il leur aurait pu mériter une
gratification nationale de 6000^{fr}
au 15 février 1792. il n'est pas douteux
que si les fabricants eussent jugé ces
mérites utiles, leur autheur digne de
l'attention publique, eût dû trouver
dans leur construction de nombreux
bénéfices.

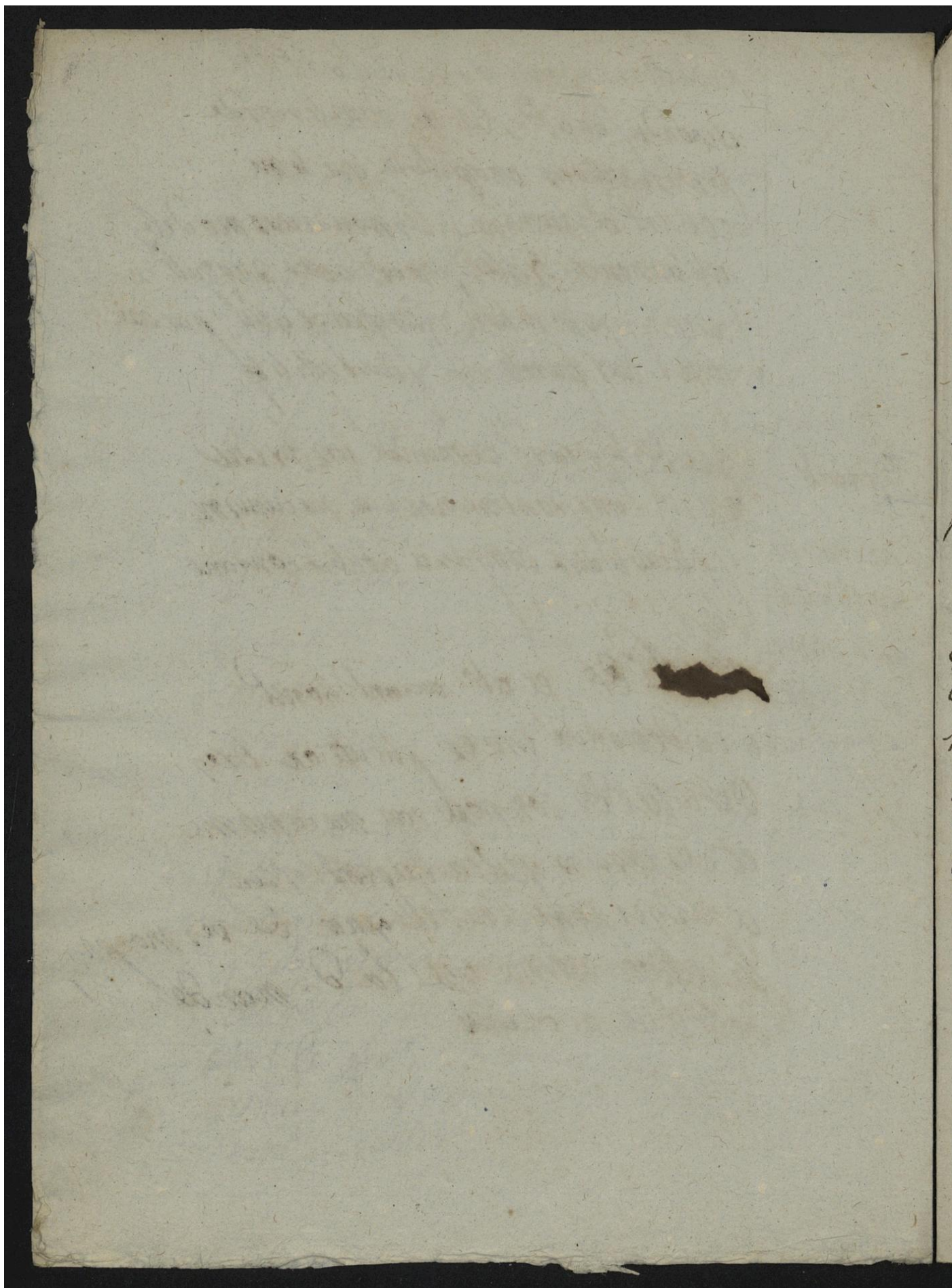
Quant à l'admirateur qui consacra la
navigation, il est visible que le mi-ne
peut renvoyer d'instance à accorder
telle ou telle récompense pour une
découverte en core inconnue.

Relativement aux poursuites dirigées
contre lui par ses créanciers on peut
avoir le motif d'entrer dans une
affaire de ce genre qui lui est entièrement
personnelle.

189
la section pense donc qu'il doit être
répondre au dit. Brevet dans le monde
des observations on osera que le mi
convient d'examiner les nouveaux modèles
qu'il annonce. mais sans promettre
aucune récompense jusqu'à ce qu'il puisse
juger leur mérite et leur utilité

Girard. Le dit. Girard demande un brevet
pour un nouveau mécanisme
me connu me applicable
aux lampes à double courant
d'air. ~~Le dit.~~ Le dit. ayant joint
à sa demande une explication très

Très. Dm. Détails de son nouveau mécanisme
et des besoins qu'il ne lui paraît rien
à desirer pour l'intelligence de ses moyens
la section estime que la demande
doit être accueillie



1791.

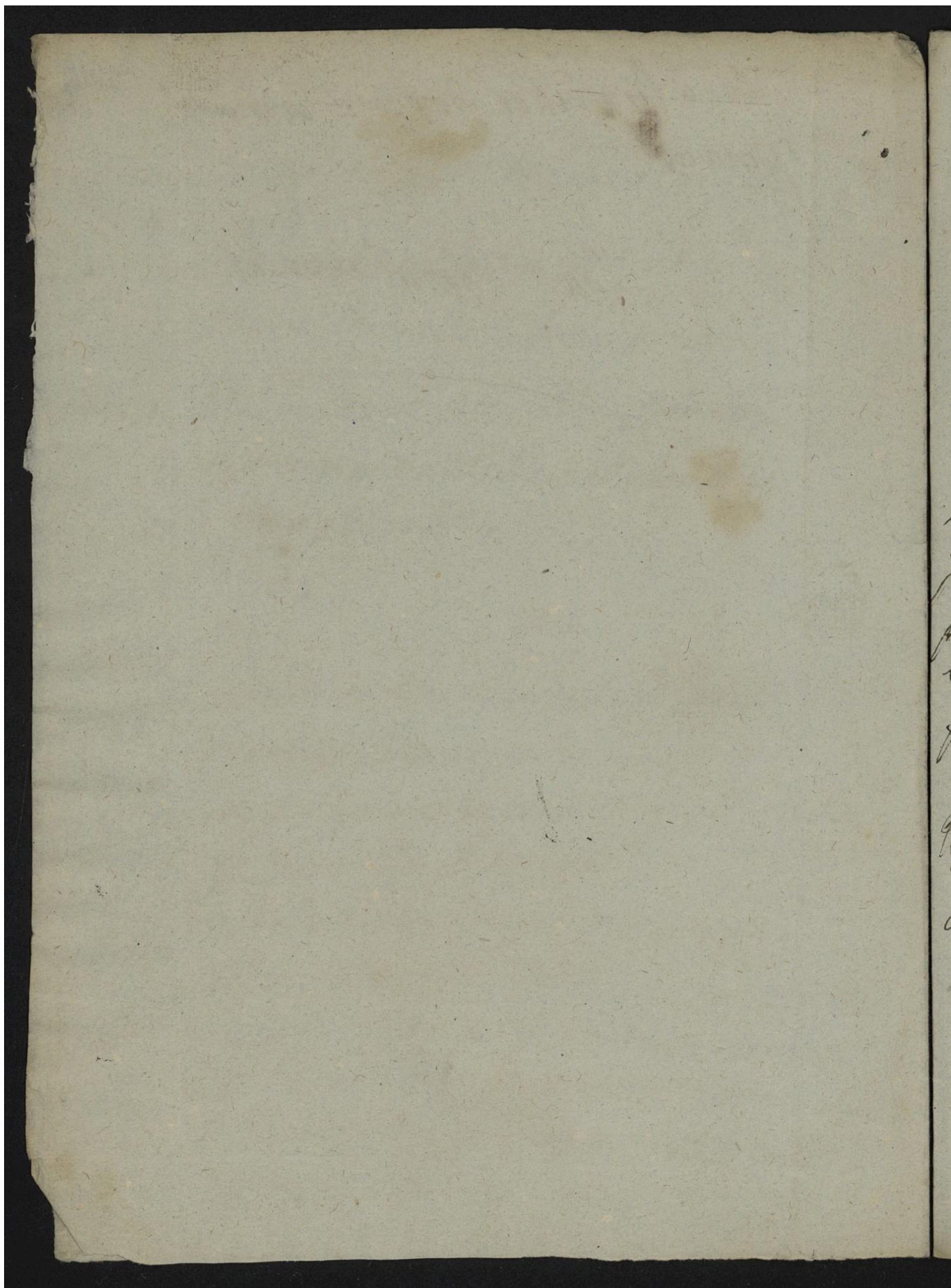
- » une des dispositions de cet article
- » porte :
- » ne seront point mis au rang des perfec-
- » tions industrielles. Les changements de
- » formes ou de proportions, non plus
- » que les ornements de quelque genre
- » que peuvent être

Dallery Sec. P. Dallery envoie les plans
mobile et la description qui y sont joints, jugés
nécessaires pour connaître la différence
technique qui se trouve entre ces machines et d'autres
appliquées à la même fin.
Dallery Sec. P. Dallery envoie les plans
mobile et la description qui y sont joints, jugés
nécessaires pour connaître la différence
technique qui se trouve entre ces machines et d'autres
appliquées à la même fin.
Dallery Sec. P. Dallery envoie les plans
mobile et la description qui y sont joints, jugés
nécessaires pour connaître la différence
technique qui se trouve entre ces machines et d'autres
appliquées à la même fin.

plus à l'expédition du brevet de demande
parcours.

185

même jour, conseil général.



X

10 363

Clément Duhamel

30 pluviôse
an II

184
MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

Président Secrétaire

Dauberte Secrétaire. Dauberte Desirant pour
procéder pendant 10 ans d'ambassade comme
pour son père d'ambassadeur d'un procédé mécanique d'après
lequel les huitres, coquilles et autres
de tout transportées à Paris en 16
seules de marche au port de la mer
de la même manière, il conduira le car
ainsi que par le même chemin de la capitale
à la mer

Ordr.
D'ind.

vu le mémoire descriptif des procédés
qu'en place le petit bonnaire, la section
estime que rien ne s'oppose à l'édition
publiée, d'autant plus qu'il est simple

les autres sont malites voulues
par la loi

Calla carded coton, laine perfectionnée
Secr. Balla demande un brevet
de 5 ans pour le perfectionnement
d'une cardé de coton laine &
perfectionnée
La section après avoir pris connaissance
de la description & ~~de la~~ de cette
cardé L. Du plan et des dessins
qui accompagnent cette description
est davis que la demande de ceci
soit accueillie.

Bois reflector circulaire de lampe à double courant
Secr. Bois, présente une pétition tendante
à obtenir un brevet de 5 ans pour
invention d'un double reflecteur circulaire
adapté à une lampe à double courant d'air
Le modèle que le pétitionnaire a joint à
la demande étant exécuté avec soin
d'après toutes ses dimensions, le pétitionnaire
est davis.

ne s'aurait donné une mise en œuvre
 plus complète de l'invention dont il s'agit
 auteur. ainsi, nous avons vu, la section
 pense que le boudin peut être redoublé.
 mais la section croit de voir même
 temps passer que le double reflecteur
 dont il s'agit est construit sur les mêmes
 principes que le photophone circulaire
 qui depuis plus d'une année sert
 à éclairer une table ronde dans la
 bibliothèque du Congrès national de Paris
 et met vers au moyen d'un seul bec de
 lampe à court arc d'air; que cette espèce
 de reflecteur circulaire se trouve décrit
 et gravé dans le 3e. n°. des annales
 des manufactures, que parmi les
 inventions que le cit. Lange met sous
 le yeux de ses amis, les deparis de
 la 2. provincial de Paris, dans les ateliers
 de fabrication se trouvent un double

reflectant . . . circulaire versant
à éclairer un espace de 10 mètres de
diamètre du moyen d'un seul foyer. qu'on lui
le mentionner. Donner une description succincte
de cette découverte ou ci. p. Karan.
concernant le brouet que demande
qu'on demande le ci. p. N. J. ou ne peut lui être
d'une grande utilité. il se doit donc
recommander de lui en donner avis.

X
Séance Du Lun. 2. ventose

189

an III

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

110.26

Union des 3. sections en
conseil général.

Séance Du mer. 4. ventose

an III

Président de cit. Montpoulet

Bridet
poudrette

de cit. Bridet réclame ^{une} cent mille
francs ~~opérations~~ en indemnité des dépenses
qu'il a faites pour rendre la voirie de
Montpoulet propre à la fabrication
de la poudre royale. il sera le gendre
de son neveu. Le remboursement de cette
somme doit au trésor public soit
par les avantages considérables qu'elle
comme de Paris retire annuellement

De son invention et de ses travaux.

D'après quelques renseignements qui lui
se sont procurés la section des arts et métiers
a cru que le dit inventeur a fait
~~le dit~~ le dit inventeur de Montbauron
qu'il a mis en invention, et qu'il a fait
il ne jouit pas de ses droits, qu'il a fait
des arts et métiers. Il est reconnu
que cet art est le dit art de la
production de la fabrication de la
dite machine; il est propriétaire
de son art.

Mais ces documents ne sont pas assez
positifs pour qu'on puisse en faire une opinion
fixe sur le droit de cet art. d'une même
manière.
La section des arts et métiers doit le demander
au conseil de la reine en lui faisant à lui
rendre compte de causes et des motifs
qui l'ont été mis à disposition de la
machine de Montbauron.

Le préfet de la section des arts et métiers
a fait copier une lettre par laquelle le maire
de la commune l'a informé que le roi de

130
salle de Saint Le donne des ordres
pour demeurer dans leur patrie de 200
d'habitants ou de plus qui s'appellent
en 1771 pour travailler aux manufactures
de draps qu'on y faisait alors établis. le poulx
et le poulx ^{impôts} que ces individus payant
abandonnent leur pays pour monter des fabri-
ques dans un pays lointain au préjudice de celles
de leur patrie ne méritent pas d'être traités
comme tels ; que d'ailleurs dans le fait de celui
des manufactures il s'agit de l'industrie
de leur procurer des secours et du travail

La nation ne partage point la primordiale de
projet, à l'égard des colonies. elle s'occupe
que ces colonies ne soient point françaises les colonies
qui existent dans la chapelle en 1771. l'émigration
ne s'est point au contraire à la France. ce fut
juste à la suite de la guerre. pendant laquelle
voilà. elle s'agit qu'il y ait beaucoup de
à la guerre on ne se n'est pas donné. de garantir
le sein de la patrie à ces pauvres malheureux
que l'insécurité de la guerre renvoie
d'une manière désastreuse

La nation ne partage non plus le vœu de
ces deux magistrats, de se retirer de ces individus
à la main. dans la chapelle sont en ce moment
trois ou quatre cents pour les occuper, il n'en est pas
de même des sept voisins. versés en

particulars éprouve de, besoins d'ouvrage.
il n'est pas de ceux que nile projet de la
soit fait, aient un apaisement, de
du nord et de l'est, les ouvrages qui
s'en vont se trouvent successivement
de l'emploi en attendant d'avoir un
de ment d'au la chapelle un attache
chaise, pour la fabrication de, d'aux
semblable d'aux qui ont été établis dans
le d'esp. de la d' une bonne police
pour en rendre ^{autres} ~~meilleurs~~ ^{autres} ~~meilleurs~~
s'indisposent ne occupent les
arrivées de l'attache de chaise
d'aux d'aux par une mesure
coûtait se s'indisposent même
d'une oisiveté. D'aux seuse.

jeudi 5
Séance du mercredi
6. ventose an 11

Les 3. Sections se réunissent en conseil
général

Seine Du 10^e Ventose

191

110 363 an II

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Président Nat. e. G. G. G. G.

Girard. Proc. Girard soumet à l'examen 3 modèles
de machines tendant à diminuer le nombre
des bras et à restreindre l'économie dans les entreprises
de divers genres

La section a examiné dans le plus grand détail
ces 3 modèles. elle observe d'abord que l'auteur
emploie le levier de la machine pour multiplier
le mouvement à l'égard l'homme et l'espace
de ces trois machines. ce levier effectivement
à l'avantage d'augmenter la force motrice,
mais aux dépens de la vitesse, ainsi il
multiplie pas la force proprement
dite des hommes qui se déplacent. il leur
offre seulement le moyen d'étendre de très
loin l'usage en employant toute force
compréhensible. ainsi le cit. Girard
est dans le vrai lorsqu'il annonce qu'il
obtiendra à l'aide de ce levier de bons résultats

beaucoup plus grands que ceux que les hommes
peuvent admettre.
La section observe au second lieu que le c. p.
qui n'est pas dans le plan de la section
par rapport au rapport à la section
la position la plus avantageuse une partie
de la force est perdue, parce que les deux
bras du levier décrivent un arc de cercle
du point d'appui et décrivent par conséquent
sur les loyers de l'échelle qu'ils sont tenus
et après ne sont terminés à ces mêmes points
qu'après un seul point de leur course. Or leur
mouvement de rotation qu'on obtient
au moyen de ce levier ne se fait pas par
séparées. Il exige des cliquets, des roquets, ce qui
complique les machines, les rend plus dures
à régler et d'un entretien trop difficile pour
que des matelots ou tout autres manœuvres
puissent les conserver en bon état et même
les construire au besoin.
Lors qu'on juge convenable d'employer le
levier de la poulie pour transmettre le
mouvement de rotation d'un ^{travail} ~~travail~~
à un Cabestan, à une vis de pression, ou à

à son de ce place de manière qu'il soit 192
dans le plan même de la roie d'Roche
sur laquelle il agit. cette pontion est beaucoup
plus avant agencée pour la force que celle
que lui a Donce le cit. Giraud
parce qu'on ne peut donc mettre en parallèle
le Nieuw présente par le cit. Giraud
avec ceux du cit. Braguard en plus dans
tous les ports pour la maîtrise des vais-
seaux.
par les mêmes raisons, elle ne peut con-
venir sur ce des montons à battre
les pilotes. D'ailleurs ces sortes de
machine, d'airant et de aussi simple
que la sonnette et aussi expéditive
si l'on veut qu'elle soit adoptée.
quant à l'application que le cit.
Giraud fait du même lieu pour le lever
des portions de deux ou plusieurs corps
de pompes elle n'offre aucune réflexion
qui mérite de fixer l'attention du mi-
nistère en prononçant sur le mérite
des 3 machines soumises à son examen.
croit devoir observer que l'exécution de ces
modèles a constitué l'auteur dans quelques

Depenses et qu'on doit louer le zele qui
la porte à ~~ce genre de~~ du ~~che~~ le
moyens de se rendre utile

Desprez
Kirschchen-Wasser
recit. Le prest, maire de la commune de Kirschchen
de verser au mi. Les Echautillons de Kirschchen-Wasser
qu'il a composé avec les autres de son dept (l'usine)
il demande qu'ils fassent partie de l'us rochaine
ex position ou source et qu'ils soient. En conséquence
pour des instructions et de récompenses la fabrication
du Kirschchen-Wasser dans un grand nombre de nos
depts ou elle pourrait être entreprise avec succès
recit. Desprez doit se conformer à la marche
et abli pour faire admettre les echautillons
à la position, c'est à dire, se présenter au jury
de son departement qui se réunira le 15 octobre
à l'accueil de l'académie. Mais il m'a dit avant tout
de recevoir un témoignage honorable de la part
du mi. pour s'appuyer à propos dans toute
la republique. L'utile fabrication dont il
s'agit
ce ne peut être et se le cas de s'occuper en effet de
cet objet de publier une instruction à la portée
des habitants de la campagne pour leur com-
mande et introduire parmi nous la
distillation du Kirschchen-Wasser.
Les prix devraient être accordés à ceux qui
présenteraient des résultats satisfaisants
il conviendrait alors d'organiser une
c. Desprez de donner à ceux qui

meriteront des récompenses pour avoir obtenu
des brevets et les récompenses les plus avan-
cées communes. L'inspection de la
manière d'être signifiée

X 10 303

Séance du dim. 9
Ventose an 11

193

LIBRAIRIE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Président le cit
Conseil général

Séance du mar. 10
Ventose an 11

Président le cit. ^{de non-jurés} Montgolfier

Grandis et M. relations grandis venit en offre
de transport en France par mer.
De se transporter. des relations de transport en
jointes trois dépêches du cit. Montgolfier
commissaire de nos relations comme
ci-dessus, s'engageant de décrire les relations
de grande fabrication ^{aux} prix ^{aux} pièces
des débouchés, ainsi que de s'occuper
des moyens de nos
Grandis

[illegible]

en visitant le cit. Portugais à propos
son ministère d'un tel arrangement
En repartant d'accommoder
on donnera des éloges du zèle & de l'ardeur
avec lesquels il a recueilli tous les détails propres
à éclairer les opinions sur l'utilité de cette
accordait, on en le ^{donne} ~~préviendrait~~ en
même temps que les propriétaires
des maisons indigènes, s'adresseront à lui
Plénipotentiaire d'écouter leurs négociations,
s'il y a lieu, avec le cit. Grandin

Staline - le cit. Staline transmet
différence au mi-observations sur la différence
de chaleur de chaleur que peuvent donner diverses
espèces de bois de chauffage. il me
donne diverses de vouloir bien les communiquer
espèces de bois d'agaciete d'arrangement pour le
chauffage des
accorde

X

110 363

12
Lance du jeu
ventre en 11

195
MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

Président Acad. Montgolfier

Chapart. Secrétaire. Chapart artiste graveur, propose
procédé au gouv. un procédé pour reconnaître
par la fraude dans l'application des fautes
reconnaître les fautes sur les matières d'or et d'argent
la fraude et dans la falsification des lettres de change,
cette appli- et dans la falsification des lettres de change,
cation des billets de banque et autres objets de
nommes même genre
qu'ils ma- même genre
travillent il demande en même qu'on lui indique une
et d'argent. personne intruise à laquelle il puisse
transmettre l'examen de son procédé, et
Contre-rapport, s'il est favorable le lui
amuse une récompense.
La section propose au mi. Acad. P. et M. de
pour prendre connaissance du dit procédé
et lui en rendre compte

Senac

Feminaris

Secit Senac pharmacien paribmi.

De lui peu de connoissance de l'ouvrage
qui traitent des nouvelles propriétés
pour l'art de la teinture

Les divers ouvrages qui traitent de
cette matière ne s'impriment pas en général
dans toute son étendue. Secit Senac devant
donc désigner quel est précisément l'objet
des recherches dont il s'occupe. On
pourrait alors lui dire que les meilleures
sources où il puiserait les lumières qu'il
desire.

Tous les auteurs lui procureront facilement
l'ouvrage du cit. Berthollet quant
aux mémoires des cit. Chaptal et
Berthollet il faut les rechercher dans
le journal de physique, dans les annales
de chimie, dans les mémoires de l'Académie
des sciences et de la première
classe de l'institut ou ils ont été imprimés

Sagmel
et filins
machines
à filer
laine

Lesdits Sagmel et filins demandent
qu'ils pourraient concourir pour le prix
destiné aux meilleures machines à filer la
laine, sous réserve qu'il soit porté atteinte
ni préjudice au brevet qu'ils ont obtenu
pour des machines de ce genre.

ils ont répondu à ce p. que conformément
à la disposition précise des lois, tout
objet récompensé par le gouvernement
vient nécessairement sous la puissance publique
et que le brevet ne peut être qu'un simple
option pour les inventeurs dans le cas où
ils renonceraient à toute autre récompense.
Quant aux artistes qui obtiendraient
le prix pour les machines à filer la laine
seront censés avoir renoncé à toute propriété
exclusive de leur découverte.

les propriétaires
de la machine
à filer la laine
de ce genre
demandent
l'exemption
des droits
d'enregistrement

Les propriétaires de la machine de ce genre demandent
une faveur qu'ils croient avoir été déjà accordée
par le gouvernement. à plusieurs établissements
ce n'est que l'exemption des droits d'enre-
gistrement pour tous les actes auxquels la
formation de la société, la création des actions,
leurs transports successifs pourraient donner lieu.

La section ne connaît aucun établissement.
D'usines ou fabriques, qui ait été exempté
des droits d'enregistrement, et elle ne
peut pas qu'en aucun cas l'exemption
d'impôt puisse être accordée autrement
que par une loi.
Elle observe ensuite que les formalités
de l'enregistrement pour l'acte d'une
société en commandite n'est promulgué
recevoir. • qu'un grand nombre d'établis-
sements de même nature n'ont pas
recours, et qu'elle n'est exigée que dans
le cas de discussion pardevant les tri-
bunaux.

En conséquence la section ne voit pas
qu'il y ait lieu d'accueillir la demande des
propriétaires de la cuirie de Rouges.

même jour, Réunion des 3 sections
en conseil général.

bureaux sus les détails qui exigent dans le
travail de la cardage la filature
et les autres parties de manufactures on
les laissent employer à la fabrication
de Stoffes de
il songe également à lui de lui communiquer
quelques uns des principes de règle pour
indispensable pour l'administration
de cette fabrique.

La section s'étend quand on a une œuvre
et une économie puissent et puissent
faire un rapport de la fabrication
et après de l'œuvre de l'œuvre de l'œuvre
passe du papier. elle se compose de
semples et de velours et de l'œuvre
intéressant. elle est telle que le
projet donne de la grande option
de l'œuvre de l'œuvre de l'œuvre
opérée de l'œuvre de l'œuvre de l'œuvre
pas, le mi. de l'œuvre de l'œuvre de l'œuvre
ou s'il maître en fait de l'œuvre
cette fabrication est de l'œuvre de l'œuvre
seul moyen de faire connaître
explicitement les nouveaux respect on
de l'œuvre de l'œuvre de l'œuvre de l'œuvre
avoir pour les œuvres de l'œuvre de l'œuvre

198
renvoies ne meurt de saient trop vaques
il convient de demander au préfet si
l'établissement de ces cartes
mécaniques et de la signature
à la main.
Quant aux renseignements qu'il desire
donner à cette maison et de lui
demander un modèle de lui.
La section pense qu'il suffit de lui
envoyer des renseignements publiés
dans les maisons de travail. Du Dept
de la Moselle, de Strasbourg, du même
arrondissement de Paris et, en lui
indiquant aussi ceux qui sont déposés
dans les ouvrages de Krumpholtz
avec les renseignements, le préfet qui
peut posséder les données locales
pourra mieux que personne rédiger
un règlement convenable.

Le préfet du Rhône soumet
à l'approbation du mi-arpent
des renseignements sur les terres
propres ou de celles de Givron
pudre-benite de

Forcément on a pu prévoir les conséquences
de ce projet de règlement
et on peut tout prévoir d'avance, par exemple
de tout ce qui est des règlements de cette
nature, jusqu'à la adoption de
la loi sur la police des manu-
factures
provisoirement, les dispositions des
certaines lois non abrogées, et
l'autorité des tribunaux sont suffisantes
pour réprimer les excès.

Séance du lundi 16
Janvier 11

199

10.303

Président Lecl. Montgolfier

Schumann

moulins

moudre
le plâtre

Lecl. Schumann Le Krapf, mis en
Propriétaire d'un moulin à moudre le
plâtre ou gypse qu'il envoie à son
moulin par la voie de la gare à son
moulin le gypse de plâtre à raison de
30 centimes pendant 4 ans pourvu que
l'introduction du plâtre étranger soit
interdite

La section pense que le plâtre ou sulfate de
chaux est d'une très grande importance
pour l'agriculture et pour le transport en
France. On ne peut pas se passer
la plus grande latitude de commerce de
cette substance il importe assez peu
à l'état qu'il y ait en France quelques mou-
lins de plus ou de moins pour le plâtre.
Il lui importe au contraire beaucoup que
les agriculteurs qui font usage de ce
engrais puissent se le procurer dans les
lieux les plus voisins dans les conditions
les plus avantageuses. Envisageant

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES

D'autres principes on sacrifierait l'intérêt
général de l'agriculture à un monopole
sans objet.

L'extraction du sucre n'est pas plus
couteuse sur la rive gauche du Rhin
que sur la rive droite. Les machines
que l'on emploie pour les braves ne
sont ni plus difficiles ni plus couteuses
à établir. Comme voit donc parce qu'il veut
empêcher les fabricants français de
soutenir la concurrence avec nos voisins
si par l'établissement d'un droit ils veulent
redonner la facilité d'étendre beaucoup
plus loin leur consommation, c'est de donner
une surcharge qu'on impose à l'agriculture
pour leur avantage particulier.
L'engagement qu'ils veulent prendre de fournir
le sucre au prix fixe de 30 antimeses
boissaux n'est pas un motif suffisant
pour se prêter à leur desir. D'abord
il n'est pas dans l'esprit ni dans l'intérêt du
gouvernement de les laisser aller à produire d'aucune
manière. ensuite l'engagement de
soutenir ne lieait pas ceux qui
n'y auraient pas concouru.

Enfin le prix du plâtre, au lieu d'extraction,
ne s'en prend en comparaison de celui de
Paris, car, lorsqu'on l'envoie à
une certaine distance, ainsi la pro-
portion dont il s'agit devient de plus
en plus illusoire. il n'est guère possible
l'agriculteur d'obtenir le plâtre à
30 centimes le boisseau, s'il est obligé
de le tirer de plusieurs lieues, car il
peut l'avoir à reporter même à un prix
double.

Le préfet
du bas-
rhin

procède
pour re-
connaître
l'authenticité
de la banque
faux et imité

Le préfet du bas-rhin informe le mi. qu'un
provenant de Strasbourg vient de trouver
un moyen prompt facile et infallible
de reconnaître tout billet de banque
de caisse ou de ce qu'on ne puisse émettre
sur un original imprimé en double d'once
il a appris de l'auteur lui-même ce procédé
d'authenticité qu'il propose de vérifier
par une espèce de promesse de lui
procure l'honneur de faire hommage au
mi. consult; il supplie le mi. de se rendre au plus tôt à
Paris, d'autant plus que l'artiste qui est parvenu
pourrait être tout à fait dévoué à son secret
d'authenticité et remanier avec lui
que le préfet ne se soit pas rendu compte
quelqu'un ne lui en dise deux inventeurs

D'autre moyen d'obtenir l'usage d'une récompense que de communiquer leur découverte. L'épreuve que le brevet propose ne peut pas se faire à cette condition ni suffire pour le dire le mi. Le se.
La section croit donc que ce magistrat doit laisser à l'autre l'option de prendre un brevet d'invention ou de soumettre à l'examen du mi. Le principe et le dépôt de son procédé ne prétend d'une récompense.

Même jour, conseil général.

Samedi 21 mer 18

Vintoreau

110 363

NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Président M. P. Montgolfier

d'Chassoux, Dept. de la Vienne,

Fayolle

Colasse

M. P. Fayolle médecin consulte le m. s. s. s.
procédé le plus économique pour faire de
la bonne potasse

il va répondre à M. P. Fayolle

1^o que les cendres qui proviennent de
l'imagination de combustibles dont on
veut extraire la potasse doivent être

travaillées à froid. cette substance saline
est très soluble la chaleur ne donne rien

pour un fait de la dissolution est très
on s'oppose à une déperdition

2^o la lessive doit être évaporée jusqu'à
siccité pour en obtenir le salin qui du moins
jusqu'à une certaine épaisseur pour
que la matière ^{de cendre} elle-même ~~soit~~ en
l'état de siccité.

3^o pour convertir le salin en potasse,

on le calcine fortement dans l'intention
de bruler les parties végétales qui
reste nait encore il suffit donc que
le feu de stini à cette opération
donne le degré de chaleur nécessaire
celle combustion on peut au besoin
se servir d'un four à pain il suffit
à desirer l'opie l'air se purifie
de laque de fonte pour rendre
l'act on de l'acide plus prompte
au reste on trouve dans les ouvrages
qui ont trait de la préparation de
la potasse des détails sur la con-
struction des fours les plus avancés que
l'on connoit de chaleur de ce Peire tel
que la destruction de matières végétales
pour se faire complètement il
faut renouveler sans cesse les surfaces
parce que la combustion ne peut avoir
lieu qu'à l'air le contact de l'air
est que la potasse a été tenue rouge
pendant quelque temps et qu'on n'y
remarque plus aucune trace d'ignition

22
le travail est terminé: il ne faudrait
ni pousser trop loin l'économie d'espace,
ni en prolonger l'action au delà du
besoin, parce que la potasse etant
volatile à une haute température on
perdrait une partie de son produit.
5. la potasse est d'un prix assez élevé
pour supporter les frais de transport.
nous en faisons venir d'Inde de la marine
et de la métropole. Le port qu'on peut
s'approvisionner qu'il y ait un seul port en
France ou elle manquera de débouchés
si nombreux. ce rendant P. Boudier
à calculer, avant de former une entreprise
projetée, si les frais d'extraction et
de transport jusqu'au lieu de consom-
mation lui appartiennent de latitude pour
de livrer avec succès à cette fabrication.

Séance Du
Jeudi 19. Ventose an 11

Les sections se réunissent
en conseil général.

Séance du vend.

203

MUSEE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

20. septembre 11
10363

Président de la P. et Montpelier

Administrateurs des établissements
Enormes d'efforts de la part
de la P. et Montpelier
Leur fondation pour le change de propriété
nationale qui ne s'agit pas d'un
disposition

La section a considéré que les propriétaires
actuels ont porté la perfection de ces travaux
de leur fondation d'un degré qui la rend
cette précieuse qu'on ne saurait pour la nation
française. C'est cette fondation qui a donné
l'exemple de l'emploi de la houille et du
fer, si utile pour l'économie des produits
et pour augmenter nos provisions en
combustibles. C'est elle qui vient de

faire les premiers, mais de la fonte
du Gault propre à faire des canons.

placé sur le mûrier de Chateaucy
elle fait avec amplexes de la fonte qui est
supérieure pour tout objet de moulage
sert, bombes, obus.

Le mi a vérifié lui-même cette
fabrication et désigné

son action pense donc que l'œuvre doit être encouragée
et soutenue et établie, mais elle n'est
qu'il doit la prendre pour son compte ni comme
manufacture, ni comme école de perfectionnement
ainsi que le proposent les propriétaires
général, soit que le gouver. Doive se rendre
manufacturier, il est à désirer au contraire
qu'il se délivre successivement de son dessein
qu'il a encore à sa charge.

Si elle du reste ne fournit point les
mains des propriétaires actuels elle servirait
encore moins en devenant une propriété natio-
nale.

L'école de Compiègne suppléerait toutes les vues du
gouver. pour le rapport d'école de perfection-
nement de l'industrie. la fonderie de

204

Exempt en donnant l'exemple des
meilleurs procédés concourant d'une manière
curieuse et naturelle à protéger l'in-
fraction.
Le seul moyen que la nation juge considérable
pour encourager et soutenir cet établissement
consiste à lui faire annuellement une com-
mande fixe de canons, et particulièrement
de ceux de calibre de Bombes pour lesquels
il a un avantage unique et bien marqué
et de donner à cette commande une extension
assez considérable pour entretenir l'activité
de ses travaux
le gouver. pourrait ~~donner~~ encore donner
une prime pour les canons fabriqués avec
la fonte au Coak pour encourager les renais-
sances de faits et dont l'exemple de l'an-
glettre garantit le succès
Il ne faut donc dire que le min. recommande
au gouver. de la manière la plus pressante les
deux moyens ^{qui viennent d'être} indiqués
de la Ducumot. la reconstruction de

notre marine marchande doit faire
cette acte un nouvel intérêt à la conservation
de nos pêcheries, à l'émulation qui s'élève
entre elles; et il est presque probable
que celle du Groenland s'ouvrira d'un moment
à l'autre à nos concurrents. Il est donc
d'importance d'en être propriétaire.

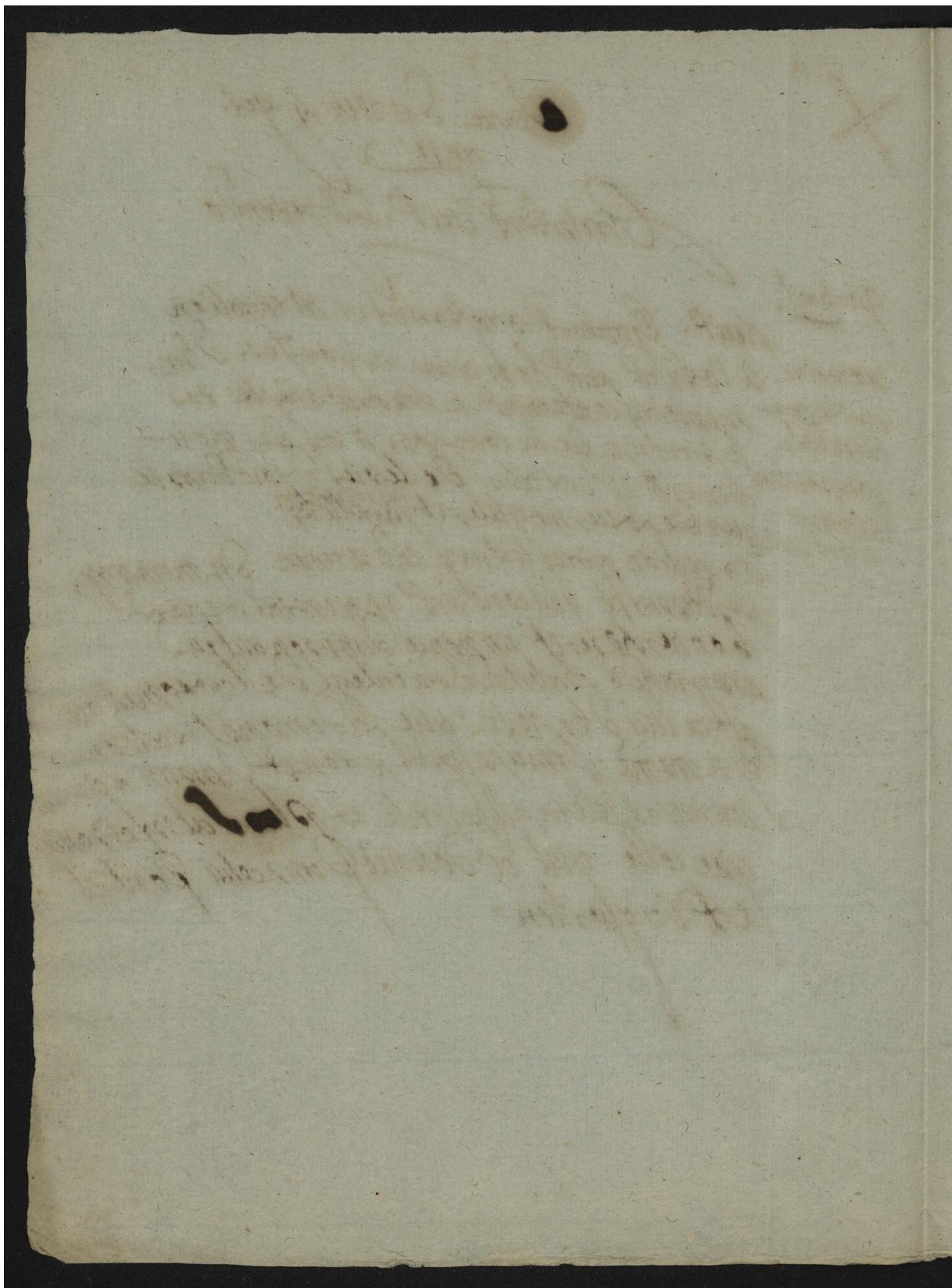
h.un.
Séance du 23. ventose
an 11

Union des 3. Sections en
conseil général

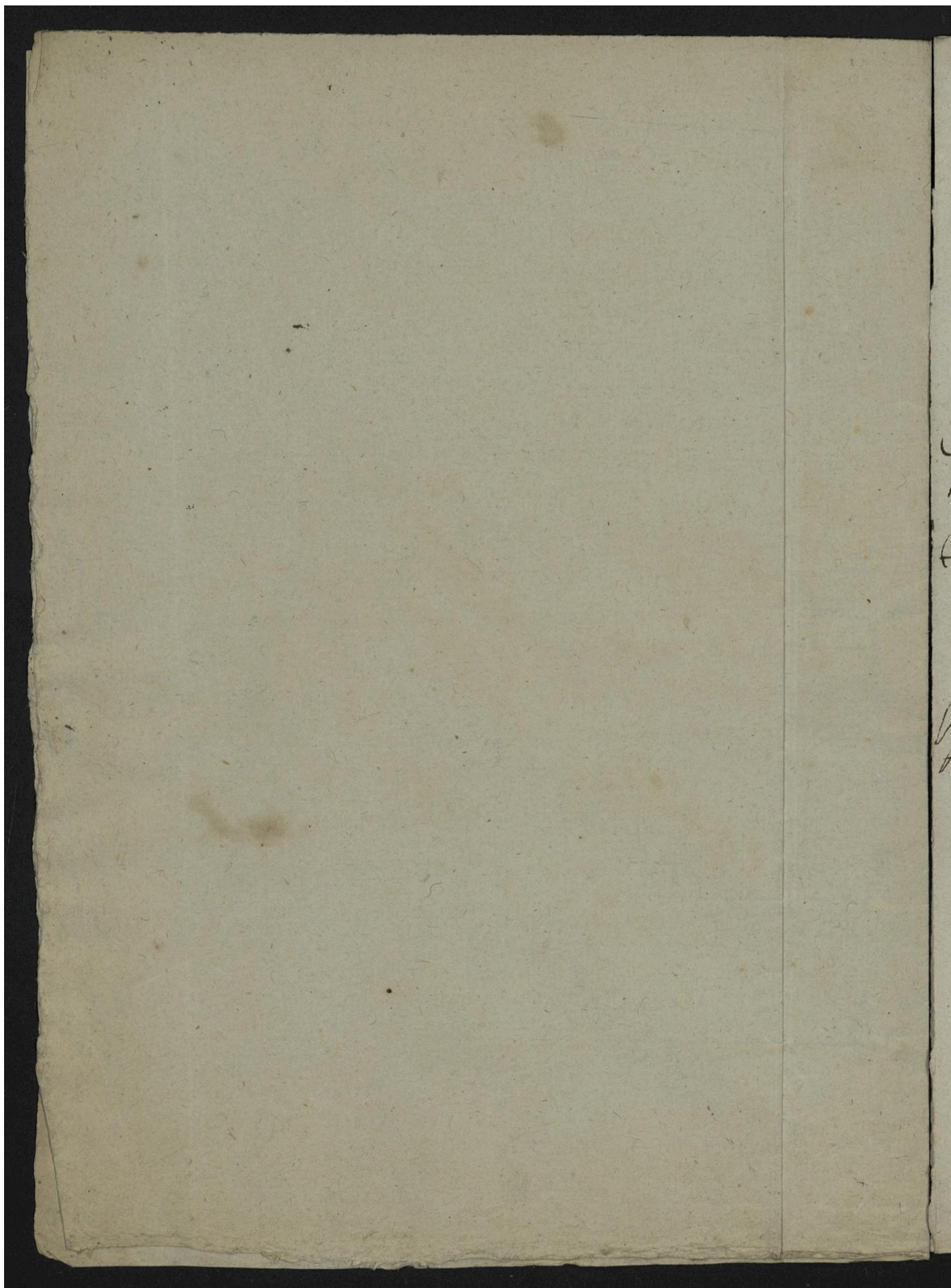
X 10 363 ~~Leona~~ Du ven. 4. ges.
an 11

President l'ci P. Legendre

Gambart l'ci P. Gambart professeur de navigation
memoire à l'obtention d'un diplôme au gouzer. J'ai
sur le prin- memoire contenant la theorie simple ou
cipe de la le principe de la composition de mon-
composition pement et sur celui de levier et soit dans le
de l'ouvrage- las de forces inegales et paralleles
ment 2 1862
la section apres lecture et examen du memoire
de l'ouvrage qui contient un general de l'ouvrage
bonnes choses et approuve dans son auteur
une grande habitude de calcul de l'arpentage
il y a lieu d'esperer que l'admission de l'ouvrage
de la meme maniere qui a rompu l'ouvrage
memoire sera approuve et plus satisfaisante
que celle qui a donnee dans celui pont il
est la question.



206



X

110363

Séance du mar. 24.

Ventose an 11

207

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
ARCHIVES

Président Léclap. Bardet.

Glarm
et
He
bermachines
ou fabri-
que de
piques

John Glarm et Michael Heber
manufacturiers anglais et inventeurs
d'une machine à fabriquer des piques
avec des simarres. Ils ont le plaisir de la
faire examiner soit dans son domicile
ou ils la feront transporter soit
sur le terrain où elle est établie
et se feront aussi
représenter exactement de lui faire
connaître quelques autres machines
également utiles.

La section propose au mi. de
nommer des commissaires pour
examiner ces différentes machines
et lui en rendre compte.

Berli
desir
romedux

Le cit. Berli d'Auboury annonce qu'au
moment de son arrivée à Strasbourg

il présentera au jury une machine
qui doit produire un gain de force.
On attendra qu'il lui ait donné
de son appareil une description
laquelle sera après examen du projet
donnée par lui sans aucune la descrip-
tion supplémentaire de détail pour
pouvoir juger de l'usage de cette
découverte. elle a même reconnu que
les lois de l'hydrostatique ne per-
mettent pas de produire un gain de force
par des poulies. On sait au contraire
qu'on ne peut pas au surplus, comme il se
présente de fausses expériences, et
d'après bon sens, il convient d'attendre
les résultats.

Jeune & jeudi

208

26. Ventose an

Le résident de cet. Bardet.

Clarke

Clarke. Clarke sollicite un certificat
artificiel de perfectionnement pour ses procédés de
travaux de perçages et qu'il a pour objet la fabrication
de stoups d'immense quantité artificielles avec des stoups
de fin de l'an.

Clarke. Les dates prescrites on a paru suffisamment
détaillée. Ce certificat peut être délivré
à la demande.

La section observe seulement que les
moules de papier dont se sert M. Clarke
pour accomplir le fini la dore en ficelles
pour l'usage avec des baguettes et la
carde d'cylindre pour distribuer cette
matière sous forme de rubans et les
préparer à la filature
connues et d'usage. Les stoups
de stoups de fin blanches et d'usage
fabriqués des mèches de tige
et d'usage, que la même fait servir

MUSÉE
NATIONAL
DES TECHNIQUES
• ARCHIVES •

les font servir à fabriquer des
monnoies, Pont de toile &c.

Delamarolle & P. Delamarolle, numbre de

Cadastre l'admission de l'agriculture et de l'industrie
surpasse à tous les autres le rôle de
la propriété foncière. L'industrialisation
est manifestement sur les bords de
répartition dans la contribution
foncière d'une juste proportion.

Quand on a la commission que
le premier consul a chargée d'^{nommer}
travail relatif aux ^{affaires} cadast.
la rédaction n'a rien trouvé d'ailleurs
qui méritât l'attention particulière du
ministre.

Le même jour, conseil général

209

11 Mo

Monir

Mami.

Oct 1899

Diaploetaria

est. M. de Lamoignon de Lamoignon le fit
se faire et de l'avis communique
au m. les renseignements qu'il lui a
été demandés sur la même facture de
surs, par son complément
à la section la détermine les détails
qu'il a mis à disposition. Elle pense que le m.
en lui écrivant une lettre de satisfaction
dit qu'il a annoncé qu'il a pris différentes
mesures pour obtenir les machines propres
au peignage, au cardage et au filage de
la laine tout aussi parfaites que celles
d'Angleterre. Quant à la concurrence
ouvert par les machines aux prix de son
opinion sur les résultats, il a mis ses
détails de donner connaissance aux
manufactures françaises. On les informe
m. de l'avis qu'en a donné des

mechaniciens distingués exécutent
sous les yeux d'agoutier. Des machines
de cuir, métal, bois et
silex la terre qui promet des
succès et se promettent d'en
poursuivre nos fabricants.

Séance

memoires
sur plusieurs
objets d'utili-
té publique

De cit. Lellie Lamens donne

connoissance du mi. & de Liver, me-

moi des grâces & desres à plusieurs au-

torités sur quelques objets d'utilité publique

La section d'examen de ces memoires

a trouvé qu'ils annoncent pas des lumieres

bien étendues. D'ailleurs, ils ne rendent

rien qui exige l'intervention du ministre.

cependant le zele de ce cit. elle cite

Des eloges

Stance du Lun. 30 ventose
an II

216

Président le cit. B. B. Del

le Michel

rapporteur
20 ventose

le préfet des bouches du rhône transmet

son mémoire Ducit. Michel rapporteur de

20 ventose de Marseille par laquelle se fabricant

appelle que le mi. prononce sur les contestations

élevées entre lui et d'autres rapporteurs de

20 ventose de la même ville, approuvé du

Président d'invention qu'il a obtenu

il observe que cette affaire est portée

devant le trib. unan. il en résultera la

publication de son procès, et que le tribunal

en fera usage au détriment du commerce

national.

la section est d'avis que le mi. ne peut intervenir

dans cette contestation et qu'il faut former de la

loi du 7. janvier 1791, est en ressort des

tribunaux. quelque soient les prétentions

Ducit. et Michel, et bien qu'elles soient présentées

dans le jour le plus favorable le mi.

ne pourrait prononcer dans cette affaire

Surprendre toutes les parties intéré-
sées pour il ne résulterait d'une confusion
d'attributions que la loi a posé pour
en se référant aux tribunaux laconnerie
sans qu'il y ait de proximité des inventions
à l'égard du respect qui pourrait résulter
pour l'infatigable magistrature de
France. La procédure la section
pour ce qui se fait en effet de ce
quel, débats piment français à la
strange les procès du civil. efflué
judice, pour lui se remettre cette con-
servation importante à 20 juges, il en
obtient sans doute de plus bitre
éclairés, dont la prudence et la direction
garantissent de la publicité qui sont
craindre

Le même jour, les 3 sections se réunissent
en conseil général

212

[illegible]

Cette loi
 a section approuvée par le conseil
 d'Etat, n'hésite point à déclarer
 que le préfet en renouvelant de son propre
 chef sans toute loi toute et sans aucune
 restriction, les anciens règlements relatifs
 à la fabrication des perles à excéder les bornes
 de son autorité
 Il est non doute que dans l'état actuel de
 notre législation comme dans les vrais
 principes de l'économie ~~regle~~ publique
 l'emploi de marques destinées à
 garantir la composition et les qualités
 de toute espèce de produit industriel
 ne peut être que facultative et ne peut

devenir obligatoire, comme elle le devient
cependant en vertu de l'arrêté du préfet
l'autorité publique ne peut ni le
prescrire aux fabricants de peines et
pénalités, les conditions qu'ils doivent remplir
Dans cette fabrication, ce n'est pas aux fabricants
eux-mêmes, juges naturels des exécutifs qui en résultent
qu'il appartient de déterminer les conditions.
L'empire de communes, de districts pour mis
-tes et par des visites et durs, mis en œuvre
que le mode arbitraire de leur nomination
et l'autorité presque illimitée qui leur
est confiée.
enfin toutes mesures, qui sont naturellement
exécutes et prescrites dans un moment ou
l'autre elle laisse la police des manufactures occupée
la multitude d'opérations.
La nation ne s'occupe donc pas que le mi-
sieur aucun rapport approuvé l'arrêté du
préfet de l'empire.

212

Deane In Zygeminal
an. 11.

Reunion des 3. sections en conseil
général.

